

ADNOC.org

Conseil Général de la Guyane







S. MIZGIER

---

LE CHILI  
EN 1919

---

*IMPRESSIONS DE VOYAGE*



LYON

Imprimerie Noirclerc & Fénérier

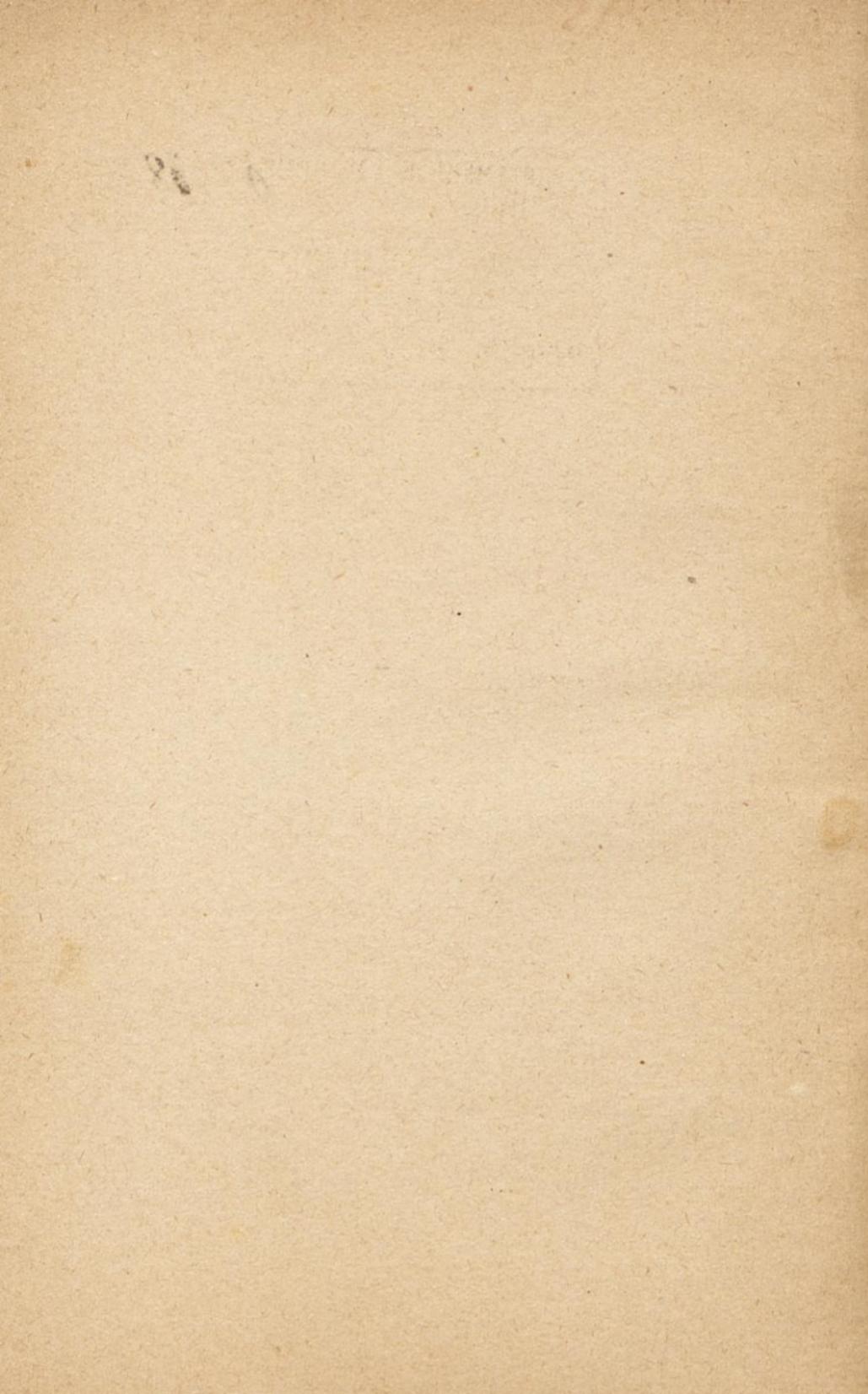
3, RUE STELLA, 3

---

1920



03188



DEPARTEMENT DE LA GUYANE  
ARCHIVES

27.OCT.1990

ARRIVÉ N° 2329

LE CHILI EN 1919



Res. 12  
2859

80004678

S. MIZGIER

---

# LE CHILI

EN 1919

---

IMPRESSIONS DE VOYAGE



LYON

Imprimerie Noirclerc & Fénérier

3, RUE STELLA, 3

---

1920







## INTRODUCTION

---

**L**e m'excuse de ne pas offrir au lecteur une préface savoureuse, qui serait certainement la meilleure partie de ce livre, mais il m'aurait fallu solliciter et il n'est pas chose qui me soit plus désagréable. D'autre part il me semble que le débutant, qui se fait couvrir d'un nom glorieux, va à l'encontre de ce qu'il désire : que penseriez-vous d'un musicien médiocre qui, se produisant en public, prierait un maître en

*renom de jouer les premières mesures du morceau qu'il va exécuter ?*

*Cela dit, je dois quelques explications au lecteur sur les motifs qui m'ont poussé à publier ces notes et sur leur ordonnance.*

*Depuis la fin de la guerre, le mot d'ordre n'est plus « des canons, des munitions », mais « des économies et de l'exportation ». C'est le programme de tous les discours officiels, mais ce n'est qu'un programme : il m'a paru bon de le mettre à exécution. J'ai toujours fait des économies, je n'ai donc qu'à faire comme le nègre, c'est-à-dire à continuer ; mais je n'ai pas encore fait d'exportation : il a fallu aviser.*

*Pour exporter, il faut se mettre en relations avec des pays étrangers susceptibles d'acheter ; la meilleure méthode est, je crois, d'aller les visiter pour se rendre compte de leurs besoins, de leur capacité d'absorption et de leurs usages commerciaux. Pour exporter dans des conditions avantageuses, il faut trouver, non seulement des marchés consomma-*

teurs, mais des clients bon payeurs. L'Amérique latine me paraît répondre à ces desiderata : sa consommation est considérable, son industrie n'étant encore qu'à l'état embryonnaire, et son crédit est actuellement excellent : la guerre qui a ruiné l'Europe, l'a considérablement enrichie.

Un voyage d'études d'un an m'a permis de juger de l'intérêt qu'il y aurait pour la France à réduire, autant que faire se pourra, sa consommation, afin d'exporter le plus possible les produits susceptibles de trouver acceptation dans l'Amérique du Sud. Il en résulterait un enrichissement de notre pays et une amélioration de notre change tombé bien bas, puisque le franc a perdu actuellement les deux tiers de sa valeur nominale.

Parmi les pays sud-américains, le Chili me paraît être l'un des mieux placés pour l'importation de produits français ; aussi est-ce celui où j'ai séjourné le plus longuement afin de faire une étude plus approfondie de la question. C'est également un pays qui pourrait nous fournir

*nombre de matières premières dont nous avons un urgent besoin.*

*Un séjour antérieur de cinq ans dans l'Amérique du Sud et une pratique de trente ans des affaires commerciales et industrielles, m'ont permis, non seulement de faire des études, mais d'en tirer des conclusions. Ce sont ces études et conclusions que je me permets de soumettre au lecteur, dans l'espoir que, venant à leur heure, elles pourront avoir quelque utilité.*

*Je regrette de ne pouvoir présenter ces notes sous une forme plus séduisante, mais j'espère que le lecteur me saura gré de la sincérité de mes impressions. Je n'ai été payé ni par le Chili, ni par la France, ni par un syndicat, ni par un groupe financier pour louer ou blâmer ce que j'ai vu ; le lecteur s'en rendra aisément compte, car la critique voisine avec l'éloge. Loup moderne, je porte faux-col, mais répugne au collier, malgré le rôle ingrat réservé à l'indépendant.*

*Les pages qui suivent traiteront donc du sol du Chili, de son sous-sol, des eaux*

## INTRODUCTION

*qui le baignent et l'arrosent, de son commerce et de son industrie. Comme cette étude appelle une conclusion, j'en tirerai une, quitte, au lecteur, à ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.*

S. MIZGIER.

A bord de l'*Orduña*.  
Juin 1920.





# LE CHILI EN 1919

---

## CHAPITRE PREMIER

### LE SOL

**L**E Chili est situé dans la partie occidentale de l'Amérique du Sud entre les 17 et 55 degrés de latitude sud ; sa longueur est de 4.225 kilomètres, sa largeur varie entre 170 et 350 kilomètres ; sa superficie est de 750.572 kilomètres carrés.

Comme on le voit, il y a disproportion entre la longueur et la largeur : il en résulte des avantages et des inconvénients.

Pour commencer par le revers de la médaille, disons de suite que le Chili manque d'homogénéité et les tendances

séparatistes seraient déjà entrées dans la période aiguë si les trois zones qui forment le Chili et correspondent à trois climats bien différents, n'avaient un besoin urgent les unes des autres. Le Nord, en effet, qui correspond à la zone tropicale et va d'Arica à Coquimbo, est une région dénudée, souvent désertique, dont le salpêtre et les mines constituent toute la richesse. A cette zone désolée il faut des approvisionnements ; elle les tire de la zone tempérée du centre (partie comprise entre Coquimbo et Concepcion) et de la zone froide du sud (partie comprise entre Concepcion et Puntas Arenas). Ces deux dernières zones trouvent dans celle du Nord des prix très rémunérateurs pour leurs produits en même temps qu'un contribuable de tout premier ordre, le salpêtre et les mines du Nord payant la presque totalité des charges de la nation chilienne. On conçoit aisément que dans un pays, allongé comme une larve aux flancs de l'Amérique, la centralisation soit chose difficile : les gouverneurs des provinces n'ont pas de relations faciles avec le gouver-

nement central établi à Santiago. Il est probable que le Chili adoptera plus tard la forme fédérative, quand la densité de la population aura suffisamment augmenté.

Hâtons-nous de dire que ces quelques inconvénients sont largement compensés par des avantages indiscutables.

La longueur du territoire chilien lui permet de jouir de tous les climats, sinon de toutes les cultures. Le développement énorme de ses côtes sur le Pacifique, en fait un pays essentiellement maritime avec tous les avantages que comporte cette situation. D'autre part, l'étroitesse de cette bande fait que les points les plus distants ne sont pas éloignés de plus de 350 kilomètres de la grande voie de communication qu'est la mer. Il en résulte que tous les produits peuvent s'importer et s'exporter avec facilité. Cette faculté de transport est encore augmentée par le développement, considérable pour un pays neuf, des voies ferrées. En dehors du grand longitudinal, qui parcourt le Chili dans presque toute sa longueur, à la façon d'une colonne vertébrale, il

existe de nombreux réseaux transversaux mettant en communication le réseau central avec les ports de la côte et avec les centres peuplés de la Cordillère des Andes. Le nombre de ces petits embranchements va en augmentant d'année en année de façon irrégulière mais constante, au fur et à mesure des besoins et de l'accroissement de la population qui de 1.000.000 d'habitants en 1835 a passé à 4.000.000 en 1919.

Laissant de côté les questions ethniques, historiques et autres, qui n'auraient qu'une relation très indirecte avec le but que je me propose, qui est de parler du Chili industriel et commercial, je passe de suite à l'étude du sol au point de vue de son utilisation.

Le Chili contient toutes les variétés de terre que nous avons en France : terrains humifères, argileux, calcaires, sablonneux ; aussi toutes nos cultures s'y adaptent-elles très bien. On cultive au Chili le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le haricot, la fève, la lentille, etc. ; on y récolte également le lin, le chanvre, la betterave. La zone tropicale du Nord

pourrait fournir les produits des pays chauds, si l'on faisait les frais nécessaires pour l'irrigation.

Le blé, le roi des céréales, est cultivé au Chili avec plein succès. Ces terres, qui ne sont pas encore fatiguées par des siècles de culture, donnent un excellent rendement (1.440 kilos à l'hectare), sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à aucun engrais. Quand ces terres commenceront à s'épuiser il sera facile de les doter de salpêtre, de phosphates et de guano, tous produits existant en abondance au Chili.

Jusqu'à la guerre on ne produisait guère de blé que pour la consommation chilienne ; depuis, le pays est devenu un assez gros exportateur et son exportation ira sans doute encore en croissant.

Valparaiso, Talcahuano et Valdivia sont les principaux ports d'embarquement du blé chilien et il existe dans ces centres d'importantes maisons d'exportation, la plupart anglaises et allemandes. Il va sans dire que le mouvement de ces ports ne saurait être comparé à celui des

ports argentins : Buenos-Ayres, Rosario et Bahia Blanca.

Le seigle ne se produit pas en quantité aussi considérable que le blé au Chili ; je ne sache pas qu'il en soit exporté. Il en est de même de l'orge, de l'avoine et du maïs que l'on ne produit guère que pour la consommation nationale.

Par contre, le haricot est produit en grandes quantités et s'exporte surtout au Pérou et en Bolivie. Une maison française de Concepcion en a expédié, en février dernier, une assez forte quantité à Bordeaux, à titre d'essai. Espérons que cet essai sera satisfaisant et que Monsieur Othacéhé, qui est un commerçant avisé, ne se limitera pas à cet envoi et à ce produit.

Rien de spécial à dire de la fève, de la lentille, de la pomme de terre : le pays en produit pour sa consommation, mais il ne s'en exporte pas des quantités appréciables.

La culture du lin a pris, depuis quelques années, un essor considérable dans la région de Puerto Montt, où on le cultive de préférence au blé. A voir la

progression rapide des surfaces ensemencées, il est à prévoir que le Chili pourra exporter, à bref délai, un gros tonnage de lin.

Le chanvre réussit fort bien dans les provinces de la zone centrale, mais sa culture est assez réduite.

La betterave sucrière est plantée depuis trois ans au Chili et il n'a encore été fait que de timides essais. Le plus important a été réalisé par la Raffinerie de sucre de Penco : les résultats auraient été des plus intéressants.

Le commerce des céréales est entre les mains d'un petit nombre de maisons ayant de nombreuses succursales dans les centres de production. Les maisons françaises sont rares et le fait est à regretter, car le commerce des grains est une des meilleures affaires au Chili. Il serait intéressant que les minoteries françaises se groupent et s'organisent pour avoir un comptoir d'achat à Valparaiso ; elles y pourraient faire des affaires profitables. En 1894 je fis des tentatives auprès de la minoterie lyonnaise, afin d'installer un comptoir d'achat à Concepcion del

Uruguay, dans la République Argentine ; mes démarches ne furent pas couronnées de succès : les uns voulaient que je fisse l'avance du prix et du fret ; d'autres répugnaient à se trouver avec des concurrents dans la même combinaison. J'en fus pour mes frais. Si, à l'heure actuelle, la mentalité s'était modifiée, j'en serais ravi, car le commerce des céréales peut être rémunérateur, à condition d'éviter les intermédiaires et d'acheter directement dans les centres de production.

A mon avis, il y a plus d'argent à gagner dans le commerce des grains que dans leur production. L'agriculture m'a toujours paru une affaire pleine d'aléas. Quand la récolte est abondante les prix sont bas : en 1892 et 1893, dans la République Argentine, j'ai vendu ma production à 8 francs les cent kilos pour le blé et à 3 fr. 50 pour le maïs. Inutile d'ajouter que ces opérations ne m'ont pas enrichi. Dans les années mauvaises, la production est faible, mais il existe toujours quelque pays, de par le monde, où la récolte a été bonne, ce qui empêche les cours de monter à un niveau rémunérateur.

Il faut reconnaître cependant que l'agriculture donne, certaines années, des résultats très satisfaisants : depuis la guerre les cours ont monté terriblement. Les derniers achats faits dans la République Argentine l'ont été sur la base de \$ 26 m/n les cent kilos, soit au change actuel à 180 francs. Au Chili le cours est un peu inférieur parce que le fret pour l'Europe est plus élevé.

Ces prix toutefois ne sauraient être maintenus indéfiniment et il est à craindre que le terrain, que l'on achète maintenant sur la base d'un rendement de 10 %, ne baisse dans la proportion des récoltes. Je conseille donc aux Français qui voudraient s'expatrier de ne pas engager des capitaux dans la culture des céréales au Chili et dans la République Argentine.

L'agriculture n'a pas donné naissance au Chili à beaucoup d'industries : il n'y a pas de distilleries de grains, pas de sècheries de pommes de terre. Par contre il existe un assez grand nombre de moulins, qui assurent la farine nécessaire à la consommation du pays. La betterave

n'est pas encore cultivée assez en grand pour justifier l'installation de fabriques de sucre de betterave. Il existe bien deux raffineries de sucre, l'une à Penco et l'autre à Viña del Mar, mais elles ne font que traiter le sucre brut de canne qu'elles achètent au Pérou. Ces deux raffineries réussissent bien et donnent des dividendes intéressants. L'importance de la consommation chilienne de sucre ne justifierait pas l'installation d'autres raffineries, pour le moment au moins. Cette industrie, au reste, se trouve dans une situation assez aléatoire du fait qu'elle est tributaire de l'étranger pour sa matière première, laquelle pourrait faire défaut le jour où le Pérou interdirait l'exportation de son sucre brut, comme l'a fait la République Argentine depuis l'année 1918.

L'industrie des machines agricoles n'existe pas au Chili et tout le matériel de charrues, faucheuses, batteuses, s'importe des Etats-Unis ou d'Angleterre. Peut-être serait-il possible aux fabricants français d'entrer en concurrence avec ces deux pays, maintenant que nous avons

les mines de Lorraine et un change bas, favorable à l'exportation.

La vigne a pris au Chili un essor rapide et on y produit d'excellents raisins et des vins estimés. Le Chilien est très amateur de raisin et une partie de la récolte se vend sous cette forme. Dans la région de Coquimbo le muscat donne un fruit délicieux, que l'on consomme frais, mais que l'on dessèche aussi pour le vendre sous la forme de raisins secs (pasas de uva). Les plants les plus divers ont été importés au Chili, aussi y trouve-t-on tous genres de raisins : cabernet, malbec, pinot, semillon, isabelle, etc.

Ces mêmes variétés se retrouveraient dans le vin, s'il n'était d'usage de tout transformer en bordeaux et en bourgogne, grâce à la science des maîtres de chais, Français pour la plupart. En ce qui me concerne j'ai regretté de ne rencontrer que des vins maquillés : j'ai le mauvais goût d'être de ceux qui préfèrent la blonde nature à la brune au poil décoloré par les drogues. Le vin chilien a certainement un bouquet particulier, qui ne doit pas être désagréable ;

pourquoi faut-il qu'on détruise sa personnalité ?

Dans la région de la Serena on produit des vins généreux, analogues aux vins d'Espagne ; là encore, je crains que la ressemblance ne soit très artificielle.

Les fruits du Chili ont la réputation d'être les meilleurs de l'Amérique du Sud et cette réputation ne me paraît pas usurpée : la poire y est exquise, comme aussi la pomme, qui se cultive en grand dans la zone tempérée et dans le nord de la zone froide. La pêche, l'abricot, la prune, le coing, la noix et la châtaigne valent nos fruits de France. Ils ont le grand avantage, sur les nôtres, d'être presque toujours des fruits sains : on ne trouve pas au Chili un fruit piqué sur cent. Cela tient, je crois, au grand nombre d'oiseaux qui animent la campagne chilienne. Si, en France, le petit oiseau n'était pas traqué comme il l'est par le chasseur, malgré les règlements, nous n'aurions pas cette abondance de fruits véreux qui déparent nos vergers.

La plupart des arbres fruitiers ont été importés d'Europe au Chili, et ils s'y

développent aussi bien que chez nous, sinon mieux : j'ai vu de jeunes arbres chez qui la valeur n'a pas attendu le nombre des années. Le châtaignier, par exemple, qui pousse assez lentement dans nos pays, pousse au Chili avec une vigueur surprenante. Ce pays, où la forêt est envahissante, est particulièrement propice à l'arbre fruitier, lequel vient merveilleusement, même à l'état sauvage. Dans certaines forêts il y a une proportion d'environ 5 % de pommiers sauvages, portant un petit fruit qui fournit un cidre excellent mais âpre. J'ai vu dans les Missions Argentines et Paraguayennes l'oranger à l'état sauvage en pleine forêt vierge, mais la proportion, par rapport aux autres essences, ne m'a pas paru être aussi forte.

Il est probable que c'est l'oiseau qui a été le véhicule de ces semences d'arbres fruitiers. L'oiseau est, du reste, un grand propagateur au Chili, malheureusement pas toujours de la bonne semence. Ainsi certains pâturages sont envahis par les ronces, au grand dam des propriétaires, mais qui pourrait empêcher les oiseaux d'aimer les mûres !

Il existe au Chili deux grandes fabriques de confitures : l'une anglaise, l'autre allemande. Avec les mêmes fruits la première produit une confiture gélatineuse peu appétissante ; l'autre fabrique la meilleure confiture que j'aie jamais mangée. Si cette fabrique pouvait exporter, elle pourrait augmenter son chiffre d'affaires sans limites ; mais elle n'arrive pas à approvisionner le marché chilien et le propriétaire, homme consciencieux, ne veut pas dépasser certaine limite, de crainte d'amoinrir la qualité au profit de la quantité. L'exemple m'a paru trop beau et trop rare pour ne pas mériter d'être signalé.

Il se fait au Chili un grand commerce de fruits et de vins et ce commerce enrichit son homme avec rapidité, car la consommation y est importante et dans les pays sud-américains on paye largement. Comme exportation il ne s'est pas encore fait un gros chiffre d'affaires ; cependant on commence à exporter les fruits, la pomme surtout, dans la République Argentine, au Pérou et en Bolivie. Le moment est proche où ces fruits se

dirigeront sur l'Europe et les Etats-Unis : sans la guerre l' « American Export Fruit C<sup>o</sup> » aurait déjà envoyé ses bateaux spéciaux au Chili. Grâce à la situation de ce pays dans une autre hémisphère que le nôtre, nous pourrions manger en hiver ses fruits d'été ; au printemps ses fruits d'automne.

Aussi je crois que la plantation d'arbres fruitiers est l'une des très bonnes affaires du Chili. Il serait intéressant que des capitaux français s'intéressent à ces plantations et organisent une affaire commerciale pour l'introduction des fruits en France. Certaines sociétés se sont déjà montées dans le double but de produire et d'exporter. L'une d'elles, « Los Huertos de Negrete » a déjà 300 hectares plantés de pommiers. L'initiateur de l'affaire, M. Aninat, banquier chilien mais d'origine française, estime que cette industrie peut donner, au bout de 8 ans de plantation, environ 50 % du capital engagé ; dès la quatrième année on peut déjà retirer un bon intérêt d'argent.

Je ne saurais donner les mêmes perspectives de réussite pour la vigne, qui

demande autant de temps pour entrer en rapport, en tant que vin tout au moins. Les vins du Chili n'ont pas la finesse de nos grands crus et le Chilien, qui peut payer, préfère nos vins aux siens. La preuve en est dans le chiffre d'importation de vins fins au Chili. Comme vins courants je ne crois pas que les crus chiliens puissent s'exporter avec bénéfice: la République Argentine en produit de grandes quantités dans la région de Mendoza, quantités telles qu'il a fallu parfois jeter le vin au ruisseau. Je connais nombre de propriétaires à Concordia qui, par suite de la mévente des vins, ont dû arracher leurs vignes pour planter l'oranger, le citronnier et le mandarinier, dont les fruits trouvent un marché rémunérateur à Buenos-Ayres. La production chilienne suffit à sa consommation actuelle, mais je ne vois pas de perspective d'augmentation considérable de cette consommation. Il est, au contraire, à craindre que la consommation n'aille en diminuant, du fait de la propagande qui se mène actuellement contre les boissons alcooliques. J'ai vu certain propriétaire

introduire dans le contrat de vente de sa propriété l'engagement par l'acheteur de s'abstenir de la vente de toute boisson contenant de l'alcool. Ce dernier fait, en effet, des ravages regrettables dans le peuple chilien et de nombreuses ligues anti-alcooliques se sont fondées pour extirper chez l'ouvrier son vice favori. Rien ne dit donc qu'un jour ne viendra pas, prochain peut-être, où le Chili adoptera une législation analogue à celle des Etats-Unis, pour interdire l'alcool et le vin. Ce jour-là les viticulteurs chiliens seront dans le marasme.

La canne à sucre viendrait certainement bien dans le Nord du Chili, dont une partie correspond à la zone tropicale. Il est question d'implanter cette culture dans la région de Tacna ; de grands travaux sont en cours d'exécution pour irriguer quelques milliers d'hectares que l'on consacrera à la canne à sucre. Le Chili, qui a déjà des raffineries, pourrait produire sa matière première et s'affranchir de son voisin, le Pérou, avec lequel il n'entretient pas des rapports très cordiaux. D'après les résultats donnés par

la canne à sucre dans le Haut-Parana, cette culture me paraît être l'une des affaires les plus rémunératrices que l'on puisse entreprendre au Chili ; mais il faut, pour cela, disposer de gros capitaux, car l'irrigation dans le Nord ne peut s'y faire qu'à grands frais.

Les Chiliens forment la grande masse des agriculteurs ; la plupart sont très entendus dans leur métier et n'ont rien à apprendre des étrangers. Il existe au Chili plusieurs écoles d'agriculture qui ont vulgarisé les méthodes nouvelles de travail. Il en sort des ingénieurs agronomes assez recherchés comme administrateurs dans les grandes propriétés agricoles. Le Chilien est intelligent, assez travailleur, et s'assimile vite les choses.

Les manœuvres sont presque tous Chiliens : ce sont de bons ouvriers, surtout si on les intéresse sur les bénéfices de l'exploitation. Les salaires sont bien maigres et sont restés à peu près ce qu'ils étaient avant la guerre. Dans bien des endroits ils ne gagnent qu'une piastre par jour. Quand on les nourrit, on leur donne une certaine quantité de haricots

et de farine de froment. Le logement est des plus hygiéniques, pour ceux qui apprécient le grand air : quelques planches mal jointes abritent tant bien que mal des familles généralement nombreuses.

Beaucoup d'étrangers se sont fixés au Chili comme agriculteurs : pas mal d'Anglais dans la zone centrale ; beaucoup d'Allemands dans le Sud et quelques Français éparpillés un peu partout. Peu d'ouvriers agricoles sont étrangers, car cette main-d'œuvre trouve à s'employer dans l'Argentine et au Brésil dans de meilleures conditions qu'au Chili. Il n'existe pas, dans ce dernier pays, de colonies comme dans l'Argentine. La terre est restée au Chili entre les mains d'un petit nombre de propriétaires, occupant de grandes étendues, et souvent associés.

A ce propos, je signalerai une méthode originale, autant que pratique, de partage. Deux associés décident de se séparer : au lieu de demander un arbitrage, fait le plus souvent par un tiers qui connaît moins la valeur du bien à partager que les associés, et que ces derniers

peuvent toujours suspecter de partialité, les co-associés font le partage eux-mêmes : l'un fait les lots, l'autre choisit. On conçoit que, dans ces conditions, le partage soit fait très également, car si l'associé chargé du partage fait mal les lots, il est assuré que son co-associé, qui a le droit de choisir, prendra le plus avantageux.

Je ne veux pas clore ce chapitre sans mettre en garde contre les mauvais titres de propriétés.

Il est fort difficile d'avoir de bons titres au Chili, comme dans toute l'Amérique du Sud ; beaucoup de terrains ayant été pris à l'Etat, à des époques plus ou moins lointaines. Le processus était le suivant : on achetait 2 ou 3.000 hectares riverains de terrains fiscaux et l'on s'arrondissait, au détriment de ces derniers, de 20 ou 30.000 hectares. Comme il n'existe pas, au Chili, de cadastre, que les limites sont généralement très vaguement indiquées sur les titres de propriété ; que ces limites consistent en cours d'eau et en montagnes aux dénominations peu variées, mais variables ; que le bien public est

considéré au Chili, comme un peu partout, comme *res nullius* ; on conçoit que les usurpations étaient faciles, surtout pour les personnages bien en cour.

Or, la prescription trentenaire n'existe pas au Chili, à l'égard des terrains fiscaux ; il en résulte que l'acheteur peut être dépouillé de ce qu'il a acquis, en cas de revendication par l'Etat de ce qui lui appartient, même quand il est justifié que le vendeur a eu la jouissance du terrain pendant plus de 30 ans consécutifs. Cette revendication ne manque pas de se produire quand la propriété passe des mains d'un « hijo del pais » (fils du pays), dans celles d'un « gringo » (étranger).

Aussi est-il nécessaire de bien faire examiner les titres par deux ou trois notaires ou avocats, avant d'acheter et de ne payer qu'un acompte jusqu'à ce que la validité ait été bien établie.

Certains propriétaires ont trouvé un moyen ingénieux de donner un semblant de validité à leurs titres de propriétés, quand ils sont mauvais. Le truc consiste à se faire faire un procès de complaisance

par un voisin : on plaide et l'on obtient un jugement, confirmé par un arrêt, déterminant les limites des propriétés.

### L'ÉLEVAGE

Il est rare qu'une affaire agricole au Chili ne comporte pas en même temps l'élevage du bétail.

Suivant le climat on y élève les bêtes à corne ou les moutons ; quand le terrain le permet les deux ensemble. Dans la zone nord l'élevage est inexistant, car le pâturage manque. Dans la zone tempérée et dans le nord de la zone froide on fait l'élevage des bêtes à cornes, des chevaux, des moutons, des chèvres, de la volaille et, comme les fleurs abondent, des abeilles. Dans le sud de la zone froide on n'élève guère que le mouton.

Le bétail bovin, créole provenant des

animaux importés par les Espagnols, lors de la conquête de l'Amérique, ne compte plus qu'un petit nombre de têtes. Ce bétail trouvait autrefois un débouché dans les « saladeros », établissements où se fabriquait la viande boucannée. Le cuir avait une assez grande valeur, car ces animaux rustiques exposés depuis des siècles à toutes les intempéries, avaient été dotés par la nature d'un cuir épais très apprécié des tanneurs pour la semelle.

Aujourd'hui l'industrie saladerille a à peu près disparu : la viande boucannée n'était guère consommée que par les nègres du Brésil et de la Havane ; or, la population nègre de ces pays est fortement mélangée maintenant d'Européens, qui préfèrent, à juste raison, la viande fraîche à la viande boucannée ; le nègre n'a pas tardé à suivre la préférence de l'Européen. Il en résulte que, faute de consommateurs, le saladero a dû se convertir en frigorifique.

La race actuelle est un produit métis, plus ou moins pur, provenant du croisement du bétail autochtone avec le bétail

importé. Les reproducteurs anglais ont prédominé ; pour le bétail bovin, le Durham vient en premier lieu, mais le Hereford et le Ayrshire sont aussi très estimés. Les taureaux hollandais ont donné d'excellents résultats, surtout pour les vaches laitières. Un Français du Sud a introduit avec succès des reproducteurs normands.

Pour le bétail ovin, c'est le Southdown qui fait prime.

Quant au cheval, le Percheron est en grande faveur au Chili, mais les produits du croisement ne se rencontrent guère que dans les villes. Dans les montagnes surtout, on trouve le cheval barbe descendant de ceux importés par les « conquistadores ». C'est une bête sobre, résistante, habituée au danger, qui rend de grands services dans les régions montagneuses. Le Chilien estime que là où un homme passe un cheval peut passer. Il est surprenant de voir l'adresse et le sang-froid de ces animaux, auxquels les larges éperons chiliens font exécuter de véritables acrobaties sur les pentes abruptes de la Cordillère des Andes. Le cheval chilien,

habitué à la montagne, aborde des côtes à 50 % sans sourciller. S'il trouve la descente trop rapide, il s'assied sur l'arrière-main et procède par glissements successifs. En Savoie, où j'ai passé plusieurs années dans la montagne, je n'ai jamais vu de mules passer par les endroits difficiles que le cheval chilien franchit sans broncher.

De même le petit bœuf de montagne, qui est le seul moteur pratique pour l'exploitation de la forêt, est surprenant d'endurance et d'adresse. Dans la montagne, pour le travail des bois, le métis ne vaut rien, *a fortiori* le bœuf importé. Il faut la race autochtone pour vaincre les difficultés qu'accumule une nature vierge, ou presque.

La chèvre vient bien au Chili, mais l'élevage en est assez restreint, car la chèvre rapporte moins que la vache ou que la brebis.

Rien de bien spécial à dire du porc : le croisé Berkshire est le plus répandu, étant d'un meilleur rapport que les autres espèces. L'élevage porcin est peu conséquent parce que les frigorifiques sont

trop éloignés des centres d'élevage. On mange peu de porc frais au Chili, mais on consomme pas mal de charcuterie. Comme cette dernière se vend cher et que la viande de porc est bon marché, les charcutiers se font de rapides fortunes. Je suis convaincu qu'une fabrique de conserves de porc, pour l'exportation sur l'Europe, où cette viande est hors de prix, réaliserait des bénéfices considérables.

Toute ferme a sa basse-cour : dindons, oies, poules, pigeons, abondent au Chili, mais on n'y fait pas l'élevage fin. Rien dans ce pays ne vaut la volaille de Bresse ou du Mans. Au reste le gourmet n'existe pas au Chili : on mange pour vivre, on ne vit pas pour manger. Ce n'est pas au Chili que Brillat-Savarin aurait pu composer ce chef-d'œuvre qu'est sa « Psychologie du goût ».

Au Chili les abeilles abondent, car la flore silvestris y est abondante et variée : on y cultive également toutes les fleurs de nos pays : tout Chilien, qui se respecte, a un jardin et des fleurs. Le miel est diversement parfumé suivant que

l'abeille butine les fleurs sauvages ou les fleurs cultivées. Comme les premières sont infiniment plus nombreuses que les secondes, le miel a généralement un goût un peu amer.

Le commerce du bétail est monopolisé par les frigorifiques, qui ont des acheteurs dans tous les centres d'élevage de quelque importance. Les marchands de chevaux sont généralement chiliens ; on prétend qu'ils ont des trucs inédits pour transformer une rosse en un cheval fringant. Je doute cependant qu'ils puissent en remontrer à nos maquignons.

Au reste le cheval a tendance à disparaître au Chili, comme ailleurs, devant l'automobile. Dans les villes on ne voit guère d'équipages et l'automobile est devenue la reine du pavé et même de la route chilienne, si l'on peut donner le nom de route à des pistes semées d'ornières, tantôt pierreuses, tantôt sablonneuses, couvertes alternativement, suivant la saison, de boue ou de poussière. Cette poussière est si fine et si abondante que les bœufs de camionnage ne peuvent supporter qu'un certain nombre d'heures de

travail sur ces routes, sous peine de mourir de congestion par suite de l'obturation des bronches. S'il pleut abondamment, ces mêmes routes se transforment en marécages impraticables au trafic.

Il faut la machine américaine pour pareilles routes et un chauffeur du cru, car la route chilienne a de quoi faire dresser les cheveux sur la tête du chauffeur européen, fût-il chauve. Aussi parfois le chauffeur vous sème-t-il en route sans s'en apercevoir. En janvier dernier, dans les environs de Concepcion, une automobile ramenait de nuit deux hommes de lettres, dont l'un rédacteur du journal *El Sur*. Il faut croire que la route n'était pas très unie, car au terme du voyage, le chauffeur s'aperçut que sa voiture était vide. Il fallut retourner à la recherche de ces deux lâcheurs : on les retrouva tous les deux, l'un n'était que blessé, mais le rédacteur était mort. On fit des obsèques superbes au second et on fit parler le premier : de son témoignage il résulta qu'une secousse, plus violente que les autres, avait fait passer nos deux hommes par dessus bord. Quand on fait

de l'auto dans la campagne chilienne, il paraît prudent de se faire attacher à son siège même si l'on n'a pas l'intention de se livrer aux sensations du « looping ».

Le commerce des cuirs et des laines se trouve entre les mains des Anglais, Américains du Nord et Allemands. C'est un des gros commerces au Chili, mais les places à prendre seront âprement défendues par les contrôleurs actuels du marché. Une maison française, avec nombreuses succursales à l'étranger, en a fait l'expérience. Avec des capitaux, de la patience et de bons employés, toutes choses qu'elle a, cette maison arrivera à prendre sa place à Valparaiso, où elle a installé sa maison d'achat.

Le commerce de la volaille et des œufs est purement local ; peut-être y aura-t-il plus tard matière à exportation.

Dès à présent, l'exportation du miel chilien pourrait se faire sur la France, car il s'en produit de grandes quantités et il s'en exporte beaucoup sur l'Angleterre. Il est prudent, paraît-il, de bien examiner le contenu des barrils livrés : certains envois ont été faits avec un

pourcentage élevé de sable. Le procédé, renouvelé des anciens, n'a rien qui doive nous étonner : pendant la guerre, il s'est vendu en France force molettes de beurre armé. L'armature était généralement constituée par une brique, voire même de mauvaise qualité.

O fortunatos nimium, sua si bona norint  
Agricolas..

Mais laissons l'églogue pour la prosaïque industrie relevant de l'élevage.

Le Nord-Américain a trouvé la machine avec marche arrière pour récupérer le cochon, quand le saucisson est mal réussi ; le Sud-Américain a trouvé mieux, puisqu'il transforme le mouton à 4 pattes en mouton à 5 pattes, sans autre artifice que le froid. Le frigorifique a été la source de revenus énormes pendant la guerre européenne. On dit que le plus ancien, celui de Rio Seco, a remboursé son capital initial de £ 30.000 un certain nombre de fois en l'espace de quelques années. Au Chili, il existe 7 frigorifiques dans le territoire de Magellan et un à

Puerto-Montt. Toutes ces affaires se trouvent entre les mains d'Anglais et d'Américains ; les capitaux français ne brillent encore là que par leur absence.

Le dernier frigorifique installé est celui de Puerto-Natales. Monté pendant la guerre à grands frais, ayant tout surpayé, il aura de la peine à rémunérer son capital de £ 400.000. Toutes les autres affaires sont saines et payent de bons dividendes.

En plus de la viande frigorifiée, on fait aussi, dans ces mêmes établissements, la conserve : le « singe » et la langue ; toutefois ces affaires sont loin d'avoir l'importance des usines argentines et uruguayennes de Colon, Paysandu, Fray-Bentos, etc.

L'industrie de la viande frigorifiée a réalisé un grand progrès sur celle de la viande boucannée, mais il lui reste un progrès à accomplir : celui de conserver à la viande sa saveur. Malgré cet inconvénient, l'industrie frigorifique va de l'avant au Chili, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné que le « frigo » est actuellement entré dans les mœurs de tous les pays d'Europe, et que l'élevage

chilien va en se développant rapidement par suite des bénéfices qu'il donne.

On compte, en effet, que 1.000 vaches donnent une moyenne annuelle de 750 veaux, qui valent, au bout de l'année, de \$ 120 à \$ 150 l'un. Le prix actuel d'une vache étant de \$ 300 m/c, on voit que le rendement brut est d'environ 50 %. Pour la brebis le rendement est plus élevé encore : une brebis, coutant £ 1, donne environ £ 1 par an, tant en agneau qu'en laine, soit du 100 % brut.

Ce sont là des rendements énormes, résultats de la guerre européenne, qui sont acquis aux propriétaires anciens, mais auxquels le nouvel arrivant ne saurait prétendre. Pour l'ancien détenteur du terrain, qu'il a acquis à bas prix, l'intérêt du capital compte peu ; il n'en est pas de même pour le nouveau venu : l'affaire d'élevage est si rémunératrice que bien peu de propriétaires consentent à vendre ; s'ils le font, ce n'est qu'à des prix très élevés et en capitalisant sur un rendement de 10 à 12 %. L'ancien propriétaire pourra retirer chaque année de 40 à 80 % du capital qu'il a engagé ; le nou-

veau venu, à moins d'une occasion exceptionnelle, ne tirera pas plus du 10 % de son argent. C'est donc, à mon avis, un gros risque à courir que d'acheter actuellement du terrain d'élevage, car comme pour l'agriculture, une baisse de tous les produits est à envisager, en même temps qu'une baisse corrélative des terrains. Je crois, toutefois, que les prix de produits d'élevage resteront plus longtemps à des cours élevés que ceux des produits agricoles. Pour les personnes qui désireraient faire de l'élevage et de l'agriculture au Chili actuellement, je conseillerais l'achat de terrains vierges, que l'on peut encore obtenir à des prix bas, parce qu'ils ne produisent encore rien ou peu de chose et que tout terrain se paye sur la base de ce qu'il rend, ce qui est assez normal. Je reviendrai sur cette question à propos de la forêt.

L'industrie laitière est assez développée au Chili. Sans parler du lait naturel, il existe aussi dans le Sud une fabrique de lait concentré et de lait en poudre, produits analogues à ceux de la marque Nestlé. Cette industrie, nouvelle au Chili,

avait obtenu des droits protecteurs élevés, mais la Société Nestlé était puissante et, se voyant éliminée du marché elle mit en branle la presse et le Parlement pour obtenir la suppression de ces droits protecteurs. Le calme a suivi la tempête, les deux sociétés étant arrivées à un accord, sur le dos du consommateur, cela va sans dire.

L'industrie du fromage n'existe pour ainsi dire pas. Dans la région comprise entre Santiago et Valparaiso, on fait des fromages de chèvre, mais quelle différence avec nos Saint-Marcellin !

Le beurre, par contre, donne lieu déjà à des industries conséquentes. Dans certaines installations on traite les vaches à la machine, puis le lait passe directement dans des machines, d'où il sort sous forme de beurre légèrement salé et enveloppé dans du papier parcheminé. Dans ces conditions le beurre arrive à se conserver assez longtemps sans s'aigrir. On compte qu'une vache chilienne donne, comme quantité annuelle de lait, cinq fois son poids : une vache de 400 kilos donnerait donc 2.000 litres de lait par an,

soit 6 litres par jour. Il s'agit là de la moyenne des vaches courantes ; les bonnes laitières arrivent à fournir de 15 à 17 litres par jour. Le rendement en beurre est d'environ 4 %.

Pour le moment, le beurre se vend au Chili plus cher qu'en France, il n'y a donc rien à faire comme exportation, mais la production allant en se développant de façon rapide, il peut y avoir là une affaire intéressante à suivre et à tenter plus tard.

Aux produits de l'agriculture et de l'élevage peuvent se joindre ceux de la chasse, comme produits du sol.

Le gibier à poil est peu abondant au Chili. On trouve cependant, comme fauve, dans les forêts éloignées des habitations, le « puma », le lion d'Amérique. C'est un animal de la taille d'un gros chien terre-neuve, qui ne s'attaque guère à l'homme. Cependant il est arrivé récemment qu'un mineur en grève, de la région de Curanilhaue, s'étant rendu dans un bois et s'y étant sans doute endormi, a été retrouvé le lendemain égorgé par les pumas. Ces derniers font,

par contre, d'assez grands ravages dans les troupeaux, surtout à l'époque où le puma femelle a ses petits, car elle les exerce au carnage et tue alors par sport. Un puma fit dans une estancia, en l'espace d'une seule journée, un carnage de plus de cinquante moutons. En temps habituel le puma se contente de faire une victime qu'il égorge et dont il suce le sang ; celui qu'il préfère à tout autre est le sang de poulain.

La fourrure du puma n'a qu'une valeur d'estime : le poil en est rude et peu fourni.

Le « guanaco », qui abonde dans l'Argentine est assez rare au Chili ; on en trouve cependant dans la montagne, mais il est assez fuyard et il faut l'affûter pour avoir quelque chance de le tirer à portée. Le guanaco porte une laine abondante et longue, qui peut se tisser. Les Indiens en font des « ponchos ». La peau préparée permet de faire de jolies couvertures au poil soyeux.

Le lièvre de Patagonie à pied fourchu est rare ; par contre le lièvre allemand abonde dans certaines régions où il a été

importé. Il est en telle abondance parfois qu'il fait des dégâts sérieux dans les récoltes. Certaines îles de Magellan sont aussi peuplées de lapins, importés on ne sait d'où. Il est à souhaiter pour les agriculteurs chiliens que ces lapins ne se propagent pas sur le continent, car ils pourraient devenir, dans un pays aussi peu peuplé que le Chili, un danger comme en Australie.

Le gibier à plume est plus abondant que le gibier à poil : il y a du faisan dans les environs de la Serena, descendants des faisans importés par les Espagnols lors de la conquête.

Quant à la perdrix d'Amérique, on la trouve partout où il y a des céréales, mais sa chair ne vaut pas celle de ses congénères d'Europe. Dans la République Argentine, il y en avait tellement, il y a une trentaine d'années qu'on ne les chassait plus au fusil, estimant qu'elles ne valaient pas le prix de la poudre ; on corrigeait les chiens quand ils arrêtaient des perdrix. Les gamins les chassaient à cheval d'une façon amusante. La perdrix ne se lève généralement pas, mais

commence à courir quand elle se croit vue. Dès qu'elle atteint une touffe d'herbe elle s'y blottit. A ce moment le gamin entrait en jeu : monté sur un cheval et armé d'un roseau à l'extrémité duquel il avait attaché une ficelle munie d'un nœud coulant, il commençait par faire trois ou quatre fois le tour de la touffe d'herbe où se trouvait la perdrix. Cette dernière, hypnotisée, ne bougeait plus. Sans arrêter son cheval, le gamin tendait son roseau dans la direction de la perdrix et lui promenait la ficelle sur le corps jusqu'à ce qu'il fût arrivé à placer la tête dans le nœud coulant. Arrivé à ce point, il ferrait et ramenait la perdrix au bout de sa ligne.

La « martineta » n'existe pas dans le Chili, alors qu'on en trouve un peu partout dans l'Argentine : en septembre et octobre 1919, j'en ai tué un certain nombre tout au nord de ce dernier pays, dans le territoire de Misiones.

Le pigeon sauvage et la tourterelle vivent en bandes nombreuses aux alentours des régions boisées.

Le perroquet habite les forêts chiliennes.

nes jusque assez bas dans le Sud; sa chair est coriace et d'un goût sauvage. Par contre la petite perruche verte est un assez bon morceau. Au moment des semailles les perruches se rencontrent en bandes nombreuses, que l'on peut exterminer si l'on dispose de beaucoup de cartouches, car les blessées crient et celles qui n'ont pas été touchées reviennent en tournant au-dessus de celles qui les appellent.

Quant au gibier d'eau, je n'en ai vu nulle part autant qu'au Chili. Les bécassines ne vivent pas en bandes très nombreuses, mais les oies, canards et sarcelles se rencontrent en masses compactes. A Mejillones j'ai assisté à un défilé curieux de canards. D'abord toute la bande, qui couvrait plusieurs hectares de mer et devait compter quelques centaines de mille de canards, commença par s'ébrouer dans l'eau, puis se forma en escadrons, qui abandonnèrent l'eau à tour de rôle pour former de longues files, qui toutes passèrent au même endroit en décrivant un grand S. Sur l'un des côtés de l'S se tenaient en ligne quatre canards,

des généraux sans doute, qui paraissaient être placés là comme arbitres des mouvements de leurs troupes. Une fois le défilé terminé les quatre canards partirent à tire d'aile, sans doute pour faire la critique des manœuvres.

Il n'existe pas de fabriques de conserves de gibier et il pourrait y avoir une affaire profitable à faire au Chili pour une petite société, qui organiserait la chasse, la préparation et la mise en boîtes.

Pour la chasse il ne faudrait pas toutefois compter sur le Chilien, qui n'est pas chasseur, par contre l'Indien l'est ; c'est lui qui est le grand fournisseur de fourrures.

La plus estimée est celle du « Chinchilla », qui abondait autrefois dans la région de la Serena. Malheureusement ce petit animal devient de plus en plus rare et, même dans son pays d'origine, la douzaine de peaux atteint un prix très élevé.

Dans les îles du Sud on chasse aussi le phoque à deux poils, le seul dont la fourrure ait quelque valeur, car elle est assez soyeuse et dure indéfiniment. Mal-

gré le prix toujours plus élevé des peaux, cette chasse se pratique de moins en moins, en raison des dangers qu'elle présente : dangers de mer, par suite des tempêtes fréquentes qui se déchaînent dans cette région ; dangers de terre par suite de l'escarpement de ces îles qui rend l'atterrissage difficile. De plus en plus l'Indien des côtes abandonne le métier aléatoire de la chasse au phoque pour celui plus stable d'ouvrier d'usine.

En Patagonie, il existe un renard roux dont la fourrure est assez recherchée ; dans la Terre de Feu on trouve aussi un renard analogue au précédent, mais de taille plus petite. Il se fait un certain commerce de peaux à Punta Arenas, qui est le grand port d'exportation non seulement des produits chiliens, mais aussi de ceux de la Patagonie Argentine.

Le « sorino » a, lui aussi, une bien jolie fourrure, foncée sur le dos et blanche sur le ventre, malheureusement c'est une bête puante, dans toute l'acception du mot. On ne peut dépouiller cette peau qu'avec beaucoup de précautions, de façon à ne pas répandre sur la fourrure

le liquide nauséabond que contient la vessie du sorino. Cette urine, dont l'odeur n'a rien de comparable au Lubin, est la seule défense de cet animal, mais quelle défense ! Un exemple fixera les idées sur ce point. Un de mes amis, arrivé récemment d'Europe, était allé chasser, accompagné d'un domestique. Après avoir tué quelques perdrix, notre ami avisa un petit animal au poil noirâtre qui se défilait. Le domestique n'eut pas plus tôt aperçu le sorino, qu'il décampa à toutes jambes. Mon ami s'étonna d'abord de la poltronnerie de l'aborigène : ce n'est pas à lui qu'un animal de cette taille ferait peur. En bon Suisse qu'il était, il mit donc en joue, visa soigneusement et culbuta l'animal au premier coup. Fier de son succès, mon ami s'approcha, en courant, de sa victime. Il se trouvait encore à 5 ou 6 mètres de cette dernière quand il reçut un jet d'un liquide tellement écœurant qu'il fut pris de vomissements et faillit se trouver mal. Comme il put il revint à la maison de son amphytrion, que le domestique était allé prévenir en cou-

rant. On dut déshabiller mon ami dans un hangar, le laver à la potasse et brûler ses vêtements. Mon ami prit ensuite le lit qu'il garda deux jours, sous l'empire de nausées violentes. Aussi jura-t-il, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus.

Autre exemple, si le premier ne vous suffit pas : quand on voyage en chemins de fer, s'il arrive qu'un sorino ait uriné dans le voisinage des voies, il faut relever les vitres des portières, tant l'odeur est forte et désagréable.

Sur les bords des rivières et des lacs du Sud, on trouve aussi des loutres, mais il s'en détruit tellement chaque année, que cette fourrure viendra à manquer aussi d'ici peu d'années. La loutre, en effet, a une fourrure recherchée et est facile à détruire. On la capture généralement quand les eaux sont basses, car à ce moment les trous qu'elle habite se découvrent. On les attaque alors à la bêche, après avoir agrandi le trou et on les tue ainsi sans abimer la peau.

## LA FORÊT

La forêt couvre au Chili une superficie d'environ 15.000.000 d'hectares; tout le Sud est très boisé; la forêt vierge se rencontre au sud de Puerto-Montt et dans les deux Cordillères de la Côte et des Andes, au nord de cette ville.

Ces forêts sont composées des essences les plus diverses, dont les plus répandues sont :

- L'espino (*acacia cavenia*) ;
- le queule (*adestemun nitidum*) ;
- l'olivillo (*aextoxicum punstatum*) ;
- le pin araucarien (*araucaria imbricata*) ;
- le boldo (*boldoa fragans*) ;
- le tiaca (*caldecluvia paniculata*) ;

- le peumo (*cryptocaria peumus*) ;
- le canelo (*drymis Winteri*) ;
- le ciruelillo (*embothrium coccineum*) ;
- l'ulmo (*euchypia cordifolia*) ;
- l'alerce (*fitzroya patagonica*) ;
- l'avellano (*guevina avellana*) ;
- le ciprès (*libocedrus chilensis*) ;
- le laurel (*laurelia aromatica*) ;
- la luma (*myrceugenia luma*) ;
- le roble pellin (*nothofagus obliqua*) ;
- le coigue (*nothofagus dombeyi*) ;
- le roble colorado (*nothofagus megalocarpa*) ;
- le rauli (*nothofagus procera*) ;
- le lingue (*persea lingue*) ;
- le mañiu (*pedocarpus chilena*) ;
- le lleuque (*prunopytis elegans*) ;
- le quillay (*quillaja saponaria*) ;
- le palo santo (*weinmannia trichosperma*) ;

Plusieurs de ces essences se transforment en charbon de bois ou se vendent comme bois de chauffage.

Pour la menuiserie on se sert princi-

palement du lingue, du pellin, du rauli, du laurel, de l'alerce.

Le palo santo, l'avellano et le lingue s'emploient surtout pour l'ébénisterie. Pour la tonnellerie le rauli rouge et l'alerce sont particulièrement recommandables. L'alerce surtout est un bois précieux, se prêtant à toutes les utilisations. Sa fibre longue et nerveuse lui assure une supériorité sur toutes les autres essences chiliennes. Il convient à tous les travaux pour lesquels on demande la force unie à la légèreté, ainsi que la résistance aux intempéries. Ce serait un bois merveilleux pour l'avion. On en fait des sortes d'ardoises dont presque toutes les maisons dans le Sud sont recouvertes. Exposées aux pluies fréquentes d'un climat particulièrement humide, des toitures, de cinquante ans d'existence, sont aussi bonnes qu'au premier jour. C'est un bois qui ne pourrit pas et conviendrait bien à la construction navale.

L'alerce ne se rencontre que dans le Sud, à partir de Valdivia ; il ne pousse qu'à une altitude de 400 mètres comme minimum ; il faut donc le couper en

pays accidenté, ce qui rend son exploitation un peu plus coûteuse que celle de certaines autres essences. Ce bois serait certainement très apprécié en France ; la construction navale, la tonnellerie et la fabrique d'avions ne tarderaient pas à le préférer à tout autre bois.

Le rauli est le vice-roi de la forêt chilienne ; on le trouve entre Concepcion et Valdivia, c'est-à-dire dans la zone qui se trouve au nord de celle de l'alerce. Il présente, sur ce dernier, l'inconvénient d'être presque le double plus pesant sans présenter plus de résistance. Il résiste bien à l'humidité, mais finit néanmoins par pourrir.

Il se fait au Chili beaucoup de traverses de chemin de fer, mais on n'emploie guère pour cet office que les bois communs, comme le roble pellin, l'un des plus abondants de ce pays. Ce bois a l'inconvénient d'être lourd et de sécher très lentement : il faudrait des années pour sécher le roble pellin. Il n'est pas imputrescible et les traverses faites de ce bois ne durent guère plus de quinze ans, une fois en terre. Comme c'est un bois

relativement bon marché, il pourrait s'importer utilement en France pour la réfection de nos voies ferrées.

Le commerce des bois est très important au Chili, où le bois prédomine dans la construction, par suite de son bon marché et de la cherté du fer et du ciment. Il n'y a pas un bien grand nombre de maisons qui fassent le commerce des bois, parce qu'il faut immobiliser un assez gros capital en matériel de transport, les wagons mis à la disposition du commerce par les compagnies de transport étant toujours insuffisants. Il faut aussi disposer de fortes sommes pour faire des avances aux scieries, qui coupent le bois en forêt et le débitent.

Cette exploitation se fait habituellement de la façon suivante : Le scieur achète ou loue la forêt qu'il veut exploiter ; il achète généralement pour un prix qui a comme base le nombre de pouces de bois que l'on en peut tirer. Une fois son achat effectué, s'il s'agit d'une forêt vierge, il faut l'organiser. Avant tout il faut faire des chemins, c'est-à-dire des percées dans la forêt, puis assurer la

nourriture du bétail d'exploitation. Cette préparation du pâturage se fait en incendiant certaines parties de la forêt, où l'on sème de l'herbe. Cela fait, le scieur achète ses animaux de travail, en faisant une sélection qui a pour but de réserver les petits bœufs au travail de la forêt et les bœufs plus grands au camionnage des planches de la scierie à la gare d'embarquement. On trouve aisément des tâcherons qui, en hiver, abattent les arbres et les débitent en pièces de 4 mètres de longueur, au moyen de haches et de scies. Ces tâcherons n'apportent que leur travail et il faut leur fournir tout le matériel d'exploitation : haches, scies, chars, bœufs, chaînes, etc. Leur travail consiste à abattre, à couper l'arbre en pièces, à les charger et à les amener à la scierie ; il se rémunère à raison de tant par pied cubique. Un homme, voire un gamin, peut à lui seul charger et amener ces pièces de 4 mètres, pesant parfois un millier de kilogrammes, à travers des chemins invraisemblables. Le matériel roulant est en rapport avec l'état des chemins. Il est des plus rustiques et

consiste en chars composés d'un essieu et de deux roues pleines, sciées dans un bloc de bois dur et affranchies à la hache. Le chargement de ces chars s'effectue de la façon la plus primitive et la plus pratique : on amène le char près de la pièce à transporter puis on cale les roues et on dételle les bœufs. Ces derniers sont alors utilisés pour tirer le tronçon d'arbre à charger, au moyen d'une chaîne fixée au tronçon. Pour permettre d'amener le tronçon à la place voulue sur l'essieu, on dispose, entre ce dernier et le sol, une pièce de bois qui fait rampe et permet de faire glisser le tronçon suffisamment pour bien l'équilibrer sur l'essieu. Une fois le char chargé, on attelle les bœufs et en route pour la scierie, laquelle se trouve généralement en plein bois.

La scierie, en effet, se déplace et se transporte aux endroits où se fait l'exploitation. Les bœufs, là encore, se chargent du transport de l'usine ambulante. Au reste cette dernière s'adapte aux conditions d'exploitation. La scierie de montagne se compose d'un moteur de 8 à 10 chevaux de force et d'un banc muni

d'une scie circulaire ; quelques planches abritent et complètent l'installation.

Une scierie de ce genre arrive à faire dans sa saison, c'est-à-dire pendant les trois mois d'été, de 70 à 80 mille planches de :

3 m. 65 de longueur (12 pieds).

0 m. 232 de largeur (10 pouces).

0 m. 0232 d'épaisseur (1 pouce)

et donner un bénéfice de \$ 20.000 à 30.000, avec un capital d'environ \$ 50 mille, non compris l'achat ou la location du terrain.

La saison d'été est la seule pendant laquelle le scieur de forêt travaille, car c'est le seul moment où il puisse transporter et vendre ses planches. Pendant les trois autres saisons il pleut tellement dans le Sud que tout camionnage devient impossible ; or, le bois ne peut se vendre que rendu à la gare d'embarquement.

Dans presque toutes les gares du Sud on voit, le long des voies ferrées, des quantités énormes de bois débité que l'on laisse sécher, en attendant de pouvoir les

expédier. L'entrepôt des bois le long de la voie ferrée est gratuit et d'usage courant. Comme le bois est partout abondant, on n'a pas à craindre les vols, malgré que ces stocks restent parfois ainsi déposés beaucoup plus longtemps que ne le désireraient leurs propriétaires, car la crise des transports sévit à l'état aigu au Chili, à l'heure actuelle. On manque de wagons, le matériel mis en service n'étant pas proportionné au développement constant du tonnage à transporter. Las d'attendre des wagons, qui ne venaient pas, certains propriétaires avaient trouvé une solution pour convertir rapidement leur bois en espèces sonnantes et trébuchantes. Il suffisait d'assurer son stock de bois et d'y mettre le feu. Je ne crois pas que le procédé, pour pratique qu'il paraisse, soit à importer en France ; je me contente donc de l'indiquer sans toutefois le préconiser.

Le feu est, du reste, le grand agent de destruction du bois chilien. Comme la forêt vierge ne rapporte qu'à condition de l'exploiter ; que beaucoup de propriétaires ne peuvent ou ne veulent pas se

livrer à cette exploitation, qui, au reste, ne défricherait le sol que très lentement ; comme, d'autre part, l'élevage rapporte beaucoup, sans tous les soucis de l'industrie, beaucoup incendient leurs forêts, afin de rendre le terrain apte à la culture et à l'élevage.

Ces incendies se propagent parfois sur des surfaces énormes et, chaque année, nombre d'animaux, et parfois de gens, sont la proie des flammes. Dans certaines villes du Sud, comme Temuco, l'air est parfois irrespirable pendant la saison des incendies, qui ont lieu pendant la période sèche d'été, soit principalement en janvier et février. Ce procédé de destruction de la forêt est interdit par la loi, mais il se pratique néanmoins le plus ouvertement du monde.

Une fois la forêt incendiée, on laboure et l'on sème du blé, afin de nettoyer le terrain et le préparer pour la semence de l'herbe nécessaire au pâturage des animaux. L'herbe la plus estimée est le « *pasto ovillo* ». On sème aussi du trèfle, mais la luzerne se cultive peu au Chili. Dans certaines régions cependant on fait

de la luzerne, que l'on met en balles pour l'expédier dans le Nord. Par contre, dans l'Argentine, la luzerne réussit fort bien. Dans la province de Cordoba surtout, la luzerne atteint des proportions invraisemblables. Certaines luzernières sont si hautes que les animaux disparaissent dans leur masse épaisse ; certaines racines de luzerne atteignent parfois dix et douze mètres de longueur.

Quand la couche de cendres est suffisamment épaisse, on sème le blé sans labourer et l'on obtient ainsi, sans travail une bonne récolte ; mais le plus souvent il faut labourer, ou tout au moins remuer un peu la surface du sol.

En plus du danger qu'ils présentent pour l'homme et les animaux, ces incendies ont le grand défaut de dépouiller de leur végétation les flancs des montagnes. Si le gouvernement n'intervient pas énergiquement pour réprimer cet abus, il y aura à craindre des érosions rapides des parties montagneuses et une modification notable du régime des eaux : les rivières actuelles se transformeront peu à peu en torrents. La forêt, en effet, a une

influence incontestable sur le régime des eaux, sur la condensation de l'humidité de l'atmosphère et sur le climat. Ces phénomènes sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister ; toutefois, en ce qui concerne la précipitation aqueuse, je citerai quelques chiffres qui démontreront que les pluies correspondent à la plus ou moins grande abondance des bois. Voici la hauteur pluviométrique de quelques points pris comme bases de comparaison :

Arica . . . . .	0 m/m
Coquimbo ..	130
Santiago ....	366
Concepcion .	1.322
Valdivia ....	2.710
Punta-Arenas	463

Ainsi dans la zone du Nord, il ne pleut pas, ou presque pas, par suite du manque de forêts. Autrefois cependant des bois couvraient, paraît-il, ces régions, maintenant désolées, et, à cette époque il devait pleuvoir comme il pleut dans les régions tropicales de l'Argentine, du

Paraguay et du Brésil, où les forêts du Chaco et de Misiones précipitent en pluie l'humidité de l'air.

Dans la région du Sud du Chili, encore très boisée, on constate déjà une diminution de la hauteur pluviométrique au fur et à mesure de l'augmentation de la population, augmentation qui correspond à une diminution de la surface boisée. Il est très naturel que l'on autorise le déboisement des plaines, afin d'y permettre la culture et l'élevage ; mais on devrait s'opposer à la destruction des bois dans les parties montagneuses. On peut exploiter la forêt sans la détruire. Au Chili, il ne s'agit pas d'une exploitation, mais d'une destruction stupide, qui équivaut à tuer la poule aux œufs d'or.

En effet, quelles richesses ne pourrait-on pas tirer de tous ces bois ! On pourrait les distiller, les utiliser pour la charpente et la menuiserie, la tonnellerie, la construction navale, sans compter la pâte à papier. Une fois la forêt détruite, toutes ces industries naissantes se verront priver de leur matière première, matière qu'il ne sera pas possible de remplacer.

Il faut, en effet, bien des années pour reconstituer une forêt. J'ai vu cependant avec plaisir que certains industriels prévoyants l'avaient déjà entrepris. Puisse leur exemple trouver beaucoup d'imitateurs ! Dans la région d'Arauco, où se trouvent d'importants gisements de charbon, on a planté des essences propres au boisage, pour remplacer le bois qu'on a déjà tiré de la forêt. Ces essences sont le pin et l'eucalyptus. Des centaines d'hectares de pins ont été plantés dans le voisinage des mines, en prévision de l'avenir.

Je signale, en passant, un procédé ingénieux de plantation, pour mettre les forêts reconstituées à l'abri de l'incendie. On plante les pins en carrés de 300 mètres de côté environ, avec bandes intercalaires d'aromes d'Australie de dix mètres de largeur. Cette essence sert de coupe-feu, car elle est à peu près incombustible. Par suite, s'il survient un incendie intentionnel ou fortuit, il ne peut se propager à toute la forêt et reste circonscrit. Pourquoi notre Administration des Eaux et Forêts n'utiliserait-elle pas ce procédé

dans le Sud de la France, où nous voyons presque chaque année disparaître par le feu quelques centaines d'hectares de nos plantations de pins de l'Estérel et d'ailleurs ? L'arome d'Australie (acacia melanoxyton) vient bien dans tous les terrains, résiste à toutes les températures, profite au sec comme à l'humidité. De plus son bois n'est pas sans valeur et est très estimé des ébénistes.

Cette industrie de l'ébénisterie est très prospère actuellement au Chili, surtout depuis la guerre, qui a empêché l'importation des meubles étrangers. A Santiago il existe une grande fabrique française de meubles et une bonne usine allemande à Traiguen. Ces meubles peuvent lutter avec les meilleurs d'importation étrangère, pour la matière première et pour la façon.

La menuiserie compte aussi des usines importantes ; les principales appartiennent aux grosses firmes qui s'occupent de l'exploitation et du commerce des bois : les portes, fenêtres, parquets, moulures, boiserie de revêtement, se font aussi bien qu'en Europe. Toutefois, pour

la menuiserie fine on trouve difficilement des ouvriers capables. Le manque de main-d'œuvre stylée et le prix élevé payé au Chili pour cette main-d'œuvre fait que l'importation des meubles et du bois ouvré en France se présente comme dépourvue d'intérêt. Rien à faire, non plus, pour l'exportation de ces mêmes articles de France au Chili.

Les tombées de bois sont généralement utilisées pour la caisserie. Tous les emballages des frigorifiques et des fabriques de conserves du Chili et de l'Argentine sont fournis par les industriels chiliens.

Beaucoup de ces tombées pourraient s'utiliser, avec plus de profit, pour la tonnellerie, cette industrie pouvant payer de meilleurs prix que la caisserie. La « Sociedad Maderera Malvoa » a fait récemment un essai de ce genre : elle a chargé un bateau de tombées de roble pellin pour le Portugal à destination d'une fabrique de fûts. Je crains que cet essai ne soit pas satisfaisant, car le roble pellin est lourd, sèche mal et ne paraît pas convenir à l'usage de la tonnellerie. Il est regrettable que cet essai n'ait pas

été fait avec du rauli rouge ou de l'alerce. Un essai mal effectué peut laisser une mauvaise impression durable. La société en question me paraît n'avoir eu en vue que la réalisation immédiate d'un lot de tombées à un prix rémunérateur ; elle s'est peut-être privée pour longtemps de marchés intéressants et suivis.

La distillation du bois est encore peu pratiquée au Chili. Il existe seulement quelques petites usines qui font du charbon de bois et du goudron, deux produits de vente facile dans ce pays. Les Hauts-Fourneaux de Corral vont aussi distiller le bois dans des appareils spéciaux, système Prud'homme, qui constituent à la fois des hauts-fourneaux et des appareils de distillation. A Chiguayante, près de Concepcion, des descendants d'Italiens, les frères Gabella, ont été les premiers à entreprendre cette industrie de la distillation du bois.

Il y a là une affaire intéressante à exploiter, mais il existe des difficultés pour tirer du bois tous les produits qu'il est susceptible de fournir : j'exposerai plus loin ces difficultés qui tiennent au

manque de débouchés pour nombre de matières, que l'industrie chilienne n'est pas encore en mesure de transformer. Qu'il me suffise de dire, pour le moment, que toutes les essences de bois peuvent se distiller avec profit, mais les essences à passer par les cornues devraient se limiter à celles qui ne sont pas susceptibles d'une utilisation plus intéressante. Je crois que pour exploiter de façon rationnelle la forêt chilienne, il y aurait lieu de procéder comme suit : aménager la forêt, de façon à conserver environ un arbre sur vingt, dans les parties qui ne sont pas destinées à la culture, et, pour combler le vide des arbres abattus, replanter les essences les plus utiles et les plus rémunératrices, en tenant compte du terrain et du climat. Transporter ensuite le bois coupé au centre industriel, où se ferait un triage. Tout ce qui pourrait s'utiliser pour l'ébénisterie, la menuiserie, la charpente, la tonnellerie, la caisserie et la construction navale, serait envoyé à la scierie. On passerait à la distillation tout ce qui ne peut s'employer à ces fins ou à celle de la fabrication de la pâte à papier.

Cette industrie de la cellulose, dont je ne connais qu'un maigre échantillon au Chili, est cependant appelée au plus brillant avenir. Partout en Europe et aux Etats-Unis le bois à cellulose commence à manquer ; aussi la pulpe se fait-elle rare. Il suffit de voir la courbe, toujours ascendante depuis vingt ans, de la consommation et des prix de la pâte à papier, pour s'en convaincre. Je sais bien que d'aucuns prétendent que cette raréfaction de la pulpe est artificielle et pratiquée par les fabricants dans un but de lucre. Tout récemment Mr Cortland Smith, président de la « Press Association », à Washington, a mené une campagne virulente contre le trust des fabricants de papier à journaux, qu'il accuse de réduire la production pour justifier le maintien de prix très élevés. L'accusation a, je crois, un fond de vérité ; mais il n'en est pas moins vrai que si les fabricants restreignent ainsi leur production, ce n'est pas uniquement pour coter des prix chers, mais c'est aussi pour prolonger l'existence de leur industrie liée aux réserves de bois à pulpe, réserves qui vont en s'épuisant rapidement.

Au Chili la forêt est encore abondante et certaines espèces de bois conviendraient très bien à la fabrication de la pâte à papier. Au premier rang il faut placer le pino araucario, que l'on trouve dans les montagnes, à l'ouest et à l'est de la ville de Los Anjeles. Cette essence donne une pâte très blanche qui peut être utilisée sans blanchiment pour la fabrication d'un excellent papier. La fibre de ce pin est longue et solide et fournirait un papier nerveux et résistant. La petite usine de Malalcahuello, située aux environs de Cura-Cautin, produit, avec cette essence, une très belle pulpe. Malheureusement cette installation n'est que rudimentaire, même pour la fabrication de la cellulose par le procédé mécanique. Elle manque de personnel technique, de matériel moderne et de capitaux. De plus elle est située à 27 kilomètres d'une gare, ce qui grève son prix de revient de frais de camionnage élevés. J'ai vu avec plaisir, dans cette usine, une turbine française, d'une maison de Dijon ; tout le reste du matériel est allemand.

Le coigue, le lingue, l'olivillo, pour-

raient aussi s'employer pour la fabrication de la pâte pour papier ordinaire et pour papier d'emballage : des essais faits par le Laboratoire Madisson, aux Etats-Unis, ont été des plus probants à ce sujet. La « quilla », sorte de bambou, poussant en abondance dans les forêts chiliennes, pourrait, elle aussi, fournir une bonne pâte de teinte rosée, qui sans blanchiment, conviendrait fort bien à la fabrication du papier à journaux, le gros consommateur de pâte. Cet arbuste a l'avantage d'être annuel ; par suite la matière première s'utiliserait sans s'épuiser.

Une usine qui se monterait au Chili avec les procédés modernes pour traiter les essences chiliennes, soit par la voie mécanique, soit par la voie chimique, serait certaine de réaliser de gros bénéfices, car elle n'aurait pas seulement pour marché le Chili, qui consomme pas mal de papier, mais encore tous les pays du continent européen, qui en consomment encore bien davantage. L'eau et les chutes étant abondantes au Chili, on pourrait les utiliser non seulement pour le lavage et la force mécanique, mais aussi pour

la fabrication électrolytique de toutes les matières nécessaires à la préparation chimique de la pâte. La seule chose qui pourrait manquer dans le Sud, serait le carbonate de chaux propre à faire de la chaux grasse ; mais je crois que des recherches, faites dans ce sens, ne manqueraient pas d'amener la découverte de gisements de carbonate, car on m'a signalé dans plusieurs rivières des galets de marbre. Au reste il existe des gisements importants de calcaires dans tout le Nord et dans une partie de la zone centrale. Certains de ces calcaires contiennent 95 % de carbonate.

La construction navale me paraît appelée aussi à un bel avenir au Chili, surtout maintenant que les Hauts-Fourneaux de Corral vont pouvoir livrer fonte, fer et acier. Il existe déjà quelques chantiers de construction navale dans différents ports, à Valparaiso, à Constitucion, à Corral, à Puerto-Montt ainsi que dans l'île de Chiloe. Ces ateliers se sont limités pendant longtemps à la construction de barques, péniches et petits navires pour le cabotage. Depuis la guerre, les hauts

prix payés pour les bateaux, a incité ces ateliers à développer leur industrie et l'on construit maintenant des unités de tonnage toujours de plus en plus fort. C'est ainsi qu'à Valparaiso on vient de lancer un bateau de 3.000 tonnes de registre. Les ateliers du Sud vont aussi de l'avant et plusieurs vapeurs de plus de 2.000 tonnes sont en construction.

Comme on le voit par cet aperçu, les affaires relatives au commerce et à l'industrie du bois ne manquent pas au Chili. Je dois signaler, avant de terminer ce chapitre, un sous-produit de la scierie qui encombre les usines et qui n'est pas encore utilisé. Je veux parler de la sciure, qui existe à l'état de montagnes autour de certaines scieries, et que le scieur donnerait volontiers pour rien, si on lui offrait de l'en débarrasser. Cette sciure pourrait évidemment se distiller, mais il doit exister d'autres utilisations : un chercheur pourrait certainement trouver là matière à bénéfices intéressants.

Certaines essences chiliennes ont une écorce utilisable pour la tannerie; aucune ne vaut toutefois le « quebracho », que

l'on trouve en abondance dans le Chaco argentin et paraguayen.

Si j'avais un conseil à donner aux Français, qui veulent s'expatrier pour faire de l'agriculture au Chili, ce serait d'acheter des terrains boisés : ce sont les meilleur marché et ceux de plus d'avenir. Voici les raisons de cette anomalie entre le prix et la valeur réelle :

Le terrain n'a beaucoup monté au Chili que depuis 1915 ; sa plus-value a été proportionnelle au rendement. Or, le terrain boisé n'a rien rendu, pendant la guerre, ou peu de chose. Pendant les hostilités, les belligérants n'ont pas fait appel au bois chilien ; mais, par contre, on a acheté à ce pays tout ce qu'il a pu livrer comme céréales, animaux, cuirs, laines, etc. Il en résulte que le bois a continué à se vendre au Chili à la consommation locale sur la base des prix anciens, alors que les produits agricoles atteignaient des cours fantastiques. Par suite le terrain boisé se vend encore de \$ 20 à \$ 100 m/c l'hectare, alors que les propriétés agricoles valent de \$ 300 à 2.000 m/c l'hectare.

Or, il est à prévoir que les pays belligérants cesseront, avant longtemps, leurs achats de produits agricoles : l'agriculture et l'élevage seront des premiers à se relever, car les hauts prix des produits du sol encouragent l'agriculture, à laquelle reviendront bien des ouvriers des villes, quand sévira la crise industrielle qui menace le monde. Mais, s'il est possible de prévoir un relèvement rapide de notre production agricole, nous ne pouvons compter voir repousser, avec la même promptitude, nos malheureuses forêts, détruites par le fer et par le feu. Nous allons être obligés de ménager les bois qui nous restent et de demander à l'étranger une bonne partie de nos approvisionnements. Or le Chili a des réserves énormes de bois et des essences particulièrement intéressantes pour nos industries, qui l'appellent à devenir l'un de nos gros fournisseurs.

## LES PRODUITS MINÉRAUX

Les minéraux qui se rencontrent à fleur de sol et peuvent s'exploiter en carrières, sont : le calcaire, l'argile, le kaolin, la silice, le sel gemme, les phosphates et le salpêtre.

Le calcaire se rencontre dans tout le Nord ainsi que dans une partie de la zone centrale ; l'argile se trouve de préférence dans la moitié sud de cette dernière zone et dans la région sud. Le calcaire peut fournir, suivant sa composition, de la chaux grasse et de la chaux maigre ; les deux s'emploient pour la construction. Il y a un certain nombre de carrières de calcaire en exploitation, principalement

entre Santiago et Valparaiso. La chaux grasse s'expédie aussi dans le Sud pour améliorer les terrains trop argileux. On l'emploie également en assez grande quantité pour le traitement de la vigne. Certaines industries en utilisent quelque peu, mais somme toute on ne peut pas dire que la consommation soit bien importante au Chili.

Un gros consommateur de chaux grasse serait la fabrique de carbure de calcium, mais cette industrie n'existe pas encore au Chili. Elle n'aurait, au reste, de chances de succès qu'à condition d'être protégée ; or elle ne l'est pas. Il existe bien, depuis juin 1918, un projet de relèvement du tarif douanier, projet présenté par la « Sociedad de Fomento Fabril », mais il dort du sommeil du juste dans les cartons du Ministère : il y a loin, au Chili, du projet à la réalisation.

Mélangée à l'argile, la chaux grasse permet d'obtenir le ciment. Il existe une grosse affaire de ce genre à Melon, près de la Calera. Le produit livré par cette usine est excellent, mais il a fallu la

guerre pour révéler aux entrepreneurs ses qualités. Jusque là, le Chilien, grand amateur de tout ce qui est importé, avait négligé cette branche de l'industrie nationale, au profit des articles d'importation. L'usine en question battait fortement de l'aile, quand la guerre vint la tirer du marasme. Depuis, ses bénéfices sont considérables, vu que le ciment se cote actuellement cinq fois plus cher qu'en 1914.

Il est en train de se monter une autre affaire de ciment dans les environs d'Arica. Cette usine pourra approvisionner le Nord du Chili, la Bolivie, le Pérou.

Ces deux usines sont loin de pouvoir fournir, même en développant considérablement leur production, tout le ciment nécessaire à la consommation du pays. Il y aurait là emploi rémunérateur pour des capitaux français, soit qu'on importe au Chili des ciments de France, soit qu'on monte dans ce pays-là d'autres usines de ciment.

L'argile seule a donné lieu à l'industrie de la poterie ; on est loin toutefois de faire aussi bien qu'en Europe et nos

fabriques de Vallauris n'ont rien à craindre de la concurrence chilienne.

L'industrie de la porcelaine, utilisant le kaolin, est également peu développée. Une petite usine s'est créée dans les environs de Penco ; l'essai a été tenté par des Japonais, mais les produits ne sont pas merveilleux. Une autre usine de porcelaine a été inaugurée récemment à Santiago, en présence du Président actuel de la République chilienne, qui, dit-on, se serait intéressée financièrement dans l'affaire. Le directeur de la fabrique est un Italien qui prétend avoir travaillé dans notre usine nationale de Sèvres. Les journaux affirment que la porcelaine sortie des fours de cette usine peut rivaliser avec la meilleure porcelaine d'importation étrangère : à accepter sous réserves, comme tous les articles journalistiques.

La silice pourrait s'utiliser pour la fabrication du verre : une usine de ce genre existe à Santiago, mais elle n'a recours ni à la silice, ni au quartz ; elle a trouvé dans les débris de verre jetés aux ordures une matière première excel-

lente, abondante et gratuite. Elle ne fabrique, du reste, que du verre des plus courants et l'on continue à importer au Chili toute la cristallerie et tout le verre fin.

Le sel gemme et les phosphates se rencontrent en quantités énormes dans la zone nord du Chili, mais ces produits auraient peine à supporter actuellement les frais de leur exportation en Europe, à cause de la cherté du camionnage et du transport par fer et par eau. Plus tard ces gisements seront sans doute exploités avec profit, quand le réseau de voies ferrées sera plus étendu et que le prix du fret pour l'Europe aura diminué. Les phosphates de Freirina et de Vallenar contiennent de 50 à 60 % de phosphate tricalcique.

Si les phosphates n'ont pas encore donné matière à exploitation, il n'en est pas de même des gisements de salpêtre, car c'est là l'une des industries les plus importantes du Chili ; elle se trouve localisée exclusivement dans la zone nord. Le nitrate de soude n'est pas un produit naturel poussant dans les sacs, comme

certains ont l'air de le croire : c'est un produit industriel, qui exige des capitaux importants. Pour entreprendre une exploitation de ce genre, il faut d'abord construire des abris pour le personnel, car le pays où gît le salpêtre est à peu près aussi désert que le Sahara. Il faut aussi s'assurer de l'eau, nécessaire à la fabrication : ce n'est pas une petite affaire dans un pays où il ne pleut jamais et où les rivières formées par la fonte des neiges de la Cordillère, s'engloutissent, dès leur sortie de la montagne, dans les sables altérés. Pour approvisionner l'usine de traitement, qui se place toujours sur un port ou une voie ferrée, il faut le plus souvent construire un chemin de fer pour mettre en communication les gisements de salpêtre et l'usine. Enfin l'usine proprement dite doit comporter, en plus des bâtiments, un matériel de concassage, des chaudières pour la production de la vapeur et des bacs de saturation et d'évaporation.

L'exploitation du « caliche », ou matière première dont on tire le salpêtre, se fait au moyen du minage : il faut faire

sauter à la dynamite cette matière, qui est très dure. Je crois que la cheddite donnerait, dans cette exploitation, de meilleurs résultats que la dynamite. Le terrain étant très sec et le pouvoir brisant de la cheddite étant plus grand que celui de la dynamite, il me semble que nos fabricants français pourraient proposer leur produit dans des conditions avantageuses pour l'exploitant, le fractionnement étant intéressant pour la facilité de charge des wagons et pour le concassage ultérieur.

Une fois à l'usine le caliche doit, en effet, être réduit en morceaux, de façon à présenter le plus de surface possible à l'action de l'eau. Après concassage, le caliche est jeté dans des bacs pleins d'eau, chauffée par des tuyaux de circulation de vapeur. Le salpêtre est d'autant plus facile à dégager de sa gangue que la température de l'eau est plus élevée, sans qu'il faille cependant dépasser 120 degrés centigrades. Les eaux saturées sont ensuite évacuées dans d'autres bacs d'évaporation, où il se condense et où on le recueille. Une fois sec, on le met en

sacs et on l'expédie à la côte, d'où il s'embarque pour l'Europe et les Etats-Unis, grands consommateurs de ce produit si justement recherché des agriculteurs.

Cette industrie est, actuellement, des plus prospères et paye, à elle seule, la presque totalité des charges de la nation chilienne, grâce à un impôt d'exportation, qui représente le 41 % du prix de revient de la marchandise mise à bord au port d'embarquement.

Le pays où se fait cette exploitation n'est pas un Eldorado ; il est peu attrayant pour l'étranger ; mais on paye en conséquence. Dans cette industrie sont engagés beaucoup de capitaux chiliens, mais plus encore de capitaux anglais ; aussi une bonne partie du personnel dirigeant est-il anglais. Un ingénieur arrive à gagner assez facilement \$ 50.000 par an, ce qui représenterait presque 150.000 francs, au cours actuel ; le moindre employé étranger gagne \$ 6.000, ou 18.000 francs. Tous les gens travailleurs, sobres et économes sont sûrs de s'enrichir rapidement. Le grand écueil est la boisson :

on s'ennuie et l'on cherche dans l'alcool l'oubli du présent. Les maisons, qui comprennent bien leur intérêt, envoient leurs employés en Europe tous les trois ans, pour un congé de six mois avec voyage payé. L'exilé prend ainsi patience et peut compter les jours qui le séparent du moment où il pourra revoir pays et parents.

Le commerce du salpêtre est monopolisé par les producteurs, qui se sont formés récemment en syndicat et ont organisé un comptoir de vente. Depuis quelques mois ce comptoir vend par adjudications, mais il se réserve d'accepter ou de refuser les offres. Comme il est maître absolu du marché, il faut en passer par où il veut. Cette situation est cependant appelée à se modifier par la suite, car le jour n'est pas loin où l'industrie chilienne du salpêtre sera battue en brèche par les produits artificiels. Ces concurrents existent déjà : ce sont le sulfate d'ammoniaque, la cyanamide et le nitrate de chaux. Comme nous fabriquons en France ces deux produits, je crois utile de m'arrêter un peu sur cette question.

La production d'azote, base de l'engrais, est, pour les quatre concurrents, dans la proportion suivante :

Sulfate d'ammoniaque.	20,5	%
Cyanamide .....	20	%
Salpêtre .....	15,5	%
Nitrate de chaux .....	13	%

Ainsi donc le salpêtre ne vient que troisième au point de vue de la qualité. Il faudra, pour qu'il puisse lutter contre ses concurrents, arriver à vendre l'unité d'azote à un prix égal, sinon inférieur. Le peut-il ? La réponse ne peut être qu'affirmative, en l'état actuel de désorganisation de l'industrie européenne ; l'avenir est beaucoup moins sûr. Je ne crois pas qu'en l'état actuel de la science et de l'industrie la cyanamide et le nitrate de chaux soient des concurrents bien redoutables pour l'industrie chilienne ; mais il n'en serait pas de même pour le sulfate d'ammoniaque, si le prix du charbon en Allemagne venait à baisser suffisamment, soit à un cours voisin de celui d'avant-guerre. L'exposé fait au

Reichstag par le Ministre de l'Intérieur à propos de l'élaboration des nitrates en Allemagne en 1916, me paraît gros de menaces pour le salpêtre chilien. On y indique que la fabrication de produits nitrés s'est élevée à 400.000 tonnes, correspondant à l'emploi de 2.500.000 tonnes de salpêtre chilien, soit à la moitié de la production annuelle du Chili. Le même exposé indique l'Usine d'Oppau, appartenant à la Badische Anilin & Soda Fabrik, comme producteur d'acide nitrique concentré à un prix moitié moindre que celui d'avant-guerre, époque à laquelle on utilisait le salpêtre chilien. Le procédé Haber pourrait donc menacer sérieusement le Chili dans son industrie la plus prospère. Je sais bien que ce dernier pays peut se défendre. Il peut, tout d'abord, réduire le droit d'exportation, mais ce sera au dépens de ses finances. D'autre part les industriels chiliens pourront aussi réduire leurs frais, chercher des procédés nouveaux pour réduire le coefficient d'exploitation, soit par la réduction de la main-d'œuvre, soit par la diminution de la consommation de

charbon. Il faut tenir compte toutefois que les gisements du Chili vont en s'épuisant : on ne travaillait autrefois que les caliches à 50 % de salpêtre, minimum ; actuellement on traite des caliches à 20 % et parfois moins. Si l'industrie chilienne réalise des progrès, il est probable que l'industrie européenne en réalisera aussi. Tout compte fait et malgré l'optimisme officiel régnant au Chili, je vendrais mes titres nitratiers, si j'en avais, et conseillerais aux autres d'en faire autant. Nous n'avons heureusement en France que peu de ces titres : l'un est, je crois, le « Lagunas Nitrate C° » ; l'autre est un chemin de fer nitratier, le « Nitrate Railways », titres qui nous ont été passés par les Anglais au prix fort, après qu'ils en eurent tiré la quintessence, comme il convient à de bons voisins doublés de meilleurs commerçants.





## CHAPITRE II

### LE SOUS-SOL

**L**E Chili est un des pays les plus richement minéralisés du monde ; on y trouve de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, du plomb, du zinc, du manganèse, du cobalt, du charbon, du pétrole, etc. Il y existe également quelques gisements de titane, dans la région de la Serena, de wolfram et de molybdène, dans celle de Vallenar ; mais ces deux derniers minerais, si recherchés pendant

la guerre, sont peu abondants. Le Pérou et la Bolivie surtout, en sont beaucoup mieux dotés.

L'or n'a pas donné naissance à une industrie bien prospère ; les gisements n'ont pas, à beaucoup près, l'importance de ceux de l'Afrique Australe et ils sont actuellement peu exploités encore. L'année dernière la production des mines et des laveries n'a pas atteint 2.000 kilogrammes d'or.

L'argent ne s'exploite pas non plus en bien grande quantité : la production de 1919 a été d'à peu près 50.000 kilos. Toutefois la hausse persistante de l'argent-métal amènera certainement une intensification de la production ; beaucoup de mines, qui avaient été abandonnées autrefois, quand le prix de l'argent était bas, se remettent en exploitation et le Chili peut espérer devenir bientôt un assez gros producteur de ce métal.

J'ai vu à Santiago, au Musée minéralogique, de beaux échantillons d'argent natif ; un ingénieur français, M. Fleuriel, m'a également montré un échantillon superbe du poids de huit kilogrammes

environ. Le titre du minerai chilien est généralement moins élevé que celui du produit bolivien ; il est de 10 à 12 pour mille, contre 15 à 16 en Bolivie. Dans toute la Cordillère des Andes il se rencontre du minerai d'argent et de l'argent natif pur. Les Indiens y trouvent encore la matière première de leurs bijoux, tous en argent, d'un travail plus curieux qu'artistique. On ne rencontre pas une Indienne qui ne soit constellée de ces ornements. Jaloux de l'étranger, les Indiens se refusent à faire connaître les endroits d'où ils tirent l'argent natif ; les sorciers leur ont persuadé que celui qui livre à l'étranger le secret des mines doit mourir dans l'année. Dans la région de Villarica des chercheurs d'argent ont disparu mystérieusement et l'on suppose que les Indiens y auront été pour quelque chose.

Si les métaux précieux ne donnent pas encore lieu, au Chili, à une exploitation bien importante, il n'en est pas de même du cuivre, qui représente, après le salpêtre, la richesse principale du pays. Il y a du cuivre partout, d'une teneur parfois

très élevée : certains filons accusent un pourcentage de 18 % ; mais le minerai à haute teneur est rare. Par contre, le cuivre à basse teneur abonde et c'est lui qui fait l'objet des exploitations les plus importantes ; on rencontre des montagnes de minerai titrant de 2 à 3 % de cuivre.

Les Américains du Nord ont, en quelque sorte, monopolisé cette industrie de l'exploitation du minerai à basse teneur. Ils sectionnent les montagnes en tranches et les exploitent à ciel ouvert, comme des carrières de calcaire. Ces minerais sont généralement traités par électrolyse, méthode excellente, mais qui a nécessité des travaux énormes, que seuls des Américains pouvaient entreprendre. Il a fallu, en effet, capter des forces motrices dans la Cordillère des Andes, la transformer en énergie électrique et l'amener ensuite à l'usine de traitement au moyen de lignes ayant plusieurs centaines de kilomètres. L'énergie, produite en triphasé, est conduite à des commutatrices, qui transforment le courant alternatif en continu.

Ces firmes nord-américaines ont en-

gagé des centaines de millions de dollars pour réaliser leurs installations, dont les plus importantes sont celles de Teniente, Chuquicamata et Potrerillos. Un chiffre donnera une idée de l'importance de ces installations : en 1919 la seule usine de Chuquicamata a exporté pour \$ 81 millions de cuivre. Cette usine compte tripler sa fabrication pour l'année 1920, ce qui donnera une valeur d'environ \$ 240 millions.

Il s'agit, comme on le voit, d'affaires colossales, que seuls les gros capitaux peuvent aborder. Il existe cependant des affaires de proportions infiniment moindres, mais qui alors ne s'attaquent qu'aux minerais riches. Je citerai, parmi ces dernières, les Mines de Catemou, situées dans la province de l'Aconcagua, près de San Felipe de los Andes, dont les actions sont cotées sur notre marché en Banque. Le procédé d'exploitation du cuivre à Catemou est celui de la fusion. Cette affaire vient de se vendre à un syndicat nord-américain. Le Yankee cherche à monopoliser la production des métaux et il y parviendra.

Au train dont vont les choses, il est à prévoir que le Chili occupera, à bref délai, le second rang parmi les producteurs de cuivre du monde entier ; je ne serais pas surpris qu'il ambitionne la première place.

Le commerce du cuivre, produit par les Nord-Américains, est réservé à ces derniers, qui ont une organisation commerciale propre ; celui du cuivre des autres mines se trouve entre les mains des Anglais et des Allemands. La « Compagnie Française des Métaux », qui est notre gros vendeur de cuivre, trouverait, je crois, avantage à installer un comptoir d'achat à Antofagasta ou à Valparaiso.

Le cuivre variant beaucoup de prix, je ne saurais recommander son commerce aux capitaux moyens : les avatars du Comptoir National d'Escompte de Paris, au temps de Secrétan, n'ont, sans doute, pas encore été oubliés en France, et doivent engager à la prudence les gens qui n'ont pas les reins très solides.

Le fer, peu exploité à l'heure actuelle, est un métal que l'on trouve en quantités considérables dans la zone nord ;

certaines minerais titrent 70 % comme moyenne. Nous sommes loin, comme on le voit, de la teneur de nos mines pyrénéennes des environs de Vernet-les-Bains, qui donnent péniblement du 50 % et font prime sur notre marché.

Les mines de fer de Tofo sont exploitées par une société française, celle des Hauts-Fourneaux de Corral, lesquels sont situés dans le Sud, à quelques kilomètres de Valdivia. Ces industriels n'ont presque pas utilisé leur minerai jusqu'à ce jour : on trouvait avantage à laisser l'installation industrielle de Corral en chômage et à envoyer le minerai de Tofo aux États-Unis, à la « Bethléem Steel C<sup>o</sup> », qui le transformait et d'où il revenait au Chili sous forme de fer et d'acier.

Cette attitude de la société française a été commentée de façons très diverses au Chili ; de même toutes sortes d'hypothèses ont été émises sur les causes de la paralysation de cette industrie, aussitôt née. Les uns ont attribué cette crise de paralysie infantile au procédé employé, ce contre quoi proteste l'inventeur, M. Prud'hommé ; d'autres ont insinué

que le gouvernement n'aurait peut-être pas tenu toutes ses promesses, quant à la concession de 50.000 hectares de forêt et quant à la protection à donner à cette industrie ; ce contre quoi proteste le gouvernement. D'autres enfin croient qu'il y aurait eu, dans la paralysation de ces hauts-fourneaux, une manœuvre du trust de l'acier, ce contre quoi protestent les propriétaires. Les protestations n'étant pas des réfutations, il appartient à chacun d'envisager l'affaire à sa façon ; en ce qui me concerne je crois que le grief fait à M. Prud'homme n'est pas fondé, car depuis avril un haut-fourneau a été remis en service et il en est sorti, paraît-il, une excellente fonte, au moins égale à celle de Suède. Je ne sais quel résultat a donné l'appareil pour la distillation du bois demi-sec que l'on met dans le haut-fourneau. D'autre part il a été déposé le 19 novembre 1919, sur le bureau de la Chambre chilienne, un projet de loi, qui concéderait une prime de :

\$ 10 or de 18 pennies, par tonne métrique de fer, et \$ 20 or de 18 pennies, par tonne métrique d'acier, pour toutes

usines métallurgiques s'installant au Chili, dans un délai de 5 ans à dater de la promulgation de la loi, et dont la production annuelle s'élèverait comme minimum à :

15.000 tonnes pour le fer, ou à  
6.000 — pour l'acier.

Le seul fait de la présentation de ce projet me laisse croire que le gouvernement chilien était pour quelque chose dans l'arrêt de la fabrication des hauts-fourneaux. Le Sud-Américain promet volontiers ; il tient plus rarement. Comme le Chili tient essentiellement à se libérer de l'étranger pour sa consommation de fer, je crois que cette fois il y mettra les pouces.

Pour ne pas être indiscret, je n'aborderai pas la troisième hypothèse et me contenterai de constater que les affaires, comme les corps dans la nature, se présentent rarement à l'état simple et j'admettrais volontiers qu'il y a eu peut-être un certain fond de vérité dans toutes les suppositions qui ont été faites.

Comme la consommation de fer au Chili est assez importante, que le pays contient en abondance le fer, le bois et le charbon, il n'y a pas de raison pour que l'industrie du fer n'y réussisse très bien. Les industriels français, qui voudraient monter des hauts-fourneaux au Chili, sont sûrs de réussir, si le projet mentionné plus haut prend sanction de loi, car ils pourraient vendre non seulement au Chili, mais dans tous les pays voisins sud-américains.

L'inconvénient est que le minerai de fer se trouve dans le Nord, le bois et le charbon dans le sud ; cependant cette situation n'est pas prohibitive, car beaucoup de gisements de fer se trouvent près de la côte ; il en est de même du bois et du charbon. Comme le transport par mer n'est pas cher, à condition d'avoir ses bateaux, on peut très bien installer au Chili son usine dans le Sud, alors même que les gisements de minerai sont éloignés. La meilleure preuve en est dans l'exportation du minerai de Tofu aux Etats-Unis, exportation qui se pratiquait déjà avant la guerre. En plus

j'ajouterai qu'il y a de grandes chances de trouver aussi du minerai de fer dans le Sud : pour le moment il n'est pas apparent comme dans le Nord dénudé, car la plus grande partie du Sud est encore couverte de forêts ; mais des recherches sérieuses seraient probablement couronnées de succès. Il y a trois mois, on découvrait des gisements importants de minerais de fer dans la zone centrale, près de Rancagua, alors qu'on croyait qu'il n'existait de fer que dans la zone du Nord.

La fonte, le fer et l'acier pourraient aussi se fabriquer au four électrique, au Chili comme en Europe ou aux Etats-Unis : du minerai à 70 % s'accommoderait très bien du traitement électrique. Il existe déjà à Santiago une petite usine, utilisant environ 200 HP de force, qui fait de l'acier moulé au four électrique, en traitant le riblon de fer. Des affaires plus importantes pourraient être montées au Chili avec chances de réussite, car certaines chutes pourraient s'aménager dans des conditions économiques, une fois le matériel hydraulique et électrique revenu à des prix normaux.



Le fer manganésé se trouve même au Chili à l'état naturel ; on pourrait donc y produire les fonte et acier manganésés, sans passer par l'intermédiaire du ferromanganèse.

Les gisements de manganèse sont très recherchés : des concessions ont été demandées au Chili pour 429 hectares, mais beaucoup de gisements restent encore inexplorés.

Il n'existe pas beaucoup de plomb et de zinc au Chili et le plus souvent ces métaux sont combinés avec d'autres, l'argent le plus souvent. Il faudrait pour les récupérer, car ils se distillent avant la fusion de l'argent, organiser des fours munis de pyromètres et à intensité de chauffe variable, de façon à couler chaque métal quand il atteint sa température de fusion ; ou bien il faudrait des appareils spéciaux qui soient à la fois des appareils de fusion et de distillation. Pour le moment l'industrie au Chili n'a recherché, d'une façon générale, que les procédés simples, exempts de toute complication.

On connaît, dans le Nord, un gisement

de cobalt, mais si la concession a été demandée, il n'y a pas eu, je crois, d'exploitation encore.

Le charbon est une industrie prospère au Chili, où elle est appelée à un grand développement, car le charbon se fait rare dans tous les pays et c'est la matière première de presque toutes les industries. Le charbon se rencontre dans toute la région du Sud, depuis Concepcion jusqu'à Perto-Montt, peut-être même plus bas. Les gisements actuellement exploités sont ceux de Lirquen, de Coronel, Lota, Curanilhaue, Lebu, Mafil, en allant du Nord au Sud. La province d'Arauco paraît être celle qui a le plus de charbon et la meilleure qualité.

Les mines Schwager, près de Coronel, fournissent le charbon le plus estimé ; j'en donne ci-dessous l'analyse :

Eau .....	2,06	%
Matières volatiles ..	35,67	
Charbon fixe .....	55,46	
Cendres .....	5,89	
Soufre .....	0,92	

Il donne en coke 61,35 %,

Et en calories 7,429.

C'est le charbon du Chili qui contient le moins de soufre et donne le plus grand nombre de calories. Comme on le voit, le charbon chilien ne peut être comparé au charbon anglais de Cardiff, qui donne environ 10.000 calories, soit un 20 % en plus. Néanmoins ce n'est pas une richesse négligeable et son exploitation enrichit les propriétaires des mines, car le prix de revient n'est guère que de \$ 15 la tonne, alors que le prix de vente est d'environ \$ 70.

Il y aurait de grosses sommes à gagner dans cette industrie, dans la province d'Arauco, mais il faut pour cela disposer de capitaux assez importants. D'autre part il serait nécessaire de s'affranchir du réseau ferré, qui dessert cette province, car il appartient aux sociétés minières existantes, lesquelles n'ont pas intérêt à faciliter la concurrence. On ne refusera pas de transporter le charbon, mais on ne livrera qu'un nombre de wagons insuffisants pour assurer l'exploitation, sous prétexte de manque de matériel roulant.

Une affaire nouvelle devrait donc, ou

bien organiser ses transports en les rendant indépendants de la ligne d'Arauco, ou bien tâcher de trouver des gisements situés à proximité des lignes de l'Etat : la chose est possible.

La production de charbon au Chili est d'environ 1.500.000 tonnes par an ; comme la consommation est d'environ le double, l'appoint est fait par des charbons anglais, nord-américains, australiens ou colombiens.

Le commerce des charbons importés se trouve entre les mains des Anglais ; quant à celui du charbon national, il est fait par les mines mêmes. Toutes les usines d'Arauco se sont groupées, il y a quelques mois, en syndicat, et ont organisé un comptoir de vente. La Société Schwager est demeurée indépendante, mais elle a des accords commerciaux avec le syndicat pour la question des prix.

Souvent le charbon s'exploite à fleur de terre ; toutefois la plupart des filons se trouvent à une certaine profondeur : le puits le plus profond est celui de Colico, avec 310 mètres. Certains gisements se trouvent voisins de la mer ; il y

en a même certains, à Lota et à Coronel, qui s'exploitent en-dessous de la mer.

Le charbon est régi au Chili par une législation spéciale, qui fait que les mines de charbon ne sont pas propriété de l'Etat, comme le sont les autres mines du sous-sol. Les mines de charbon appartiennent au propriétaire du sol. Il y a toutefois, en ce moment, un mouvement de l'opinion publique pour faire rentrer le charbon dans la règle générale, ce qui permettrait au gouvernement d'augmenter ses rentes grâce aux concessions accordées.

Le gros consommateur de charbon est la locomotive des chemins de fer chiliens ; les vapeurs constituent aussi une clientèle intéressante pour les mines. Malheureusement ces deux consommateurs ne sont pas toujours satisfaits de l'industrie charbonnière, qui les laisse parfois manquer de charbon. En effet, par suite de l'état d'esprit des ouvriers et de l'intransigeance de certains patrons, les grèves y sont fréquentes et longues. L'ouvrier est devenu exigeant au Chili, comme ailleurs ; il sait que le patron fait

de gros bénéfices et il voudrait en avoir sa part : rien de plus naturel ; l'ouvrier n'est plus un serf taillable et corvéable à merci. Certaines de ses revendications sont, au reste, parfaitement justes. Ainsi, dans certaines mines, on ne paye l'ouvrier en espèces que tous les trois mois ; les payes hebdomadaires se font au moyen de bons, qui ne sont transformables en argent qu'à la fin du trimestre. Il en résulte que les commerçants exploitent cette situation et ne prennent les bons en paiement qu'avec un escompte, parfois considérable. La paye de l'ouvrier ne peut pas supporter ce rabais, car elle est des plus réduites, dans un pays où la vie est plus chère que dans n'importe quel pays d'Europe. La plus grande partie des mineurs ne touche que \$ 5 pour une journée de 12 heures ; les très bons ouvriers ne dépassent pas \$ 7. Ces salaires peuvent paraître élevés, si on les convertit en francs, soit respectivement 15 et 21 francs ; mais il faut tenir compte que tout est hors de prix dans ce pays d'abondance : le pain, pour ne citer qu'un article, vaut au Chili \$ 0,90, soit 2 fr. 70 le kilogramme.

Les grèves y sont longues parce que le mineur peut se nourrir des produits de son industrie, quand il ne travaille pas pour ses patrons : la mer lui fournit le poisson en abondance ; la terre le gibier ; un peu de maraudage dans les propriétés avoisinantes lui procure ce qui pourrait encore lui manquer.

Les patrons, qui réalisent de gros bénéfices, ont de gros amortissements et peuvent, eux aussi, attendre. La plupart des affaires de charbonnages sont dirigées par des Anglais, or cette race ne pêche pas par excès de souplesse : une fois le Saxon buté, rien ne le fait démordre de son attitude.

Il résulte de cet état de choses des situations délicates et d'une solution difficile. Il y a cependant une loi Yañez, qui oblige patrons et ouvriers à ne déclarer le lock-out ou la grève qu'après un préavis assez long ; qui, de plus, institue des tribunaux d'arbitrage ; mais toutes ces sages dispositions entrent rarement en vigueur et la loi Yañez subit le sort des autres lois chiliennes : elles existent mais sont rarement appliquées.

Malgré ces difficultés, je crois que des capitaux français pourraient s'engager avec profit dans des affaires de charbon au Chili.

Un concurrent éventuel du charbon au Chili pourrait être le pétrole, si l'on parvient à le découvrir, comme on l'espère, mais jusqu'à présent on n'est pas arrivé encore à le trouver sous la forme liquide, même en Patagonie, où l'on avait annoncé sa découverte, il y a quelques mois. Tout ce que l'on a réussi à découvrir jusque-là, c'est une magistrale escroquerie. Deux Nord-Américains avaient, en effet, creusé un puits dans le sable et y avaient déversé le contenu d'un certain nombre de caisses de pétrole. La nouvelle de la découverte de pétrole souleva d'enthousiasme la population de Punta-Arenas ; des convois s'organisèrent pour aller voir la concession de sables pétrolifères des Américains. Tout le monde flaira le puits, qui répandait une indiscutable odeur à pétrole ; les malins prélevèrent des échantillons aux fins d'analyse. Il ne restait plus qu'à fonder une société pour l'exploitation des

fameux gisements. Elle s'organisa, comme il convient, à un gros capital et rémunéra largement les deux Américains, apporteurs de cette excellente affaire. Les actions, comme il est naturel en pareil cas, montaient, montaient, comme le lait sur le feu, quand un trouble-fête, comme il s'en trouve partout, eut la fâcheuse idée de vouloir exploiter le pétrole du fameux puits, alors qu'il était si facile de continuer à exploiter le public, qui ne demandait qu'à conserver ses illusions. L'initiative de l'actionnaire fut punie comme elle le méritait : on trouva une quantité de pétrole encore moindre que celle que les Américains y avaient mise ; par contre, on retira du puits force sable, très fin et très pur : le malheur fut qu'il était sans valeur.

Si l'on n'est pas encore parvenu à faire jaillir le pétrole au Chili, on y a découvert, par contre, des gisements importants de schistes pétrolifères, près de Lonquimay, dans la Cordillère des Andes. Le rendement des schistes de Lonquimay serait, au dire des journaux, de 12 %,

alors que les gisements écossais ne donneraient que du 8 %. Il s'est formé une société puissante pour l'exploitation de ces gisements, mais cette société a rétrocédé la moitié de son capital, aux apporteurs, la « Compagnie Industrielle du Cautin », qui ne paraît s'être constituée que pour rétrocéder au prix fort, à la société d'exploitation, ce qu'elle-même avait obtenu pour rien, ou pas grand' chose. Un autre défaut de l'affaire est son éloignement de la voie ferrée, les gisements se trouvant à plus de 50 kilomètres de la gare de Cura-Cautin. Il faudra donc que la société d'exploitation attende l'extension du réseau de l'Etat à ses gisements, ce qui peut être long ; ou qu'elle se décide à faire elle-même les frais de cette ligne.

Comme il existe au Pérou, en Colombie et en Bolivie, du pétrole liquide en abondance, je ne crois pas les schistes pétrolifères chiliens appelés à un grand avenir. Quand la société de Lonquimay sera en état d'exploiter ses gisements, le pétrole aura probablement baissé de façon notable.





## CHAPITRE III

### LES EAUX

**L**E Chili a un développement de côtes de plus de 5.000 kilomètres ; aussi est-ce un pays essentiellement maritime. Comme la Cordillère de la mer baigne presque partout ses contreforts dans l'Océan Pacifique, il y a peu de côtes basses ; presque partout la mer déferle contre le pied de la montagne, parfois assez élevée. La côte n'est pas très découpée et il n'existe pas beaucoup de bons ports naturels : certains cependant, avec

quelques travaux, pourraient devenir de bons abris contre cet Océan, qui n'est Pacifique que de nom. Il a parfois, en effet, des colères terribles et les raz-de-marée n'y sont pas rares. En juillet 1919, il y eut une tempête qui jeta à la côte trois grands vapeurs à Valparaiso. Il faut dire que ce port est des plus médiocres et que les vapeurs n'y sont pas en sûreté par gros temps. Des travaux sont en cours d'exécution pour améliorer cette situation, mais ils ne vont pas vite, faute de fonds.

Le meilleur port de la côte chilienne me paraît être celui de Talcahuano. Il s'agit là d'une baie bien fermée et, avec quelques travaux peu coûteux, on arriverait à en faire un port de premier ordre. C'est en même temps un port de guerre et un port de commerce ; malheureusement il y a encore beaucoup à faire pour transformer Talcahuano en un port moderne.

Sa situation par rapport à la zone charbonnière, qui l'avoisine, me fait croire que Talcahuano deviendra le port d'attache de la plupart des compagnies de

navigation étrangères, qui y trouveront abri, charbon et fret, car cette ville est le débouché de tous les produits du Sud. Si l'on veut faire une spéculation de terrain à bâtir, je conseille d'acheter à Talcahuano, de préférence à tout autre port : les terrains n'y sont pas encore très chers et il y a de sérieuses perspectives de hausse à envisager.

Lota et Coronel sont aussi de bons abris pour les bateaux, mais les baies sont plus ouvertes et ce ne sont pas des centres de concentration de marchandises comme Talcahuano.

Valdivia a son port sur une rivière qu'il faut draguer et qui n'est accessible qu'aux navires de faible tonnage ; son port véritable est à Corral, distant d'une vingtaine de kilomètres. Peut-être Corral prendra-t-il quelque importance dans l'avenir ; pour le moment il ne s'y fait guère qu'un trafic de cabotage.

Puerto-Montt est un port exposé aux vents du Sud et n'a aussi qu'un mouvement maritime restreint.

Les ports au nord de Valparaiso sont tous assez mauvais. A Antofagasta, il

arrive souvent qu'on ne peut charger en rade, par suite de la houle du large. Arica est mieux protégé et pourrait s'aménager en port moderne, en creusant des bassins dans la plaine qui la borde au nord.

Dans aucun port du Chili il n'existe de quais auxquels les navires d'outre-mer puissent aborder ; il faut charger et décharger en rade. Il en résulte des frais dont il faut tenir compte pour le transport des marchandises. Il en résulte aussi parfois des pertes ; j'ai vu à Antofagasta couler une péniche chargée de cuivre, par un fond tel qu'il n'y a pas d'espoir de pouvoir récupérer cette marchandise.

Malgré ces inconvénients, les ports du Chili sont assez fréquentés et nombre de navires y mouillent chaque année. Le tonnage principal revient aux compagnies interocéaniques, mais le cabotage a aussi un mouvement assez important, qui va en augmentant assez régulièrement.

Les lignes régulières interocéaniques sont les suivantes :

La Pacific Steam Navigation C° ;  
la Grace Line ;  
la Cie Sud-Américaine de Vapeurs ;  
la Cie Transatlantique italienne ;  
la Cie Transatlantique française.

La première de ces compagnies est de beaucoup la plus importante, soit par le nombre de ses vapeurs, soit par leur tonnage. Cette compagnie possède deux bateaux de plus de 15.000 tonnes. Elle est aussi la seule qui prenne des passagers pour l'Europe : elle en abuse largement. Le prix des passages en première classe de Talcahuano à La Pallice, est d'environ £ 150, soit près de 9.000 francs au cours actuel de la livre.

La Grace Line est un ligne nord-américaine, qui relie Valparaiso à New-York : elle prend marchandises et passagers.

La Cie Sud-Américaine de Vapeurs dessert les côtes du Chili, du Pérou, de la Colombie et de l'Equateur ; elle ne va que jusqu'à Cristobal. Les voyageurs et les marchandises à destination de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, sont obligés de transborder dans ce port.

Les Compagnies Transatlantiques Italienne et Française ne transportent que les marchandises. Quand elles prennent quelques passagers, elles font payer le tarif de première classe de la compagnie anglaise ; aussi n'ont-elles que peu d'amateurs ; ce sont de vulgaires cargos, sans confort, voyageant à petite allure. Recommandées aux neurasthéniques qui voudraient faire une cure de repos et de silence et n'auraient pas d'exigences pour la question confort et nourriture.

Le cabotage est assez intense entre le Sud et le Nord du Chili, c'est-à-dire entre la zone productrice et la région de consommation. Ces bateaux sont généralement de petit tonnage et les grosses unités ne dépassent pas 3.000 tonnes.

Beaucoup de bateaux de pêche se sont convertis en bateaux de charge, parce que les prix du fret sont très élevés depuis la guerre ; ainsi on fait payer 63 schellings la tonne pour le transport du charbon de Lota à Antofagasta. Un bateau portant 500 tonnes arrive donc à gagner, en 10 jours de navigation £ 1.575 ; comme il fait 2 voyages par

mois, sa recette brute est, en fin d'année, de £ 37.800. On compte qu'un bateau, acheté dans de bonnes conditions, se paye dans l'année.

Il n'y a pas de pêche qui donne pareil résultat, et l'on a laissé courir la baleine pour ce commerce plus sûr et plus rémunérateur. La baleine, au reste, a bien diminué depuis quelques années et il fallait la chasser assez loin des côtes et très au Sud, pour faire des pêches fructueuses. Il y a bien encore quelques baleiniers à Valdivia et à Puerto-Montt, mais la société de pêche à la baleine qui existait à Punta-Arenas a suspendu son travail depuis plusieurs années. Cependant le Chili est bien placé pour cette pêche, car la baleine grasse remonte assez haut, grâce à la basse température de l'eau, constamment refroidie par les courants d'Humbolt. Des sociétés norvégiennes envoient chaque année quelques chalutiers sur les côtes du Sud du Chili, pour pêcher la baleine, qui existe en plus grande abondance dans l'hémisphère austral que dans l'autre.

Une pêche qui serait très fructueuse

au Chili serait celle du thon. Mais il faudrait, pour l'exporter, installer des frigorifiques et des fabriques de conserves. J'ai vu prendre des quantités de thons dans la baie de Mejillones : on les pêchait avec une cordelette munie d'un hameçon, que l'on amorce avec une sardine.

Ce dernier poisson est aussi abondant sur les côtes chiliennes ; notre bateau s'est trouvé un matin dans un banc de sardines, ayant plus de cent mètres de longueur et environ trente mètres de largeur ; l'épaisseur paraissait varier entre un et deux mètres. On les prenait du bord avec des paniers et toutes sortes d'ustensiles. Pour la conserve du thon et de la sardine, ce qui manque au Chili, c'est l'huile d'olive ; toute celle qui s'y consomme est importée.

Les poissons sont nombreux dans le Pacifique ; les plus estimés sont le pejerrey, le congrio, la lisa, que nous ne connaissons pas en Europe.

Comme crustacés, il y a des crabes énormes, dont se régale le Chilien ; mais le homard ne se rencontre en abondance que dans l'île de Juan Fernandez. Ce

nom ne dira sans doute rien au lecteur ; tout le monde cependant connaît les aventures de Robinson Crusoë ; c'est de cette île dont il est question dans le roman. Actuellement elle est convertie en pénitencier ; mais il y existe aussi de nombreuses pêcheries de homards.

Les mollusques sont très abondants au Chili et les moules y atteignent des dimensions considérables ; si considérables qu'elles en deviennent un peu répugnantes. Les pêcheurs mangent beaucoup de moules et il s'en expédie aussi dans l'intérieur quand la température le permet, car il n'y a rien d'organisé pour ce genre de transport.

Les huîtres se rencontrent dans tout le Sud et il en existe quelques parcs à Puerto-Montt et à Ancud, dans l'île de Chiloe. Le parc d'Huito appartient à une descendante de Français, Madame de Solminihac. La consommation de l'huître n'est pas entrée encore dans l'alimentation chilienne ; d'autre part, il y a eu plusieurs cas de fièvre typhoïde attribués à l'ingestion de ce mollusque ; aussi ne le trouve-t-on que rarement sur les tables chiliennes.

Il y aurait certainement des affaires intéressantes à faire au Chili, vu l'abondance du poisson, des crustacés et des mollusques, soit pour la consommation locale, soit pour l'exportation, mais ce sont des affaires très spéciales qui demanderaient une organisation compliquée et coûteuse.

Je ne veux pas quitter l'Océan Pacifique sans dire quelques mots de ses plages, au point de vue de l'industrie hôtelière. Beaucoup de Chiliens vont à la mer, en été, moins pour y prendre des bains que pour changer d'air et y trouver la fraîcheur. Les courants d'Humbolt baignent, en effet, toutes les côtes du Chili et y entretiennent une température fraîche, même au gros de l'été. Ces courants froids sont peu appréciés des baigneurs et il faut qu'une dame ait réellement une belle anatomie à montrer pour se risquer à entrer dans cette eau glacée. La plupart se contentent de se revêtir d'un costume de bain aussi seyant que possible et de se tremper les pieds dans l'eau. Les voyeurs constituent la grosse majorité des soi-disant baigneurs.

La plage élégante du Chili est Viña del Mar, près de Valparaiso ; tout y atteint, pendant la saison, des prix fabuleux ; cependant le confort fait à peu près complètement défaut dans les hôtels, peu nombreux, mal tenus et horriblement chers. Un hôtelier avisé ferait à Viña, des affaires d'or, car il pourrait avoir du monde toute l'année, beaucoup de gens de Valparaiso venant résider à Viña, pour éviter le bruit de la grande ville. Pendant la saison le prix minimum de la pension est de \$ 30 par jour, soit environ 90 francs.

Les autres plages les plus achalandées sont Papudo, Zapallar, Cartagena, Constitution et San Vicente, près de Concepcion. Comme à Viña del Mar, les hôtels n'offrent qu'un confort relatif. La saison, sur ces plages, ne dure que trois mois et le baigneur paye en conséquence.

Quand un endroit est à la mode, le Chilien est capable de toutes les abnégations pour y faire un séjour, qu'il prolonge plus ou moins suivant l'état de sa bourse, mais sans considération aucune pour son estomac, qu'il a heureusement

fort bon, et pour son repos, souvent troublé par des démangeaisons insolites.

Une famille, qui veut jouir d'une tranquillité relative, est obligée de louer un chalet : la location d'une petite construction, généralement en bois, et assez sommairement meublée, coûte de \$ 1.000 à 2.000 par mois, soit de 3 à 6.000 francs. Les Européens, qui auraient de la peine à manger leurs rentes dans leur pays d'origine, me seront sans doute reconnaissants de leur indiquer un pays où ils viendront aisément à bout de leurs rentes, sans pour cela s'endormir dans les délices de Capoue. Je dois reconnaître cependant que, quand le Chili sera aménagé, qu'il aura des routes et des hôtels dignes de porter ce nom, ce sera l'un des plus jolis pays du monde, car aux beautés de la mer il joint celles de la montagne.

Les neiges et les glaces des cimes de la Cordillère des Andes ne sont pas seulement un spectacle merveilleux ; elles constituent aussi des réserves d'eau pour ce pays privilégié.

Les cours d'eau sont assez torrentueux

dans la zone centrale et se prêtent bien à l'irrigation, ainsi qu'à l'aménagement de forces hydrauliques. Des travaux très importants ont été faits sur l'Aconcagua, le Maipo, le Nuble, le Laja, afin d'établir des retenues d'eau et des canaux d'irrigation ; de telle sorte que toute la zone centrale est bien arrosée et produit en conséquence. Dans le Sud, où il pleut beaucoup, l'irrigation est inutile ; dans cette partie du Chili, le pays a une altitude moindre, la montagne y est moins élevée et certaines rivières constituent de belles voies de communication entre l'intérieur et la mer. Le Rio Bueno est un fleuve que pourraient remonter des navires de gros tonnage, s'il n'existait une barre assez mauvaise à son embouchure. Avec quelques travaux et un peu de dragage on pourrait évacuer à la côte, par cette voie, tous les produits de ce bassin très riche et appelé à un bel avenir.

Beaucoup de lacs, dans le Sud principalement : certains ont une superficie considérable ; le lac de Llanquihue, par exemple, a une superficie d'environ 800 kilomètres carrés. Les rives de la plupart

de ces lacs sont couvertes de forêts et entourées de collines et de montagnes ; aussi ces régions sont-elles des plus pittoresques et l'on a donné à cette région des lacs le nom de « Suisse Chilienne ». Malheureusement rien n'est fait pour attirer le touriste : pas d'hôtels, pas de routes. Si l'on veut faire une excursion, on ne peut la faire qu'à cheval et il faut avoir la précaution d'emporter des provisions de bouche et une tente, si l'on ne veut pas coucher à la belle étoile et mourir de faim. Tout le monde ne s'accommode pas du camping et il est à souhaiter, pour l'avenir touristique du pays, que l'industrie hôtelière et les routes se développent rapidement.

Même remarque pour les villes d'eaux, si l'on peut décorer de ce nom les quelques trous où le Chilien va soigner ses rhumatismes. Ces trous n'ont même pas l'excuse d'être des petits trous pas chers ; on y est écorché dans les grand prix. Les eaux minérales les plus réputées sont celles de :

El Toro, à	3.250	m. alt.	tempér.	60	d. c.
Colina	909	—	—	32	—
Apoquindo	799	—	—	23	—
Tupungato	1.815	—	—	38	—
Cauquenes	769	—	—	50	—
Panamavida	300	—	—	31	—
Longavi	1.350	—	—	68	—
Chillan	2.000	—	—	60	—
Capahue	1.860	—	—	90	—
Tolhuaca	820	—	—	90	—
Puyehue	150	—	—	60	—

Leur grande valeur curative est la guérison des rhumatismes. La zone sud principalement, avec son humidité, est le grand approvisionneur des stations balnéaires ; heureusement la nature a placé le remède à côté du mal. Bien des gens arrivent à l'établissement perclus de douleurs et en repartent quelques jours après, complètement guéris. Certaines eaux sont aussi très bonnes pour l'estomac, mais il n'existe aucune eau réellement efficace pour le foie. Plusieurs sources font bien précéder leur nom de celui de Vichy : Vichy-Panimavida, Vichy-Cauquenes, etc., mais ce n'est qu'un leurre qui, au reste, ne trompe que les nouveaux venus ou les malades imaginaires.

Il se fait un grand commerce d'eau au Chili et l'eau minérale mise en bouteille, s'y vend à peu près aussi cher que le vin ; aussi est-ce une excellente affaire d'acheter une source minérale et de l'exploiter. Il existe de ces sources tout au long de la Cordillère des Andes, mais surtout à proximité des volcans, très nombreux dans ce pays essentiellement volcanique.

La grande richesse du Chili, au point de vue des eaux, est surtout la force hydraulique qui peut s'aménager sur la plupart de ses rivières, généralement torrentueuses. Il n'y a encore que quelques forces hydrauliques aménagées, dans la région de Santiago, utilisant les dénivellations des rios Aconcagua et Maipo ; il a été capté également quelques forces hydrauliques dans la région du Nord par les Américains qui exploitent les mines de cuivre de Chuquicamata et de Potrerillos. Un gros projet est à l'étude dans la zone sud : c'est celui du lac de Laja. La demande de concession en a été faite récemment par un Chilien, d'origine française, M. Lagarrigue. Le volume d'eau demandé est de 30 mètres

cubes à la seconde et la hauteur de chute de 165 mètres, ce qui permettrait d'obtenir une force utile d'environ 50.000 HP sur l'arbre des turbines. La dérivation aurait une longueur de près de 5.500 mètres et la conduite forcée de 400 mètres. Il s'agit donc là, comme on le voit, d'une force aménageable dans de bonnes conditions. Il en existe un certain nombre au Chili dans ces conditions ; il y a même un certain nombre de sauts avec des débits assez importants : le saut du Laja, avec 25 mètres de hauteur ; le saut du Pilmaiquen, avec 15 mètres. Le rio Itata a un saut de 70 mètres, mais cette rivière se trouve asséchée pendant environ trois mois de l'année, par suite d'irrigations. Ces chutes ne sont pas à comparer comme hauteur et comme volume d'eau aux chutes de l'Iguazu, sur les confins du Brésil et de l'Argentine, ou aux sauts du Guayra, entre le Paraguay et le Brésil.

En arrivant au Chili on se demande pourquoi l'industrie hydro-électrique est si peu développée, dans un pays où la force hydraulique est si abondante. Les

chemins de fer de la zone centrale et de la zone méridionale devraient tous être actionnés par l'électricité. La question a été à l'étude avant la guerre et deux groupes se sont trouvés en concurrence : Siemens Schukert et Westinghouse. Notre ancien ministre de l'armement, M. Loucheur, représentait le groupe Westinghouse. Il ne se fit rien, le gouvernement chilien, propriétaire de presque tous les réseaux ferrés, n'ayant pas eu les moyens d'aborder un aussi gros projet.

Il y a, installés à côté de cours d'eau, des scieries et des moulins, qui produisent encore leur force motrice par la vapeur. Beaucoup d'usines pourraient utiliser le courant électrique, qui ont encore des chaudières. Mieux, dans bien des cas de tramways et d'éclairage, on produit l'électricité à la vapeur.

Les causes du faible développement de l'industrie hydro-électrique tiennent à des causes multiples :

D'abord l'éloignement de la plupart des forces hydrauliques des centres peuplés et des chemins de fer. La houille blanche doit aller se chercher dans la

montagne ; or un pays, aussi peu peuplé que le Chili, voit toute sa vie se concentrer dans les plaines et sur les bords de l'Océan. De là difficulté de transport du matériel hydraulique et électrique, des matériaux de construction, coût des lignes de transport de force à grand développement, etc.

Ensuite vient la cherté actuelle du matériel et des matériaux, cherté qui rend une installation environ trois fois plus coûteuse qu'avant la guerre.

Enfin il y a la question de la législation, qui régit les cours d'eau et fait deux divisions de ces derniers : ceux qui naissent et prennent fin dans une même propriété appartiennent au propriétaire du sol, qui est libre d'en disposer à son gré, sans autorisation préalable de l'Administration. Celui-là est tranquille et peut faire de l'industrie à son gré ; mais on conçoit que peu de propriétaires puissent se vanter de jouir de prérogatives de ce genre, quand il s'agit de forces hydrauliques de quelques milliers de chevaux.

Par contre, tout ce qui ne rentre pas dans le cas précédent, est classé dans la

seconde catégorie, celle des rivières appartenant à l'Etat, lequel est aussi propriétaire des berges jusqu'à la limite atteinte par les plus hautes eaux. Toute utilisation d'un cours d'eau de cette catégorie donne matière à concession, laquelle est généralement accordée pour deux ans, sans rétribution, et continuée indéfiniment, sans fixation de durée. Si, au bout des deux premières années, les plans du projet n'ont pas été fournis à l'Administration compétente, si le projet lui-même n'a pas reçu un commencement d'exécution, la concession est caduque *ipso facto*. Toutefois comme il n'est rien spécifié quant à l'importance des travaux à effectuer ; qu'il n'est pas dressé de constat de non-exécution ; que le barrage de chute existe au Chili comme ailleurs ; il en résulte que celui qui veut utiliser une chute s'expose presque toujours à un litige avec les anciens demandeurs de concession. C'est un nid à procès et il n'est pas prudent de se mesurer dans ce genre de sport avec un Chilien ! au plaideur étranger est réservé, non pas le rôle du plaideur, mais celui de l'huître.

De plus, à supposer qu'on échappe au guêpier des procès, on est certain de tomber dans celui de la concession, laquelle n'a pas de durée définie et met l'industriel à la merci du gouvernement. On a parlé de modifier la législation chilienne et de fixer la durée de la concession à 50 ans ; ce n'est encore qu'un projet et il sera prudent d'attendre qu'une loi, régissant la matière, soit votée, avant de s'engager dans des entreprises hydro-électriques dans ce pays.

On peut aussi, pour des usages industriels, profiter des dénivellations existant sur les canaux d'irrigation, mais ce sont, là encore, nids à chicanes avec les irrigants.







## CHAPITRE IV

### LE COMMERCE

**B**'INTERMÉDIAIRE obligé entre agriculteurs, commerçants et industriels, est le banquier. Au Chili ces banques sont de deux sortes :

- Les banques de dépôt et d'escompte ;
- Les banques hypothécaires.

Dans la première catégorie, il faut citer une grande banque chilienne, avec succursales dans toutes les villes de quelque importance, la « Banque du Chili » et un certain nombre de banques locales :

« Banque de Concepcion », « Banque de Talca », etc.

Les banques étrangères sont assez nombreuses et leur mouvement d'affaires correspond à peu près à l'importance de chaque colonie. Les Anglais sont les plus puissants à l'heure actuelle, mais les Allemands comptent bien reprendre bientôt la prépondérance qu'ils avaient acquise avant la guerre.

La « Banque Espagnole du Chili » fait un chiffre d'affaires beaucoup plus important que celui qui correspond aux intérêts espagnols dans ce pays ; mais il faut tenir compte que cette banque a de solides attaches allemandes et qu'elle a recueilli la clientèle des banques allemandes, en ce qui concerne les ressortissants des pays alliés. Ces derniers, au lendemain de la déclaration de guerre, furent mis en demeure de cesser tout commerce avec l'ennemi. L'Allemand eut tôt fait de tourner la difficulté : il se dissimula derrière le neutre, en l'espèce l'Espagnol, et le tour fut joué. L'Anglais, qui espérait recueillir la clientèle allemande, en fut pour sa courte honte,

honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. Les Allemands, au reste, furent d'adroits diplomates, en l'occasion : au lieu d'exiger, comme les Anglais, le remboursement immédiat des découverts, ils donnèrent toute facilité à leurs clients. Je pourrais citer telle maison française qui, se trouvant à découvert de \$ 300.000, à la déclaration de guerre, vint trouver son banquier, la « Banque Transatlantique Allemande » pour lui exposer sa situation et demander quelques jours de crédit pour le remboursement de ce qu'elle devait, offrant, à cet effet, une caution en titres. Le directeur de la banque allemande rassura son client, refusa toute espèce de garantie, et lui laissa le soin de fixer lui-même la date de remboursement.

Comme banque française, nous n'en avons qu'une au Chili, la « Banque Française du Chili », qui a pris la suite d'une autre banque française, la « Banque de la République », laquelle sombra, il y a quelques années. Je ne crois pas qu'il y ait grand'chose à faire pour nos banques françaises en tant qu'installation de suc-

cursales au Chili, car la « Banque Française du Chili » est plus que suffisante pour les besoins de la colonie française, en l'état actuel de notre commerce. Il est à souhaiter toutefois que cette banque installe un certain nombre de succursales ; elle n'en a qu'une pour l'instant, à Valparaiso. M. Laville, directeur de cette banque et financier avisé, ne manquera pas d'étendre l'influence de son établissement quand il le pourra.

Les ressources des banques de dépôt consistent principalement dans le change, l'encaissement des effets de commerce, la commission de compte et la différence entre les intérêts créditeurs et débiteurs.

Le change rapporte beaucoup aux banques, car il n'y a pas de cours officiels, chaque banque cote elle-même les cours qui lui conviennent : le client est généralement estampé dans ce genre d'opération, sans recours contre la banque du fait de l'absence de tout cours officiel. Il existe bien deux Bourses : l'une à Santiago, l'autre à Valparaiso, avec des agents de change, mais l'intermédiaire de ces derniers n'est pas obligatoire.

Il n'y a pas non plus de tarifs d'encaissement ; les conditions sont à débattre avec les banques. Pour éviter ces frais, on ne tire au Chili que sur les clients douteux ; pour les autres, on attend les règlements qui s'opèrent en espèces ou en chèques. En cas de protêts, ce sont les notaires qui les dressent. Pour faciliter les encaissements, on pourrait opérer au Chili, comme on le fait actuellement en France, par la poste. Je signale, en passant, que j'ai été le modeste initiateur de cette mesure : en 1915 les exigences des banques pour les recouvrements m'engagèrent à présenter à M. Deléglise, alors député de la Savoie, une petite étude sur la question des recouvrements par la poste. M. Deléglise est mort pendant la guerre, mais son intervention et celle de ses amis a néanmoins permis au commerce français de s'affranchir du tarif des banques, tarif devenu onéreux depuis la guerre.

La commission de compte est généralement de 1 % ; certaines grosses maisons obtiennent la suppression de cette commission, mais la petite maison et la

moyenne ne peuvent guère s'en affranchir.

La différence entre les intérêts créditeurs et débiteurs est grande : pour les dépôts la banque donne :

De 1 à 3 %, à vue.

4 à 5 %, à trois mois.

6 %, à six mois.

7 %, à un an.

Pour les découverts, elle prend 12 % à trois mois ; 10 % à un an et plus.

Les banques accordent des découverts considérables, pour de longs termes, de 1 et 2 ans, le plus souvent sans autre garantie que la bonne renommée de la maison de commerce avec laquelle elles traitent. Comme on le voit, le crédit au Chili n'est pas mesuré au compte-gouttes comme en France.

En compte-courant à vue, les banques chiliennes couvrent aux débiteurs de 10 à 12 % et payent aux créditeurs de 1 à 3 %.

Comme on le voit, le banquier se réserve une grosse marge de bénéfice, mais il faut tenir compte qu'il court des

risques du côté du change et du côté des crédits, quand il les consent à long terme et sans caution. Il faut tenir compte aussi que sa clientèle d'agriculteurs, de commerçants et d'industriels fait de gros bénéfices, grâce à lui.

Un négociant français me disait récemment que la banque au Chili était la plaie du commerce. Je ne suis pas de son avis : le banquier au Chili plume le client, mais il l'aide, le conseille, le renseigne, le traite en ami. Rien, dans les banques chiliennes qui rappelle la morgue de nos grands établissements de crédit : pas d'employés, à l'air rogue, grillés comme des fauves dangereux, pas d'huissiers gourmés, surchargés de galons, pas de pontifes, pas de directeurs isolés dans des tours d'ivoire. Au Chili, le directeur d'une banque, pour importante qu'elle soit, est accessible à tous. La première porte que vous trouvez, en entrant dans une banque chilienne, est celle du directeur ; cette porte est ouverte à tout venant. Tout le temps d'ouverture de la banque au public, le directeur est à la disposition de ce dernier ; il ne s'occupe

des affaires de son établissement qu'après la fermeture des portes. Comme on le voit, les banques chiliennes ont conservé les bonnes traditions de nos banques régionales d'autrefois : se montrer accessible à tous, conseiller, suivre, aider le client. Il est regrettable pour la France que les grands établissements de crédit aient fait disparaître ces banques régionales, qui rendaient tant de services à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Espérons qu'elles se réorganiseront et recouvreront la faveur dont elles jouissaient jadis.

Les banques hypothécaires sont uniquement chiliennes. Les deux principales sont : la « Caisse de Crédit Hypothécaire » et la « Banque Hypothécaire ». La première a un capital et un chiffre d'affaires plus important que la seconde, mais elle est moins bien administrée : construction de palais coûteux, armée d'employés, gros appointements aux directeurs, la plupart hommes politiques ou fils à papa. L'étatisme a mis dans cette banque son stigmate habituel. La « Banque Hypothécaire », au contraire,

est exempte de toute ingérence politique : elle facilite l'achat de ses bons, domicile chez elle, sans frais, titres et coupons, facilite les emprunteurs dans la mesure du possible. Les intérêts pénaux, en cas de retard dans les paiements, sont de 24 % l'an, à la Caisse de Crédit Hypothécaire et de 18 % l'an à la Banque Hypothécaire. Résultats :

La Caisse de Crédit, avec un capital de \$ 30.000.000, a placé des bons pour une valeur de \$ 600.000.000, sans que ses actions se valorisent et sans qu'elle paye d'autre dividende qu'un intérêt d'argent assez réduit à ses actionnaires.

La Banque Hypothécaire, avec un capital de \$ 10.000.000, a placé en bons, une valeur de \$ 300.000.000, ses actions, au nominal de \$ 200, valent actuellement plus de \$ 700, et les bénéfices répartis s'élèvent à \$ 3.000.000 environ par an.

Ces deux banques sont autorisées à émettre des bons jusqu'à concurrence des prêts qu'elles consentent. Ces prêts sont faits à 6, 7 et 8 % d'intérêt annuel, avec amortissements de 1 ou de 2 %. Les banques hypothécaires chiliennes ne prê-

tent que le tiers de la valeur d'estimation des immeubles, estimation faite aux frais de l'emprunteur par les agents de ces banques.

Ces deux affaires sont dans une excellente situation, mais je ne conseillerais pas toutefois aux capitaux français d'entreprendre l'installation d'une banque de ce genre, pour les motifs suivants :

D'abord les meilleures places sont prises et l'on ne trouverait guère à traiter actuellement qu'en seconde hypothèque, pour les bons titres, ou en première pour les titres douteux, cas fréquent au Chili.

D'autre part le terrain a monté, dans ce pays, proportionnellement aux produits : ce qui valait \$ 100 l'hectare, il y a cinq ans, avec le blé à \$ 12, en vaut maintenant \$ 400 avec le blé à \$ 48. Il en résulte que si l'on voulait suivre la concurrence et prêter à raison d'un tiers de la valeur d'estimation, il faudrait prêter \$ 133 sur un terrain qui, en réalité, n'en vaut que \$ 100, en conditions normales. Survienne une crise, qui ne peut moins faire que de se produire, à plus ou moins longue échéance, quand l'Eu-

rope se sera ressaisie et aura reconstitué ses cultures et son cheptel, et le prêteur ne sera plus couvert ; s'il doit réaliser son gage, il le fera avec perte.

Cette situation actuelle me fait mal augurer de l'avenir des banques hypothécaires sud-américaines, même de celles qui sont installées depuis nombre d'années. En effet, les bons se remboursent peu à peu et ces banques, pour trouver un remploi de leurs fonds et continuer leurs opérations, devront les poursuivre dans les conditions que j'indique plus haut. Elles pourraient bien, il est vrai, réduire le pourcentage de prêt de 33 à 15 %, par exemple, mais la clientèle diminuerait considérablement ; d'autre part cette attitude provoquerait certainement une crise agraire, car les terrains ne trouveraient plus d'acheteurs, le crédit étant la base de toutes les transactions foncières au Chili. Il ne s'y vend pas un terrain sur dix au comptant et la valeur du terrain est essentiellement liée aux facilités de paiement. Dans les pays sud-américains, on trouve beaucoup de travailleurs, mais peu de capitalistes.

La crise, à prévoir sur les banques hypothécaires chiliennes, doit se produire avec plus d'intensité encore dans l'Argentine, pour les raisons suivantes : le prix du terrain y a été plus poussé encore qu'au Chili, car l'argent y est plus abondant et la spéculation plus grande ; d'autre part l'Argentine n'est pas un pays équilibré comme production et consommation ; c'est un pays exclusivement agricole, où tout le monde produit une plus ou moins grande quantité de céréales et de bétail, qu'il faut exporter à l'étranger. Il n'en est pas de même au Chili, où tout le Nord est exclusivement industriel et consommateur. Si les marchés d'Europe se ferment totalement ou partiellement aux produits argentins, il faudra incendier quantité de récoltes sur pied, labourer et semer du fourrage pour reprendre l'élevage, comme autrefois, mais la terre à blé qui vaut actuellement environ \$ 250 m/n, tombera, comme terrain d'élevage à \$ 50, soit au cinquième de ce qu'il aura valu. Si le cheptel européen peut se reconstituer d'ici peu d'années, la crise

pourra atteindre même les terrains d'élevage. Il sera donc prudent de suivre de près la réorganisation agricole de l'Europe, si l'on a des titres de banques hypothécaires sud-américaines, afin de liquider avant la crise. S'il est vrai que souvent femme varie ; s'il est vrai que la Fortune soit femme, on peut assurer qu'elle l'est en Amérique plus que n'importe où. En 1890, après la révolution de juillet, qui chassa Juarez Gelman de la République Argentine, après une crise de hausse analogue à celle que nous traversons, j'ai vu les cédules hypothécaires de la « Banque Hypothécaire », garantie par l'Etat Argentin, tomber de \$ 100 à \$ 3, soit une perte de 97 % ; en 1891 la piastre, valant 5 francs, se cotait à 1 fr. 25.

S'il est bon de profiter actuellement des faveurs de la Fortune, il ne faut pas compter qu'elles dureront éternellement. Pour le moment ce sont les commerçants qui, au Chili, sont les plus favorisés de la Fortune : c'est le métier qui enrichit le plus rapidement son homme, surtout s'il s'agit d'importation ou d'exportation.

Habituellement la maison d'importation ne fait pas l'exportation et vice-versa ; il existe cependant certaines maisons qui font les deux opérations. Pour ne pas fatiguer le lecteur je ne donnerai pas la liste des produits importés et exportés, liste que l'on pourra trouver dans les ouvrages de statistiques ; il m'a paru cependant nécessaire de donner un aperçu du mouvement d'affaires au Chili, en même temps que d'indiquer la progression ou la régression des principaux concurrents de la France sur ce marché, pendant ces dernières années.

VALEURS EN PIASTRES DE 18 PENNIES DES MARCHANDISES IMPORTÉES AU CHILI

de 1911 à 1918

	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Allemagne . . . . .	89.578 552	90.928.960	81.035.995	70.930.879	9.818.052	1.230.498	185.007	29.502
Argentine . . . . .	21.410.343	11.238.238	8.938.778	5.931.331	6.730.634	6.896.440	21.046.867	30.977.633
Australie . . . . .	6.056.240	8.273.280	9.161.182	17.176.382	3.298.099	1.244.254	1.145.375	3.681.908
Belgique . . . . .	10.567.088	8.555.204	15.538.155	11.373.623	1.111.273	182.212	10.876	9.866
Bolivie . . . . .	248.282	266.452	146.645	339.763	279.443	556.112	1.806.749	3.634.688
Brésil . . . . .	1.709.878	2.356.488	2.662.787	1.988.971	3.235.474	3.114.477	2.365.089	2.160.576
Equateur . . . . .	1.234.697	1.076.268	1.239.492	1.231.257	1.184.460	724.637	1.700.468	1.653.101
Espagne . . . . .	3.599.758	3.512.705	3.112.008	2.481.326	2.021.896	5.568.474	8.907.618	12.112.024
Etats-Unis . . . . .	43.221.833	46.045.015	55.038.790	55.201.578	51.064.260	94.251.880	174.068.041	203.451.891
<b>France</b> . . . . .	18.990.996	19.918.337	18.161.099	11.528.904	4.658.584	9.465.353	14.115.086	13.800.859
Grande-Bretagne . . . . .	111.794.664	105.799.687	98.929.344	61.190.776	36.462.384	55.026.855	64.563.262	81.445.588
Indes . . . . .	6.104.645	9.144.199	8.731.624	5.423.211	7.617.067	12.484.146	14.032.423	18.708.548
Italie . . . . .	8.681.239	8.246.082	8.702.149	5.415.104	4.747.645	4.788.764	4.526.365	3.566.844
Japon . . . . .	400.696	365.658	386.722	258.879	958.720	1.616.901	3.269.267	11.762.314
Nicaragua . . . . .	.....	.....	36	.....	.....	1.307.753	6.723.473	7.305.009
Pérou . . . . .	20.343.731	13.198.441	13.179.111	14.740.329	13.048.061	.....	36.037	190
Portugal . . . . .	556.155	580.564	400.304	285.944	139.193	15.360.802	27.880.195	31.748.068
Suisse . . . . .	624.025	540.502	528.223	372.413	208.941	1.987.118	2.191.326	3.214.425
Divers . . . . .	3.867.532	4.408.699	3.625.367	3.886.029	6.627.371	6.714.147	6.503.508	6.811.031
<b>TOTAUX</b> . . . . .	348.990.854	334.454.779	329.517.881	269.756.699	153.211.557	222.520.823	355.077.027	436.074.065

**VALEUR EN PIASTRES DE 18 PENNIES DES MARCHANDISES EXPORTÉES DU CHILI**  
**de 1911 à 1918**

	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Allemagne . . . . .	72.413.581	77.593.909	84.466.789	49.792.976	41.101.831	14.017.977	23.335.559	26.345.476
Argentine . . . . .	5.023.319	4.531.619	4.276.165	6.347.004	5.401.560	3.226.812	3.658.123	1.792.362
Australie . . . . .	63.000	350.922	60	424.050	2.099.574	5.265.741	8.593.458	7.939.266
Belgique . . . . .	9.575.669	12.654.513	15.723.280	9.478.228	29.839	79.030	1.318.449	2.444.075
Bolivie . . . . .	5.711.652	3.925.170	4.199.063	2.450.419	189.881	198.952	340.175	952.574
Brésil . . . . .	430.330	4.743.903	1.447.589	417.530	4.483.148	4.307.247	4.301.526	2.113.594
Equateur . . . . .	79.554	136.944	170.048	105.054	137.873.414	252.473.569	424.674.255	488.994.749
Espagne . . . . .	5.521.778	5.026.620	2.704.585	9.530	9.753.243	38.659.770	31.938.503	4.241.265
Etats-Unis . . . . .	53.724.008	67.196.743	83.339.182	86.174.109	112.465.614	133.075.538	151.749.781	182.124.854
France . . . . .	16.203.036	21.137.312	24.269.352	11.730.689	16.000	341.441	16.000	341.441
Grande-Bretagne . . . . .	146.839.861	151.618.373	152.541.227	110.257.209	4.630.502	5.205.310	13.148.188	1.301.172
Indes . . . . .	1.606.775	1.338.902	1.786.388	2.111.565	4.875.796	3.860.433	9.956.575	8.270.783
Italie . . . . .	2.793.583	2.628.264	3.653.374	2.256.660	1.009.477	3.624.134	4.275.349	203.235
Japon . . . . .	1.489.296	2.903.955	2.689.236	1.303.327	1.920.318	526.032	88.125	18.170.322
Nicaragua . . . . .	805.039	1.556.135	1.800	16.817.085	31.584.961	49.064.139	34.869.962	18.367.344
Pérou . . . . .	17.128.923	25.584.665	15.042.305	299.675.435	327.479.158	513.584.744	712.239.028	763.622.512
Portugal . . . . .								
Suisse . . . . .								
Divers . . . . .								
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>339.409.404</b>	<b>383.227.949</b>	<b>396.310.443</b>	<b>299.675.435</b>	<b>327.479.158</b>	<b>513.584.744</b>	<b>712.239.028</b>	<b>763.622.512</b>

Comme on le voit, la France est loin d'apporter sur le marché chilien le contingent de produits qui devrait nous revenir du fait de notre population, de notre situation industrielle et de notre passé commercial.

L'Allemagne avait, avant la guerre, un commerce important avec le Chili, soit comme importations, soit comme exportations, et l'Angleterre, qui tenait à ce moment le premier rôle, se trouvait très menacée dans sa suprématie. Survint, pendant la guerre, un troisième larron, les Etats-Unis d'Amérique, qui maintenant tiennent la première place et ne la lâcheront plus, tout au moins pour un certain nombre d'années.

L'Américain du Nord n'est cependant pas aimé dans les pays sud-américains : on lui reproche d'avoir abusé de la situation créée par la guerre, pour vendre à des prix fantastiques des produits de qualité douteuse. Tous les acheteurs de produits américains en France n'ont pas eu, non plus, à se louer de leurs rapports avec la république des dollars. Le Chili, tout particulièrement, a une dent

contre le Yankee pour plusieurs raisons : d'abord parce que le Chilien est un peu jaloux, de par sa nature, et a pris ombrage de la réussite des Américains du Nord dans son pays, où ils accaparent tout ; il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux d'importations et d'exportations pour s'en convaincre. D'autre part l'Américain des Etats-Unis a blessé le Chilien dans son orgueil, à plusieurs reprises. Dans l'affaire du *Baltimore*, bateau nord-américain, qui vint mouiller à Valparaiso et perdit une douzaine de marins dans une rixe avec des marins chiliens, le gouvernement des Etats-Unis envoya un croiseur menacer de ses canons le port de Valparaiso et exigea une forte indemnité en argent pour la mort de ses marins. Le Chili décaissa la forte somme, mais ne put encaisser la menace des canons du croiseur.

Plus récemment eut lieu le congrès financier pan-américain, d'où les délégués chiliens sortirent mécontents, car ils n'obtinrent pas les emprunts demandés, alors que les Argentins les obtinrent.

Plus récemment encore, à la suite

d'incidents surgis entre la Bolivie et le Pérou, les Etats-Unis crurent reconnaître la main du Chili dans ces incidents qui pouvaient amener l'état de guerre entre ces deux pays, il se fit, entre les chancelleries nord-américaine et chilienne, un échange de notes assez vives.

G'est l'Anglais qui a la coté d'amour au Chili, depuis que les Allemands se sont fait battre, car avant la guerre, l'Allemand faisait prime. Les Anglais toutefois ne sont pas de taille à lutter avec les Américains du Nord, car ils ne s'assimilent pas aux pays dans lesquels ils s'implantent, et leur ténacité proverbiale n'est le plus souvent qu'une obstination née de l'orgueil. Les seuls concurrents, qui pourraient réellement lutter contre l'Américain du Nord, seraient les Allemands, moins entreprenants, mais plus méthodiques et plus économes. L'Américain des Etats-Unis est un gaspilleur. Le canal de Panama est une œuvre magnifique, mais qui aurait pu se faire à meilleur compte. L'installation de Cristobal, près de Colon, pour le chargement du charbon sur les navires, en

est un exemple. C'est évidemment une très belle installation ; elle est même citée comme un modèle du genre, mais la force motrice et les matériaux y sont gaspillés en pure perte. Ainsi les pelles élèvent le charbon à une vingtaine de mètres de hauteur sur des wagonnets, lesquels viennent se décharger dans des entonnoirs, qui ramènent à peu près le charbon à la hauteur où on l'avait pris. De ces entonnoirs le charbon tombe sur des toiles sans fin qui l'élèvent à nouveau pour l'envoyer dans les couloirs d'approvisionnement des soutes. Le problème eût pu être solutionné beaucoup plus simplement, en surélevant de quelques mètres la voie ferrée aérienne et en amenant les wagonnets à proximité des navires ; avec un couloir on déversait ainsi le charbon directement dans les soutes.

En plus de l'Allemand, le Japonais pourrait bien être un outsider dangereux pour l'Américain du Nord. Au Chili, le commerce japonais a augmenté considérablement depuis ces dernières années. Il existe, depuis peu, une ligne régulière de vapeurs entre le Japon et le Chili, qui

transportent passagers et marchandises et tendront à développer sensiblement le courant d'affaires entre les deux pays.

Il y a peu d'Espagnols au Chili et moins encore d'Italiens ; par contre il y a pas mal de Français, mais qui, pour la plupart, ne s'occupent pas du commerce d'importation ou d'exportation, mais seulement de commerce de détail pour la consommation locale. La colonie française au Chili est l'une des plus saines que nous ayions à l'étranger, car elle est composée presque exclusivement de Basques, gens probes, travailleurs et économes.

Les usages commerciaux sont ceux des pays européens. La maison d'exportation doit payer tous les produits au comptant, parfois même elle est obligée de faire des avances aux producteurs. Par contre, la maison d'importation est obligée de faire d'assez longs crédits au commerce local. Il faut donc, dans les deux cas, disposer de capitaux assez considérables et c'est précisément ce manque de capitaux qui empêche la plupart de nos nationaux d'aborder ces affaires.

Le commerce se fait au Chili avec une marge de bénéfices qui ne peut se comparer à celle des pays d'Europe. Les gens qui consentent à s'expatrier veulent avoir comme compensation la possibilité de s'enrichir rapidement : c'est ce qui arrive à tous les commerçants sérieux, travailleurs et économes et c'est ce qui fait que le Français des pays basques a si bien réussi au Chili. Dans un pays, dont la population considère le travail comme une déchéance, l'esprit d'économie comme une tare, il est naturel que les races qui honorent le travail et l'économie enlèvent rapidement aux Sud-Américains le plus clair des bénéfices réalisés par eux sur la hausse des terrains, ou sur celle des produits. Beaucoup d'étrangers subissent cependant l'influence du milieu et dépensent ce qu'ils gagnent. Il y a grand danger à agir ainsi dans des pays aussi irréguliers, où les périodes de vaches maigres succèdent brusquement à celles de vaches grasses.

Même avec beaucoup de prudence, le commerçant est exposé à bien des aléas.

Le premier est l'instabilité du change : la piastre chilienne est essentiellement

cascadeuse. Les banques et nombre de gens au Chili s'enrichissent grâce aux fluctuations de la piastre, fluctuations qu'on provoque à plaisir sur un marché des plus étroits. La spéculation sur la piastre est à la portée de toutes les intelligences : on achète à une banque une monnaie étrangère avec la piastre en hausse et on vend à une autre à un cours en baisse. J'achète par exemple, à la Banque Espagnole du Chili, £ 10.000, quand elle pourra pratiquer le cours de 12 pennies à la piastre, comme minimum. Quand mon ordre d'achat a été effectué, je donne à la Banque Anglo-Sud-Américaine, l'ordre de me vendre £ 10.000 au cours maximum de 11 pennies. Il est rare que, dans la quinzaine, la piastre n'ait pas une variation d'un penny ; votre ordre de vente ne tardera donc pas à être effectué et l'opération se chiffrera comme suit :

Vente de £ 10.000 à 11 d..	\$ 218.000
Achat — 12 ..	\$ 200.000
	<hr/>
Bénéfice.....	\$ 18.000

La même opération peut se faire sur n'importe quelle autre monnaie que la livre sterling, mais avec moins de facilité, car c'est la livre qui a le marché le plus large au Chili.

La piastre monte ou baisse sans autre raison que le bon plaisir du groupe financier engagé dans ces opérations. Personnellement, j'ai fait du change à 16 d. en mai 1918 ; j'en ai fait à 9 en avril 1919.

L'opération ci-dessus, faite sur les bases de change qui m'ont été appliquées, donnerait les résultats suivants :

Vente de £ 10.000 à 9 d..	\$ 266.660
Achat — 16 ..	\$ 145.450
	<hr/>
Bénéfice.....	\$ 121.210

En conséquence, votre fortune, convertie en or, peut être aujourd'hui d'un million, mais rien ne s'oppose à ce que, quelques jours après, elle se trouve réduite à 500.000 francs, ou, au contraire portée à deux millions.

Il a été tenté, à diverses reprises, de fixer la valeur de la piastre chilienne, comme on l'a fait depuis nombre d'an-

nées dans l'Argentine, pour le national ; toujours les projets ont échoué devant l'opposition tenace menée par les banques et les agioteurs, tout puissants dans ce pays. Le ministre Subercaseaux a échoué, lui aussi, en 1919, malgré tout son courage, sa bonne volonté et son patriotisme, car il n'y a pas à douter que cet état de choses soit le plus grand empêchement au développement économique du Chili. Il faut avoir un tempérament nettement spéculateur pour se risquer à conserver son avoir en piastres chiliennes. Aussi le commerçant sérieux est-il obligé de convertir ses réserves en livres sterling, en dollars, ou en nationaux argentins, pour se mettre à couvert de cet agiotage. Les capitaux étrangers ne devront s'engager au Chili que quand la fixation du change ôtera à la piastre ses variations constantes. Cette fixation peut se faire de suite, car le Chili possède déjà en Angleterre et aux Etats-Unis des sommes en or en quantité suffisante pour fixer le change de la piastre papier à 12 pennies, soit aux deux tiers de sa valeur nominale. La fixation pour-

rait aisément se faire à un cours plus élevé, si les exportateurs chiliens exigeaient le paiement en or monnayé, comme le font les Argentins. Bien des gens même soutiennent que la piastre papier pourrait rapidement être au pair, c'est-à-dire à 18 d., s'il n'y avait une coalition des banques et des gros propriétaires fonciers pour l'empêcher de se valoriser.

Cette assertion paraît justifiée par l'examen du tableau comparatif des importations et exportations ci-dessous

### TABLEAU COMPARATIF

DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS  
en Piastres de 18 d.  
de 1911 à 1918

Années	Importations	Exportations
1911	348.990.354	339.409.404
1912	334.454.779	383.227.949
1913	329.517.881	396.310.443
1914	269.756.699	299.675.435
1915	153.211.557	327.479.158
1916	222.520.823	513.584.744
1917	355.077.027	712.289.028
1918	436.074.065	763.622.512
Totaux :	2.449.603.185	3.735.598.673

Comme on le voit la balance commerciale est tout en faveur du Chili, puisque l'augmentation des exportations va toujours en croissant et que le chiffre des exportations est presque le double de celui des importations.

Comme, d'autre part, la piastre chilienne ne se valorise pas, comme il serait normal, à proportion de l'amélioration de la situation économique du Chili, il faut en conclure qu'il doit exister des facteurs contraires à cette valorisation. Ces facteurs me paraissent être les suivants :

D'abord la conversion de piastres chiliennes en monnaie étrangère, pour éviter les fluctuations du change ; ensuite l'exode de nombreux capitaux à l'étranger, les grosses maisons de commerce, les grosses industries, au Chili, étant entre les mains des étrangers ; enfin et surtout l'existence dans ce même pays de deux unités monétaires : l'une, la piastre, qui sert aux transactions intérieures ; l'autre, la livre sterling, qui s'emploie pour les règlements avec l'extérieur. Qu'il s'agisse d'importations ou d'expor-

tations, tout se règle en livres sterling, ce qui fait que la monnaie nationale ne se trouve en rien influencée par la balance favorable des exportations sur les importations.

S'il n'existait pas des intérêts puissants, qui s'opposent à la valorisation de la piastre, cette dernière aurait tôt fait de grimper à son maximum, soit à 18 d., mais banquiers et agriculteurs profitent des variations de la monnaie chilienne. Comme je l'ai déjà écrit à propos des banques, le plus clair de leurs bénéfices résulte de la spéculation sur le change. Il n'y a donc pas à s'étonner que les banques soient hostiles à la fixation du cours de la piastre. Pour les agriculteurs, cette hostilité est moins évidente, et je vais essayer de la mettre en relief.

Le sol chilien est divisé en grandes propriétés, dont certaines dépassent cent mille hectares. Ces grands propriétaires forment une oligarchie très puissante au Chili, car tous les députés et sénateurs sont recrutés dans cette classe qui dirige, en conséquence, les destinées du pays. Or l'intérêt des gros propriétaires est de ven-

dre les produits du sol en or et de payer leur main-d'œuvre et leurs fournisseurs en papier. Plus ce papier est déprécié, plus l'agriculteur gagne. Pour fixer les idées, je donne un petit tableau du change de la livre sterling suivant les cours de la piastre de 8 à 18 d.

à 18 d. la livre sterling vaut	\$	13.333
17	—	14.117
16	—	14.545
15	—	16
14	—	17.142
13	—	18.461
12	—	20
11	—	21.818
10	—	24
9	—	26.666
8	—	30

Si donc le propriétaire vend à l'exportation son blé sur la base de £ 2 les cent kilos, il retirera au change de 18 d..... \$ 26 environ de 11 d..... 43 —

Comme la main-d'œuvre ne coûte pas plus cher que la piastre, soit à 18 ou à

11 d.; qu'il en est ainsi pour la plupart des fournitures, on voit que, pour l'agriculteur chilien, il y a un intérêt manifeste à ce que le change de la monnaie nationale soit aussi bas que possible.

C'est le travailleur chilien qui supporte les répercussions des variations de la piastre ; aussi a-t-il grand intérêt à voir établir un change fixe et il finira par l'obtenir, malgré toutes les obstructions. Toutefois, je ne crois pas qu'il y ait intérêt à prendre, pour base du change de la piastre chilienne, la livre sterling : si l'on veut fixer la valeur de la piastre, il ne faut pas partir d'une monnaie à change instable, ce qui est le cas de la livre sterling depuis la guerre. A tant faire que d'adopter un étalon de monnaie étrangère, il me semble que le Chili aurait avantage à prendre comme base le dollar américain, dont le change est fixe, puisque le dollar papier a la valeur du dollar or.

Le Président de la République du Chili doit changer en juillet 1920, espérons que ce nouveau pilote des destinées du pays saura donner au problème de la

fixation de la valeur de la piastre la solution qu'il comporte.

Il y aura, du reste, bien d'autres problèmes à solutionner, car la situation politique interne est mauvaise. Voici le jugement porté par un Chilien de marque, M. Henri Zañartu Prieto, sur son pays : « Le Chili est un pays épuisé par les plus dures nécessités, malgré qu'il se trouve dans les conditions les plus propices pour un rapide développement. Ce qui manque, pourquoi ne pas le dire ! c'est une classe dirigeante qui se préoccupe de l'intérêt général au lieu de stériliser son action, et celle des pouvoirs publics, à la défense aveugle des intérêts de coteries politiques. »

On ne saurait mieux dire et l'on comprend que la mauvaise situation politique interne ne saurait se prolonger plus longtemps sans nuire à l'avenir du pays. Non seulement la classe dirigeante chilienne ne s'occupe pas des intérêts généraux du pays, mais encore elle n'arrive pas à préciser ses directives politiques. Il existe au Chili, actuellement, autant de partis que chez nous avant la guerre :

conservateurs, radicaux, libéraux, unionistes, alliancistes, etc. Il en résulte une infinité d'aspirations diverses, qui cadrent mal avec une politique réfléchie et suivie. Cet état d'anarchie a obligé les différentes tendances à se concentrer, en vue des élections présidentielles, en deux partis : les conservateurs, avec M. Louis Barros Borgoño comme candidat, et les libéraux avec M. Alessandri. Le pays se rend compte qu'il faut que l'une des tendances triomphe, afin qu'une politique définie puisse être adoptée. M. Borgoño est administrateur de la Caisse de Crédit hypothécaire ; à ce titre ses adversaires l'accusent de préparer son élection aux frais de la princesse. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est le candidat des banques, des gros propriétaires et du clergé : il a donc de sérieux atouts dans son jeu. Le candidat libéral, Arthur Alessandri, est avocat, sénateur de la province de Tarapaca ; il est appuyé par tous les éléments progressistes du pays. C'est un homme intelligent et énergique, qui veut arriver, ce qui l'a fait taxer d'arriviste par ses adversaires. La lutte promet d'être chaude ;

mais, quel que soit le candidat élu, les problèmes économiques et sociaux resteront les mêmes et le nouveau président du Chili devra en aborder la solution au plus tôt : instruction obligatoire, amélioration du sort de l'ouvrier, fixation de la valeur de la piastre.

Je ne reviendrai pas sur cette dernière question, ayant dit, je crois, le nécessaire à ce sujet. En ce qui concerne l'instruction, elle n'était pas encore obligatoire en 1919, aussi le nombre d'illettrés est-il considérable au Chili. Pendant longtemps les conservateurs se sont opposés à l'instruction du peuple ; ils trouvaient avantage à ce manque de culture, car l'illettré n'a pas le droit de vote au Chili. Actuellement, les conservateurs ne peuvent plus s'opposer au mouvement d'opinion en faveur de l'instruction obligatoire et il est à prévoir que l'accord se fera entre les partis pour le vote de cette loi. Ce n'est pas chose facile, en effet, de faire voter une loi au Chili, pour bonne qu'elle soit, car les règlements du Congrès ne permettent pas le vote d'une loi avant que la discussion soit épuisée. Il

suffit donc d'un obstructionniste pour empêcher son vote, la discussion pouvant durer des mois et des années. En France, devant une obstruction systématique, le Parlement passe à un vote de majorité ; au Chili, il ne peut pas en être ainsi. Là encore une réforme s'impose.

Pour ce qui touche au sort de l'ouvrier, il est tout simplement lamentable. Ce qui frappe le plus l'étranger arrivant au Chili, c'est l'aspect de misère de la classe pauvre : dans aucun pays du monde je n'ai vu misère aussi répugnante qu'au Chili, surtout dans les villes. De pauvres hères se rencontrent à Santiago, Valparaiso, Viña del Mar, en pleine rue, couverts de haillons innommables, de loques tellement sordides qu'instinctivement on s'écarte de ces malheureux, chez lesquels on rencontre toutes les maladies occasionnées par la saleté. Pendant mon séjour au Chili, il y a eu une violente épidémie de typhus, qui a décimé la classe pauvre des grandes villes. On objecte à cet état de choses que le seul fautif est le pauvre lui-même, qui est paresseux, préférant sa misère et sa crasse au travail. Je n'en dis-

conviens pas et ai vu que l'ouvrier chilien ne travaille que quand il a faim, ou a peu près. J'ai également vu passer au cabaret le plus clair de sa paye, cas qui n'est pas spécial au Chili. Est-ce à dire, pour cela, que seul l'ouvrier soit à inculper ? La classe dirigeante chilienne, comme la classe dirigeante française, ont-elles toujours donné à l'ouvrier l'exemple du travail et de l'économie ? N'exigeons-nous pas de nos inférieurs plus que nous n'exigeons de nous-mêmes ? Beaumarchais ayant traité la question, je n'insiste pas.

Qu'il me suffise de dire que la classe ouvrière est très malheureuse au Chili et qu'il ne suffira pas de l'instruire : il faudra aussi l'éduquer. Pour cela, il faudra que le patricien se dépouille de sa superbe et se rapproche de son frère pauvre. Pour le moment la classe pauvre chilienne est livrée aux extrémistes et si les bourgeois ne changent pas d'attitude, il pourrait leur en cuire, car une révolution sanglante semble se préparer dans ce pays.

De ce côté, il y a donc motif à inquiétude pour le commerçant opérant au

Chili. Il peut y avoir inquiétude aussi au point de vue de la politique internationale, car tout ne va pour le mieux, depuis quelque temps, entre le Chili et le Pérou. Il s'agit de la liquidation d'une vieille affaire et le différend roule sur l'interprétation du traité d'Ancon, datant de 1883, en ce qui concerne la question du plébiscite des provinces de Tacna et d'Arica.

Aux termes du traité, il devait être procédé, au bout de dix ans d'occupation militaire par le Chili, à un plébiscite qui devait déterminer la volonté des habitants de rester réunis au Pérou, ou, au contraire, de se joindre au Chili. En 1893, l'accord n'était pas encore fait entre les parties, sur la question de savoir qui aurait qualité pour prendre part au vote. Les Péruviens soutenaient que seuls les habitants âgés de plus de 21 ans et fixés dans les provinces de Tacna et Arica antérieurement à la date du traité, avaient droit de vote. Les Chiliens soutenaient, au contraire, que tous les habitants pouvaient voter, à condition d'avoir l'âge requis à la date du plébiscite. C'était admettre au vote une forte proportion de

Chiliens qui s'étaient installés dans ces deux provinces, à l'instigation du gouvernement chilien, postérieurement à la date du traité d'Ancon. Le désaccord subsistant, après la date fixée pour le plébiscite, les deux pays convinrent de faire trancher le différend par des arbitres, ministres plénipotentiaires : le Pérou choisit Billing et le Chili La Torre. Après discussions assez longues, ces plénipotentiaires signèrent un accord et établirent un traité qui fut soumis à l'approbation des congrès respectifs : celui du Pérou accepta l'arbitrage, mais celui du Chili en refusa la ratification.

Cette situation ne peut se prolonger indéfiniment et il serait à souhaiter, pour la tranquillité des républiques sud-américaines qu'un accord intervienne au plus tôt. En l'absence de toute clause du traité d'Ancon fixant la qualité des votants, la thèse chilienne peut se soutenir aussi bien que la péruvienne. Si le Pérou désirait limiter le vote aux habitants des provinces contestées en 1883, pourquoi a-t-il accepté de reporter le vote à dix ans plus tard, au lieu de le faire fixer à une date

prochaine ; pourquoi n'a-t-il rien inséré à ce sujet dans les clauses du traité ? Pendant la possession péruvienne, Tacna et Arica étaient sans valeur, comme le sont encore beaucoup de provinces de ce pays. L'industrie chilienne a su tirer parti des richesses de Tacna et d'Arica et le Pérou verrait certainement avec plaisir rentrer dans son giron ces deux provinces, désertes autrefois, relativement peuplées et prospères aujourd'hui. La guerre européenne, qui a remué tant d'appétits, a aiguisé aussi le sien et le Pérou aurait déjà eu recours à une intervention armée si sa situation militaire le lui permettait. Elle ne le lui permet heureusement pas et les officiers péruviens eux-mêmes conviennent de l'impossibilité d'une lutte armée contre un adversaire aussi puissant que le Chili. Ce dernier, en effet, ne cesse de s'armer : ses forces militaires, dirigées par des Allemands, se trouvent bien équipées, bien instruites et bien armées ; sa flotte, instruite par des officiers anglais, est la plus puissante des marines sud-américaines. De plus, la politique chilienne a su mettre dans son jeu

la Bolivie, jusque-là l'alliée du Pérou, en lui faisant entrevoir la possibilité de s'assurer un débouché à la mer sur le dos de son ancienne amie.

Quels que soient les droits respectifs des parties, il y a certainement motifs à discussion et il serait prudent, pour les deux pays, d'avoir recours à un arbitrage, car des complications internationales pourraient surgir et brouiller encore les cartes. Les Etats-Unis d'Amérique seraient déjà intervenus en faveur du Pérou, où ils ont de gros intérêts, s'ils ne savaient que leur entrée en scène serait immédiatement suivie de celle de l'Angleterre, appuyée du Japon, en faveur du Chili. Il semble donc que deux pays si voisins, ayant tant besoin l'un de l'autre, devraient pouvoir arriver à un arrangement. Puisque les deux parties en sont arrivées aux polémiques acerbes ; que le point d'honneur des deux pays se trouve engagé à ne rien céder de leurs revendications respectives ; qu'une cession territoriale ne saurait être compensée par une indemnisation en argent ; le mieux ne serait-il pas d'avoir recours à l'arbitrage

des provinces intéressées elles-mêmes. La meilleure solution me paraît être celle que préconisait un éminent officier de l'armée péruvienne, M. Rodrigue Zarate : la formation d'un hinterland composé des deux provinces de Tacna et d'Arica, lesquelles ont une superficie de onze mille kilomètres carrés, sous le contrôle des trois compétiteurs, le Chili, le Pérou et la Bolivie. Ces pays participeraient aux frais d'administration des deux provinces contestées et en garantiraient la neutralité pendant dix ans. Après ce laps de temps un plébiscite indiquerait la solution qu'entendent donner à leur sort les provinces de Tacna et d'Arica. Elles pourraient opter, soit pour le statu quo, c'est-à-dire le maintien de leur neutralité, soit pour l'annexion à l'un des trois pays voisins. L'honneur serait ainsi sauf et les compétiteurs ne pourraient moins faire que de s'incliner devant la résolution des intéressés, libres de disposer d'eux-mêmes.

A ces gros aléas, avec lesquels le commerce doit compter, il pourrait s'en ajouter d'autres de moindre importance. Pour

abréger, je ne parlerai que de celui qui résulte de la crise des transports, et de celui de l'organisation commerciale de nos industriels. Acheter les produits du sol, ou les marchandises importées, est chose facile ; mais faire parvenir les premiers au port d'embarquement et les secondes à destination, est chose plus compliquée. Des quantités considérables de marchandises restent entreposées, faute de wagons pour les expédier ; beaucoup de produits périssables se perdent, pour trop attendre. L'augmentation du matériel roulant, des entrepôts des gares, ne marche jamais de pair avec celle du trafic, qui souffre de cet état de choses. Ajoutez à l'insuffisance du matériel de transport le peu de sécurité de la marchandise qui voyage. Il se commet de nombreux vols dans les gares chiliennes, mal agencées, pour la plupart, et le recours contre les réseaux de l'Etat est à peu près impossible. Au reste les malfaiteurs sont pour la plupart des virtuoses, qui opèrent sans laisser traces de leurs agissements. Le vol ne se découvre généralement qu'après la livraison et la prise

en charge de la marchandise par le destinataire.

L'organisation commerciale de notre industrie en France met l'acheteur français à l'étranger en état d'infériorité par rapport à ses concurrents. Chacun sait, en effet, que bien rares sont les industries françaises qui aient des maisons de vente à l'étranger, ou seulement des représentants. On trouve plus commode de vendre à des maisons de commission de Paris, lesquelles achètent à l'industriel français et vendent au commerce étranger. Toutes ces maisons de commission ne sont pas françaises, tant s'en faut ! Beaucoup de ces maisons, avant la guerre, étaient allemandes, maintenant elles sont suisses, espagnoles, danoises, etc., voire même françaises. Il est manifeste que nombre de ces maisons font le jeu de l'industrie étrangère, au détriment de notre propre industrie. C'est ainsi qu'on peut voir au Chili des maisons d'importation allemandes largement pourvues de produits français, alors que des maisons similaires françaises n'arrivent pas à se procurer les mêmes articles.

Voici ce qui se passe : la maison allemande tient à être mieux approvisionnée que ses concurrentes d'autres nationalités ; elle veut que le client puisse trouver chez elle tout ce qu'il peut désirer. Le Français ne voudra pas tenir l'article allemand, mais l'Allemand ne répugne pas à tenir l'article français ; il n'hésitera même pas à le payer plus cher que les importateurs français, si le produit est rare. N'allez pas croire toutefois que l'Allemand, dans un but de lucre, vendra les produits de la nation ennemie au détriment des industries de sa race. Non ! L'Allemand reste patriote tout en étant bon commerçant. Le commerçant allemand n'achète le produit français que pour concurrencer le commerçant français et, si possible, pour le priver de l'article qu'il vend habituellement. La faible production de notre industrie pendant et après la guerre, ainsi que la connivence des plus fortes maisons de commission lui en assurent souvent le moyen. Une fois maître du marché du produit français, la maison allemande cherche à le concurrencer par quelque marque de son

cru, ou de pays neutres, surtout si des intérêts allemands y sont engagés. Si l'acheteur demande une marque française, on s'empresse de l'informer qu'on tient cet article, mais on lui recommande en même temps une autre marque étrangère, de même qualité et de prix sensiblement plus bas. Si l'acheteur n'est pas Français, neuf fois sur dix il se laisse convaincre et comme la maison allemande a fortement majoré le prix du produit français et a fourni, en remplacement, un bon produit similaire à un cours plus bas, la marque française se voit éliminée peu à peu du marché étranger.

Il y a mieux : les grosses maisons d'importation allemandes ont la liste des industries alliées signataires de l'engagement de ne plus traiter avec les Allemands. A ces marques, on applique le tarif double : par exemple vous payerez vos sardines à \$ 5,25 la boîte, si vous demandez la marque Amieux, 2,30 la boîte, si vous demandez la marque Perez, du Vigo, marque valant sensiblement la première.

Un importateur français au Chili me signalait le cas suivant : en s'adressant à une maison de commission française à Paris, il avait obtenu de la maison Roger Gallet, pour la parfumerie, certaines conditions, qu'on lui avait dit être les plus intéressantes que la maison pût faire ; par l'intermédiaire d'une maison allemande, il obtint une augmentation de remise de 5 %.

Il est évident qu'il est très commode pour l'industriel français de vendre aux maisons de commission, mais il n'est pas moins évident que si nous continuons à pratiquer cette méthode du moindre effort, non seulement tout relèvement économique de la France à l'étranger est impossible, mais nous finirons par perdre le peu de clients qui restent fidèles à nos articles d'exportation.







## CHAPITRE V

### L'INDUSTRIE

**IL** n'y a pas beaucoup d'industries, à part l'exploitation minière, entre les mains des Chiliens, qui manquent généralement des connaissances techniques nécessaires ; aussi la plupart des usines sont-elles gérées par des étrangers, parmi lesquels dominent les Allemands. Ces derniers font d'excellents industriels parce qu'ils ont la puissance de travail, l'esprit de suite et la méthode. De plus, l'Allemand joint presque toujours à ses

qualités d'industriel celles du bon commerçant : l'Anglais, l'Américain du Nord abusent volontiers d'une situation avantageuse, l'Allemand non. Il sait qu'il faut ménager la clientèle et ne pas tuer la poule aux œufs d'or. Généralement, avec l'Anglais et l'Américain, une hausse de matières premières est immédiatement suivie de celle des produits manufacturés, même quand l'approvisionnement en matières premières est assuré pour longtemps ; l'Allemand va, en général, jusqu'au bout de son stock de matières premières avant de hausser ses prix. L'Allemand évite tout ce qui pourrait paraître à la clientèle une manœuvre de spéculation : quand il fait de la hausse, il prend soin, le plus souvent, d'expliquer à ses clients la nécessité où il se trouve de la faire et fait toutes les concessions compatibles avec la sécurité de son industrie. Il va sans dire que cette manière d'opérer des Allemands au Chili est très appréciée de la clientèle, et explique le développement rapide de leurs affaires dans l'Amérique du Sud.

A part l'industrie minière, celle qui a

été implantée au Chili pour la fabrication des articles courants n'a guère prospéré que depuis la guerre : jusque-là on préférait aux produits nationaux ceux d'importation ; à juste titre, dans la plupart des cas, vu que peu d'articles chiliens valent les produits manufacturés européens. L'absence presque complète d'importations pendant cinq ans a permis aux industriels, établis au Chili, de faire des bénéfices considérables et de perfectionner leur outillage.

La plupart des industries existantes correspondent à des articles de première nécessité : minoteries, brasseries, fabriques de pâtes, raffineries de sucre, de sel, de graisse ; fabriques de chocolat, de conserves, de liqueurs ; usines de verre, de porcelaine ; fabriques de meubles, de chaussures ; tanneries, etc., etc.

Il y aurait encore beaucoup d'industries qui pourraient s'implanter avec profit au Chili, mais il ne faut pas perdre de vue certains points noirs, que je crois utile de signaler.

Le manque de protection d'abord, qui fait que l'industrie nationale ne peut

lutter que dans de rares cas avec l'article importé, à cause de la cherté de la vie, du haut taux de l'intérêt de l'argent, du manque de spécialistes, enfin de l'existence de trusts puissants.

Depuis plusieurs années, des projets ont été présentés pour assurer la protection de l'industrie nationale, par la « Sociedad de Fomento Fabril », qui groupe dans son sein tous les meilleurs éléments progressistes du Chili. Je citerai tout particulièrement MM. Nuñez, Albert Décombe et Diaz Ossa, auxquels je dois bon nombre de renseignements. Cette initiative n'a pas encore été couronnée de succès. Il faut dire cependant que quelques industries ont réussi à se faire protéger. On m'a cité le cas d'une usine de produits lactés, qui obtint des droits protecteurs si élevés que les produits Nestlé se virent éliminés du marché chilien. La marque Nestlé entreprit une violente campagne, au Parlement et dans la presse, contre le bénéficiaire des droits protecteurs, qui fut obligé de s'entendre avec ses concurrents importateurs.

Pas plus au Chili qu'ailleurs n'existe

la liberté pour certaines industries : trusts ou syndicats ont vite fait de démolir l'imprudent qui se risque sur leurs chasses gardées. L'implantation de certaines industries dans les pays neufs requiert des reins solides et un esprit nettement combatif. Un jour ou l'autre j'étudierai peut-être cette question pour déterminer l'influence des trusts sur la situation économique d'un pays.

L'esprit combatif est assez courant dans les pays sud-américains, mais les reins solides, financièrement parlant, sont chose rare ; or, on paye au Chili 10 et 12 % d'intérêt annuel, quand en Europe l'industriel trouve prêteur à 6 ou 7 %.

La cherté de la vie se fait sentir aussi au Chili plus qu'en Europe, à cause des exportations exagérées des produits du sol, qui amènent une raréfaction dans le pays d'origine. Les maisons qui exportent les produits du sol chilien sont les mêmes qui vendent à l'industrie nationale ses matières premières. Qu'il s'agisse de cuir, de blé, ou de n'importe quel article de consommation, on expédie à l'étranger tout ce qui n'est pas stricte-

ment nécessaire à la consommation chilienne ; ayant ainsi limité les existences de marchandises dans le pays d'origine, la spéculation est en mesure de s'exercer librement et de faire monter les prix à son gré. C'est ainsi que le pain se paye actuellement \$ 0,90 le kilo, soit fr. 2,70, avec tendance à la hausse.

Cette cherté de la vie est due aussi aux bénéfices très considérables que veulent réaliser tous les intermédiaires. Il faut compter qu'au Chili l'intermédiaire coûte trois fois plus cher qu'en France.

Si l'ouvrier agricole peut arriver à vivre à bon compte, sur le sol qu'il cultive, il n'en est pas de même de l'ouvrier d'usine, qui est obligé d'acheter tout ce qu'il consomme à des prix très élevés. Cet ouvrier, même en se contentant de gagner juste de quoi vivre, sera obligé d'exiger un salaire plus élevé que celui de ses collègues européens.

En plus, l'ouvrier spécialiste fait défaut, ou à peu près, au Chili ; or, toutes les industries ne peuvent pas se contenter de manœuvres. Pour implanter une industrie nouvelle au Chili, il faut

donc importer son personnel ouvrier d'Europe. Il va sans dire que ce personnel aura des exigences qu'il n'aurait pas eues dans son pays.

Enfin, le problème industriel est particulièrement compliqué, au Chili, du fait de l'absence de quantité d'industries que nous avons en Europe, mais qui n'existent pas dans ce pays. Si vous voulez faire un produit nouveau, vous vous voyez généralement dans la nécessité d'aborder à la fois quatre ou cinq industries différentes. La distillation du bois, par exemple, serait une affaire intéressante à monter dans le sud du Chili, où le bois abonde. Si l'on se contente de tirer de ses cornues du charbon de bois et du goudron, on peut arriver à vendre facilement ces deux produits, mais on se contente alors de n'utiliser que les produits de moindre valeur. Une installation peu coûteuse permet d'obtenir l'acétate de chaux, mais il n'existe pas de marché au Chili pour ce produit ; par contre, l'acide acétique a de gros débouchés ; vous voilà donc partis pour la fabrication de l'acide acétique. Mais cette

fabrication demande une installation assez coûteuse ; de plus, si vous achetez l'acide sulfurique, il vous coûtera dix fois plus cher qu'en Europe. Bon gré mal gré, vous êtes entraînés à installer une usine d'acide sulfurique. Si l'on retire de l'acétone, même problème, le produit n'ayant pas de débouchés. Par contre, les vernis sont très employés au Chili et se vendent cher, on étudie une fabrique de vernis, qui doit donner de si beaux profits. Puis on fait le bilan de ce que coûtera chaque usine, on combine son organisation industrielle et commerciale, on suppute les bénéfices à réaliser, et, quand tout a été bien examiné, on prend la résolution de ne rien faire du tout, effrayé par la complexité du problème à résoudre.

Il va sans dire qu'il faut compter, pour l'industrie comme pour le commerce, avec les mêmes difficultés de transport, avec les mêmes incertitudes quant à la valeur de la piastre, quant à la situation politique et sociale.

Seuls les droits protecteurs élevés, sur les produits intéressants pour le pays, seraient susceptibles d'encourager les

capitaux étrangers à créer des industries nouvelles, avec les aléas actuels. Il est à espérer, pour le Chili, que le nouveau président de la République fera passer les intérêts nationaux avant ceux des coteries qui s'opposent au développement de l'industrie nationale. Il semble très commode d'acheter à l'étranger ce qui manque à un pays nouveau, mais survienne un cataclysme comme celui qui vient de bouleverser le monde, et l'on regrette son imprévoyance.

Comme il serait fastidieux d'entrer dans une nomenclature détaillée de toutes les industries existant au Chili, je me contenterai de donner un petit tableau comparatif des moyens d'action et des résultats obtenus de 1915 à 1918, période particulièrement favorable au développement de l'industrie chilienne, afin de donner une idée et une vue d'ensemble.

# INDUSTRIE CHILIENNE

de 1915 à 1918

	1915	1916	1917	1918
Nombre d'établissements . . . . .	6.692	6.830	7.982	7.481
— d'employés et ouvriers. . . . .	61.005	66.540	74.943	78.711
— de machines . . . . .	10.773	19.666	20.475	20.624
— de moteurs. . . . .	2.903	3.254	3.478	3.748
Puissance en H P . . . . .	115.252	130.477	146.943	167.881
Appointements et salaires (\$ m/c) . . . . .	75.056.833	85.771.195	96.329.241	103.302.960
Combustible (\$ m/c) . . . . .	10.913.855	14.902.701	17.908.871	19.594.911
Matières Premières (\$ m/c) . . . . .	331.478.535	339.239.225	370.114.489	409.604.937
Production annuelle (\$ m/c) . . . . .	417.449.223	439.913.121	494.852.601	532.502.808
Bénéfice brut . . . . .	580.996.077	651.581.446	720.919.430	780.446.724
	163.546.854	211.668.325	236.566.829	247.993.916
Capitaux engagés (\$ m/c) . . . . .	500.019.817	566.695.101	612.283.332	635.868.547
Relation du bénéfice au capital. . . . .	30 %	26 %	25 %	25 %

Ces chiffres peuvent ne pas être rigoureusement exacts, car ils proviennent des déclarations faites par les industriels eux-mêmes au bureau des statistiques. Comme l'industriel suppose, avec juste raison, que des accointences existent entre la statistique et le fisc, ses renseignements peuvent être tendancieux dans une certaine limite.

Ce qui est certain, c'est que l'industrie chilienne ne se développe pas aussi rapidement qu'elle devrait le faire, faute de protection. Ce qui le démontre, c'est que les importations augmentent plus que la fabrication.







## CHAPITRE VI

### CONCLUSIONS

**C**ETTE situation spéciale de l'industrie au Chili devrait inciter nos fabricants français à s'implanter sur ce marché, très intéressant malgré le tableau un peu noir que j'en ai tracé.

Il ne faudrait pas conclure, en effet, de la situation que j'ai exposée, que la somme des difficultés dépasse celle des avantages. Je n'ai insisté sur les écueils que pour bien éclairer la route aux exportateurs français, qui n'auraient pas

encore fait d'affaires avec les républiques sud-américaines. Les hommes d'affaires, auxquels je m'adresse, connaissent déjà les avantages de l'exportation ; je n'en dirait donc que peu de mots :

Les ventes à l'exportation se font actuellement à un prix supérieur à celui que l'on peut obtenir sur son propre marché. En l'espèce, on pourra placer les produits français au Chili à des prix environ trois fois plus élevés qu'en France, parce que les cours pratiqués en francs dans ce dernier pays, sont sensiblement les mêmes, pratiqués en piastres, dans le premier ; or, la piastre chilienne vaut environ 3 fr. actuellement. Je crois que cet avantage pourra me dispenser d'en donner d'autres et que l'exportateur français ne m'en voudra pas de ne pas insister sur les autres profits qu'il pourrait tirer de la vente de ses marchandises au Chili, pour son compte personnel. Par contre, je crois devoir dire quelques mots des avantages qu'en retirerait la France.

Tout article français, que nous exportons, contribuera à améliorer notre change et à augmenter la richesse natio-

nale. Quand nous vendons nos produits en France, nous pouvons nous enrichir nous-mêmes, mais nous n'enrichissons pas le pays. Nous ne faisons qu'opérer un transfert de l'avoir d'un Français dans la poche d'un autre Français. Par contre, quand nous vendons à l'étranger, nous faisons passer son argent de sa poche dans la nôtre, par suite nous augmentons la fortune de la France.

Au point de vue du change, nous améliorons notre franc, en vendant à l'étranger, car l'acheteur se trouve obligé d'acheter notre monnaie pour nous payer; la loi naturelle de l'offre et de la demande fera donc monter le franc, quand nous obligerons l'étranger à le demander. La valorisation du franc augmentera notre fortune, celle de l'Etat, et fera baisser le coût de la vie.

Nous avons donc tout intérêt à améliorer notre change, l'exportation en est le meilleur moyen. Notre change peut, en effet, s'améliorer de plusieurs façons : moyens naturels, tels que confiance dans notre crédit, balance favorable de nos exportations sur nos importations ; ou

moyens artificiels, contrôle des importations, office des changes, entente entre pays intéressés, etc.

Les moyens artificiels ne peuvent donner qu'une détente passagère à la tension des changes. La réduction des importations est nuisible, en ce sens que nous empêchons l'entrée de quantités d'articles qui nous sont utiles, ou nécessaires, soit pour la réorganisation de nos industries, soit pour leur approvisionnement. L'importation d'articles de luxe pourrait peut-être s'interdire sans grand inconvénient, mais ce ne sont pas ces articles qui chiffreront dans nos statistiques d'importations : c'est nous qui sommes les gros exportateurs de ces articles. La prohibition risque aussi d'attirer des représailles et, pour réduire nos importations, nous risquons de diminuer nos exportations pour un chiffre bien plus considérable.

La fermeture du robinet des importations, système Loucheur, n'est pas sans danger et il ne peut être question d'y recourir que comme mesure d'exception.

L'office des changes n'est guère qu'un trompe-l'œil, il empêche le franc de bais-

ser, mais il fait monter les produits. Il n'importe en rien au vendeur que vous lui cotiez le franc à 30, 40 ou 50 % de sa valeur nominale, lui restant libre de vous coter le prix qui lui paraîtra correspondre au change réel. Le Chilien vous vendrait son blé à 50 francs le quintal, s'il estimait le franc au pair de l'or ; s'il juge qu'il n'en vaut que le tiers, il cotera les cent kilos à 150 francs.

L'entente entre pays intéressés ne peut être non plus bien durable. Nous sommes dans la situation d'un commerçant à la veille de la faillite, qui doit à de solides attaches avec ses créanciers d'être encore debout. Ces derniers ont intérêt à nous soutenir jusqu'au jour où ils auront pu se couvrir ; à ce moment, ils s'empresseront de nous lâcher. Pour le moment, nos banquiers nous désirent une prestance relative et un bon estomac. Non seulement nous intéressons l'Amérique du Nord et l'Angleterre pour ce que nous leur devons déjà, mais pour ce que nous sommes appelés à leur devoir encore.

L'industrie, en effet, s'est développée dans ces deux pays, pendant la guerre,

dans des conditions telles que leurs possibilités d'exportation ont augmenté dans d'énormes proportions ; aussi Américains et Anglais rivalisent-ils pour trouver des débouchés à leurs produits. Il faut leur voir travailler les marchés sud-américains pour se rendre compte combien, pour l'Américain du Nord surtout, l'exportation intense est une nécessité.

En France, nous sommes un excellent consommateur : nous prenons tout ce que l'on veut bien nous livrer ; force est aux exportateurs étrangers de soutenir notre change et de le relever même, à l'occasion, car nos possibilités d'achats sont proportionnelles à la valeur de notre monnaie. Nos fournisseurs se rendent bien compte que nous ne sommes pas un client de premier ordre, puisque la guerre nous a mis nus comme vers. En effet, notre fortune totale, avant la guerre, était évaluée à 200 milliards environ ; nous avons englouti plus que cette somme dans la tourmente. Mais nous sommes néanmoins un client intéressant de 40 millions d'habitants, susceptible d'absorber une partie intéressante de la sur-

production américaine. En attendant de trouver des clients plus sûrs, on se sert de nous et on nous aide ; mais il ne s'agit là que d'une mesure de transition, sur laquelle il est prudent pour nous de ne pas faire fond. A voir l'augmentation rapide de l'exportation nord-américaine sur l'Amérique du Sud, je crois qu'avant trois ans l'Amérique du Nord sera en mesure de se passer du marché français.

Pour appuyer mon dire, je donne ci-après les chiffres d'importations nord-américaines au Chili :

1911	\$	43.221.833	or de 18 d.
1912		46.045.015	—
1913		55.038.790	—
1914		55.201.578	—
1915		51.064.260	—
1916		94.251.880	—
1917		174.068.041	—
1918		203.451.891	—

En quatre ans, de 1915 à 1918, le chiffre des importations nord-américaines au Chili a donc quadruplé.

Dans toute l'Amérique du Sud cette

augmentation de l'activité américaine se fait sentir, souvent dans des conditions plus considérables encore, car au Chili le Nord-Américain n'est pas aimé : on s'inquiète de son activité fébrile, de son immixtion dans la politique sud-américaine et, malgré tous les démentis, la doctrine Monroe est considérée au Chili comme une menace d'absorption du Sud par le Nord. On a suivi avec passion les menaces de l'intervention yankeè dans les affaires mexicaines ; on a réprouvé la manœuvre qui a spolié la Colombie d'une bande de son territoire pour donner aux Etats-Unis le contrôle des deux océans Pacifique et Atlantique, grâce au canal de Panama ; on s'étonne de voir cette bande de terrain se couvrir de fortifications et de casernes. Il y a déjà 40.000 hommes de troupes sur le canal et l'on prépare les installations nécessaires pour en loger 30.000 de plus. Chaque année, on constate une emprise plus grande du Yankee sur les pays sud-américains. S'ils s'entendaient entre eux, peut-être pourraient-ils réagir contre le colosse du Nord, mais les sœurs latino-

américaines sont d'humeur jalouse et les Etats-Unis de l'Amérique du Sud seront pour longtemps encore un projet utopique.

Je crois donc qu'il n'est prudent de compter que sur les moyens naturels pour l'amélioration suivie et durable de notre change. Nous n'aurons un abaissement du prix de la vie qu'à cette condition ; les hausses passagères du franc peuvent bien arriver à enrichir quelques spéculateurs, mais ce ne sont pas ces mouvements qui feront baisser le prix du pain, du vêtement ou du loyer. Il est à constater, au contraire, que chacune de ces hausses est suivie d'un recul, plus considérable que l'avance, et d'un renchérissement proportionnel de la vie.

Il nous faut donc améliorer notre crédit par les économies et notre situation commerciale par les exportations.

Rien ne donnera plus de confiance à l'étranger dans notre crédit qu'une bonne politique d'économies : économies publiques et économies privées. Le gouvernement doit contrôler sévèrement toutes les dépenses publiques et les réduire au strict

minimum. Nous avons en France trop de fonctionnaires, trop de sinécures, trop de gros traitements. Le jour où l'Etat donnera l'exemple de l'économie, les particuliers le suivront, car ils seront certains de voir se valoriser la fortune qu'ils ont en mains, au lieu de la voir se déprécier. Pourquoi tant de gens dépensent-ils actuellement sans compter ? Parce qu'ils se disent qu'au train dont vont les choses le franc, qui a encore une valeur relative, n'en aura plus dans quelques mois, pour peu que le change continue encore à baisser. L'impression est qu'en France on cherche actuellement à profiter de son reste.

Le jour où nous serons entrés dans la voie des économies, nous deviendrons des exportateurs, car nous pourrons vendre à l'étranger ce que nous aurons économisé. Comme nous importerons moins et exporterons plus, nous aurons une balance commerciale favorable ; nous remplirons le buffet, actuellement vide. Il est pénible de constater que, pour le moment, on se contente de danser devant, tels les Hébreux en présence de

l'Arche sainte. N'aurions-nous donc retenu des méthodes américaines que le fox-trot ? Ne faisons pas comme les singes, n'imitons pas que les grimaces.

Quand nous exporterons, quand nous aurons fait apprécier nos produits sur les marchés étrangers, nous serons en mesure de développer notre industrie, tombée dans le marasme depuis que des pères peu prévoyants ont poussé leurs enfants vers les situations, dites libérales, au détriment du commerce et de l'industrie ; depuis surtout que la haute banque a détourné les capitaux français de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, ces mamelles de la France, pour employer le langage de Sully, au profit de nos concurrents étrangers, qu'elle a armés contre nous. L'emprunt d'état étranger a enrichi certaines banques, mais il a ruiné la France économiquement ; ausst peut-on dire que Germain, du Crédit Lyonnais, en inaugurant cette politique égoïste et à courte vue, a fait plus de mal à la France que Bismarck.

Il est grand temps de changer d'orientation et de redevenir un peuple de

travailleurs et non un peuple de rentiers. Travaillons et exportons, car en important nos produits à l'étranger, c'est un peu de la France que nous importons. N'oublions pas que l'influence d'un peuple sur un autre est proportionnelle à son importation.

Nous nous trouvons, au reste, dans une situation exceptionnelle pour exporter, du fait de notre change bas, qui nous permettrait de lutter avec des concurrents mieux armés comme capitaux et comme outillage ; à nous d'en profiter. Le change bas du marck allemand sera peut-être la meilleure arme de l'Allemagne pour reconquérir le marché mondial. L'Angleterre et les Etats-Unis le sentent si bien qu'ils achètent à l'Allemagne tout ce qu'elle produit, pour retarder sa concurrence. Nous aurions pu en faire autant et passer des accords directs avec l'Allemagne, au lieu de passer par l'intermédiaire onéreux de maisons étrangères, pour lui acheter les produits dont nous avons besoin. Si notre politique avait été plus adroite, nous aurions pu profiter de la situation actuelle, qui empêche l'Alle-

magne de reprendre son indépendance économique, tant qu'elle ne sera pas arrivée à reconstituer sa marine marchande. Ses bateaux ont, en effet passé surtout entre les mains de ses concurrents, Anglais et Américains, qui ont intérêt à contrôler sa production, afin de maintenir le plus longtemps possible des cours élevés pour leurs produits. Nous, qui n'avons pas, ou presque pas, d'industrie, nous aurions pu, en attendant la reprise de notre activité, profiter des bas cours que peut pratiquer l'Allemagne pour nous réapprovisionner et réorganiser notre industrie ; prendre des forces pendant que notre adversaire est relativement faible. Je dis relativement, car si l'Allemagne a beaucoup souffert de la guerre, son matériel industriel est intact et sa puissance de production reste formidable. N'oublions pas que, malgré le blocus, l'industrie allemande a tenu en échec, pendant de longs mois, celle de presque tous les pays du monde. On peut admirer l'organisation de l'Allemagne, tout en condamnant sa politique de rapine et de meurtre, qui a soulevé contre elle l'univers entier.

Aussi, pour une fois, la force s'est-elle trouvée du côté du droit. La vertu ne peut pas être toujours punie, ni le vice toujours récompensé.

Il sera prudent toutefois de ne pas nous endormir sur nos lauriers, après avoir chanté victoire : l'Allemagne voudra sa revanche et nous devons nous préparer à la prochaine lutte, qui sera plus que jamais, une guerre industrielle. Reprenons donc, au plus vite, l'activité qui correspond à l'importance de notre pays et aux menaces qui nous entourent, sans quoi c'en est fait de nous. Si nous voulons continuer à vivre en petits rentiers, comme des vieillards sur leur graisse, nous donnerons à l'étranger l'impression que la France est trop vieille pour l'activité et que ses jours sont comptés.

Il est donc urgent de nous réorganiser industriellement et de développer notre industrie en exportant. Mais il ne suffira pas de déclamer, tel un parlementaire en mal de portefeuille, qu'il faut exporter, pour que nos produits se mettent d'eux-mêmes en marche vers l'étranger, sous la baguette magique de

Millerand l'Enchanteur ; il faut nous organiser à cet effet. Dès maintenant il faudrait prendre des mesures d'action et des mesures de préparation.

Les premières devraient consister principalement en la création d'organes de centralisation des offres, demandes et renseignements. Les Chambres de Commerce de France devraient se grouper toutes ensemble pour la création de ces organes qui serviraient d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs. L'organisation me paraît devoir comporter un bureau central à Paris et un bureau dans chacun des pays avec lesquels on veut faire des affaires. Le bureau de France enverrait, une ou deux fois par semaine, une circulaire à toutes les chambres de commerce indiquant les offres et les demandes et donnant les cours nouveaux ou tous autres renseignements pouvant intéresser le commerce français. Cette circulaire serait portée, par les Chambres de commerce, à la connaissance de tous ses ressortissants que l'exportation ou l'importation pourraient intéresser. Les Chambres de commerce serviraient d'in-

termédiaires entre leurs ressortissants et le bureau de France pour la transmission des demandes, offres ou renseignements.

Chaque bureau à l'étranger aurait une mission et un rôle analogues ; il se tiendrait en communication télégraphique avec le bureau de France. Comme l'organisation des Chambres de commerce à l'étranger est souvent à l'état rudimentaire, les bureaux étrangers remplaceraient les Chambres de commerce, quand elles font défaut, par les courtiers de commerce, organisés ou non en chambres syndicales.

Cette organisation de bureaux de liaison, entre la France et l'étranger, serait créée et entretenue par les Chambres de commerce de France, lesquelles prélèveraient une commission sur toutes les affaires faites par leur intermédiaire. Cette commission serait limitée aux frais des bureaux ; en cas de superavist, en fin d'année il serait fait une attribution de ces sommes aux œuvres de préparation.

Nous ne sommes pas préparés à exporter et il faut le faire, si nous voulons que notre chiffre d'affaires prenne les propor-

tions qu'il doit prendre en égard au chiffre de notre population et à notre besoin d'avoir une industrie puissante, capable d'imposer le respect aux pillards éventuels.

Il faudrait, dès l'école, préparer notre jeunesse à s'expatrier, car il ne suffira pas d'envoyer nos produits à l'étranger, il faudra aussi y envoyer des Français, pour placer nos marchandises ou acheter celles des pays d'origine. Des offres par écrit, c'est déjà quelque chose, c'est ce que nous pouvons faire de suite, mais ce n'est pas suffisant : une maison de commerce qui ne fait pas visiter sa clientèle, est sûre de la voir passer aux concurrents qui emploieront des voyageurs. Il ne nous suffira même pas d'avoir des voyageurs, il nous faudra aider la création de maisons de commerce françaises à l'étranger, car les commerçants fixés au loin donneront toujours la préférence, à égalité de prix et de qualité, aux maisons et aux voyageurs de leur nationalité. Pour la même raison nous avons avantage à avoir à l'étranger même des consommateurs français.

Donc, préparons notre jeunesse à s'expatrier dans les pays susceptibles d'intéresser notre exportation et notre importation, par un enseignement plus complet de la géographie, par le choix des lectures, certains récits d'explorations sont plus attachants que nombre de romans ; par les voyages faits à l'étranger, par l'étude rationnelle des langues vivantes, étude habituellement trop théorique : moins de grammaire, plus de conversation.

Il faudrait aussi organiser, dans nos écoles de commerce, des cours spéciaux pour les jeunes gens disposés à s'expatrier, afin de leur faire connaître les caractéristiques des pays qu'ils sont appelés à habiter, afin qu'ils puissent ensuite s'assimiler rapidement à leurs us et coutumes, à leur langue, à leur législation commerciale, etc.

Il faudrait surtout organiser un service de placement à l'étranger des jeunes gens qui veulent quitter la France, de façon qu'ils ne s'embarquent pas à l'aventure, mais partent avec un contrat en poche. Les bureaux installés à l'étranger

pourraient rendre de grands services à ce sujet. L'écueil pour beaucoup de Français arrivant à l'étranger est de ne pouvoir bien souvent trouver une situation en rapport avec leurs connaissances et avec leurs aptitudes. On ne devrait jamais partir à l'étranger sans s'y être assuré une situation au préalable ; différemment on s'expose à errer plus ou moins longtemps hors de sa voie, d'où découragement fréquent et, en tous cas, perte de temps. Il faudrait que tous les candidats à l'exportation se fassent inscrire au secrétariat des Chambres de commerce de France, en donnant toutes informations utiles pour faciliter leur placement. Ces renseignements seraient ensuite transmis au bureau central de France, lequel pourrait alors correspondre efficacement avec les bureaux établis à l'étranger. Si une maison a besoin d'un comptable, il ne faut pas lui envoyer un dessinateur, un maître à danser, s'il faut un calculateur.

Il ne suffirait pas de préparer l'homme à la vie à l'étranger, il faudrait aussi y préparer la femme, soit qu'elle soit

appelée, par les circonstances, à suivre son mari, soit que les difficultés de se faire une situation en France l'incitent à quitter son pays.

Beaucoup de Français, fixés à l'étranger, y resteraient, à leur grand profit et à celui de la France, si la femme, qui partage leur sort, ne les ramenait, prématurément le plus souvent, dans le pays natal. La Française, en effet, ne se fait pas à la vie à l'étranger, pour plusieurs raisons. D'abord elle a trop vécu de la vie de famille pour se séparer aisément de ses parents et amis. Ensuite elle n'a pas assez voyagé et a négligé le plus souvent les langues vivantes. Le séjour à l'étranger bouleverse ses idées et change ses habitudes ; il n'en faut pas davantage pour lui faire prendre en grippe sa nouvelle patrie d'adoption. Comme elle ne parle pas la langue du pays qu'elle habite, elle s'isole ; comme elle s'isole, elle s'ennuie : le mal du pays la guette et obligera le mari à sacrifier son avenir pour la santé de sa compagne. Comme la Française n'est venue à l'étranger qu'à contre-cœur, que son idée fixe est de repartir au plus

tôt, elle ne s'installe pas confortablement comme l'Anglaise ou l'Allemande ; elle se pose, comme l'oiseau sur la branche, dans quelque appartement meublé, voire dans un hôtel ou une pension de famille. Résultat : la femme est mal, l'homme aussi et le moral en souffre. Il n'y a pas jusqu'au travail qui n'en souffre, car on ne travaille avec sérénité et profit que quand on a ses aises. Nous avons besoin à l'étranger, non de gens tarés, ratés ou incapables, mais bien de sujets d'élite, qui doivent pouvoir trouver des compagnes préparées à les aider dans leur tâche. La femme d'exportation n'existe pas en France : c'est un article à créer. Comme la préparation ne pourra qu'être longue, il serait bon de n'envoyer actuellement que des jeunes gens susceptibles de prendre femme dans le pays qu'ils vont habiter.

Ils pourront y trouver, s'ils répugnent à se marier avec des étrangères, les jeunes Françaises qui se seraient expatriées pour se faire une situation meilleure ou plus rapide. La Française, dans les pays sud-américains tout au moins, est très recher-

chée. Je pourrais citer telle jeune fille qui, venant avec ses parents au Chili, a trouvé à se marier, sur le bateau même qui l'amenait, avec un riche Anglais de Manchester. D'autres ont trouvé dans le travail des situations intéressantes : une jeune violoniste arrivée à Concepcion, au Chili, a trouvé à gagner de suite \$ 500 par mois, pour jouer dans un cinématographe, le soir. Au bout de deux mois elle doublait à peu près cette somme avec les leçons qu'elle donnait en ville ; or \$ 1.000 représentent 3.000 francs, lesquels multipliés par 12, font 36.000 francs par an. Bien des premiers prix de Conservatoire de Paris resteront rêveurs, je suis sûr, devant les cachets de début de la petite violoniste issue de l'Académie Musicale de Fouilly-les-Oies ou de Trou-trou-les-Bains.

Je disais qu'il nous fallait envoyer à l'étranger des sujets d'élite pour deux motifs : pour suppléer d'abord à la quantité par la qualité, jusqu'au jour où nous serons organisés et préparés pour fournir l'une et l'autre ; ensuite pour relever notre prestige à l'étranger. Nous sommes

jugés là-bas suivant les Français qui s'y trouvent, et l'on ne peut pas dire que ce soit la crème de notre civilisation ; en tant que personnel, la France n'exporte guère que ses déchets. Ce que la France a de mieux dans les pays sud-américains, se sont les Basques, dont la plupart se sont expatriés pour éviter le service militaire, en d'autres termes, notre meilleur élément dans l'Amérique du Sud, ce sont nos insoumis.

Comment remédier à cet état de choses et s'assurer de bons sujets pour nous représenter dignement à l'étranger ? quelle est la prime qui décidera un jeune homme, apte à faire son chemin dans son pays, à quitter patrie, parents, amis et le reste, pour aller vivre loin de tout ce qui lui est cher ? On pourrait le décorer, mais on a distribué tant de kilomètres de rubans pendant la guerre, que tout le monde doit en avoir son taf : le brosseur, qui, au dire de notre ancien Président du Conseil, M. Clemenceau, a été décoré de la croix de guerre pour avoir fourni à son capitaine deux poulets

et une bouteille de vin, ledit brosseur, affirme-t-on, prétend que ça valait plus que ça. Je crois donc que, même en augmentant la largeur du ruban ou en changeant la couleur, on n'obtiendra rien avec cette récompense, dont on a un peu abusé, semble-t-il, avant la hausse des produits tissés. Il faut donc trouver autre chose et, comme je ne suis pas l'esprit malin qui pose des colles pour embêter son prochain, je vais indiquer la prime que j'accorderais aux Français qui s'expatrieraient, si j'étais Ministre de Quelque Chose ou Sous-Secrétaire de Quoi-que-soit. J'accorderais tout simplement l'exemption du service militaire à tous ceux qui resteraient vingt ans à l'étranger.

On m'objectera que ce serait porter là une grave atteinte à l'égalité, en exemptant certains Français de la dette du sang qu'ils doivent à la patrie. Je répondrai : en fait l'égalité n'a jamais existé, n'existera jamais et ne doit pas exister. Demander à tous les Français de s'acquitter de leur dette envers la patrie de la même façon, est aussi impossible que de deman-

der à ses soldats d'être tous de la même taille et d'avoir la même longueur de nez, pour ne pas nuire à l'alignement. Courteline nous a démontré que la géhenne de certaines de nos Administrations pouvait amener un homme intelligent au niveau d'un crétin, mais la réciproque n'a pas encore été démontrée. L'égalité devant la loi n'existe pas davantage ; inutile de le démontrer à des hommes d'affaires. La loi elle-même est essentiellement variable, suivant les besoins d'un pays. Le temps n'est pas encore bien lointain, où l'on achetait un remplaçant aux armées. Plus tard, à l'époque où l'on estimait qu'un cerveau valait plus qu'un bras, on a créé le volontariat, l'engagé conditionnel, qui faisait un an de service au lieu de quatre. Autrefois les soutiens de famille ne faisaient que deux mois. Plus récemment, pendant la guerre, n'avons-nous pas vu des hommes dans les usines, gagnant de gros salaires, ne se privant de rien, alors que d'autres, de la même classe de recrutement, souffraient dans les tranchées, exposés aux privations, aux fatigues, à la mort.

J'admets que l'armée de guerre ait son utilité pour la défense du pays ; mais j'estime que l'armée de paix, celle qui travaille à notre expansion économique, a une utilité non moins grande ; qu'en conséquence notre loi militaire devrait être modifiée dans le sens que j'indique. Au fond nous ne ferions que régulariser une situation de fait qui existe depuis le service militaire obligatoire : plus d'insoumis, plus de parias, rien que des pionniers de la France, sous l'œil, dorénavant bienveillant de nos consuls.

Là encore des réformes s'imposent : nous n'avons pas la représentation consulaire que nous devrions avoir. Nos agents consulaires se recrutent parmi des hommes de bonne volonté, mais insuffisants, le plus souvent, parce que nous n'avons pas l'embarras du choix et sommes obligés de prendre ce qui se présente. Beaucoup de ces agents ne sont pas commerçants et ne peuvent renseigner ou aider pour les affaires à traiter entre l'étranger et la France. Depuis la guerre surtout, il est difficile de faire

accepter ces postes à des commerçants, car ces derniers cherchent à vendre, comme il est naturel, à une clientèle aussi nombreuse que possible, et leur titre d'agent consulaire français leur rend difficile les affaires avec les nationaux des pays avec lesquels nous avons été en guerre. Au Chili particulièrement, les Allemands sont nombreux et leur clientèle est très recherchée. Nos consuls de carrière sont généralement plus ferrés en droit qu'en autre chose ; nous aurions cependant besoin de gens qui connaissent à fond nos ressources commerciales et industrielles ainsi que celles des pays dans lesquels ils représentent la France. Généralement on ne trouve auprès de nos consuls que des renseignements insuffisants ou erronés : j'en ai fait plusieurs fois l'expérience.

Nos ministres ! mais ne généralisons pas, car je n'en connais qu'un, notre ministre de France à Santiago. C'est un excellent homme, d'une bonhomie sympathique, que toute la colonie française au Chili a beaucoup appréciée. Le

malheur est qu'il ne parle pas la langue du pays, dans lequel il est venu représenter la France. Comme il parlait parfaitement l'anglais, ayant été longtemps consul général à Londres, on l'envoya dans un pays de langue espagnole. Il en résulte que notre représentant au Chili ne peut prendre langue qu'avec les Chiliens qui parlent français. Avec les autres, un petit sourire entendu leur laisse comprendre qu'ils ont grand tort de ne pas parler français, mais que cependant on ne leur en veut pas. Notre excellent ministre est plein de résignation et de bonne volonté : puisque les Chiliens sont si arriérés qu'ils ne parlent pas tous français, lui s'est mis bravement à l'étude de l'espagnol. Espérons que, malgré la cinquantaine passée, il arrivera à parler la langue de Cervantes mieux qu'une v..... pardon ! qu'un agent français.

On se plaint aussi que notre ministre à Santiago ne reçoit pas assez la société chilienne et la colonie française ; mais ce n'est pas sa faute si son gouvernement le réduit à la portion congrue : ses appointements n'ont pas augmenté à

proportion de la baisse du franc et de la cherté de la vie. Notre ministre vit suivant ses ressources et il a raison ; c'est à la France à lui donner les moyens de la représenter comme il convient. Tel n'est pas le cas ; qu'on en juge !

Peu de temps après l'arrivée de notre ministre à Santiago, se présentait, à la porte de sa demeure, un gentleman au huit-reflets impeccable, ganté de frais, la chaussure reluisante : c'était le Ministre des Affaires étrangères de la République du Chili, qui venait rendre à notre représentant sa visite. Il fut reçu par une bonne qui, sur présentation de la carte du visiteur, engagea immédiatement avec l'étage supérieur le colloque suivant : « Madame, il y a là un monsieur qui dit comme ça, si Monsieur pourrait le recevoir ».

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

dût penser le ministre chilien, qui n'ignore rien des finesses de notre langue, ni des subtilités de notre protocole,

devant cette réception presque académique du Mollard enjuponné chargé de le recevoir.

Je le répète, il n'y a pas de grief à faire à notre ministre actuel de ne pas jouir d'une fortune personnelle, comme son prédécesseur, et ce n'est pas moi qui lui conseillerai de jouer à la Bourse pour augmenter ses revenus, comme l'ont fait, avec succès du reste, certains de ses subordonnés. Si la France ne peut pas entretenir un ministre à Santiago, qu'elle supprime le poste ; mais qu'elle ne donne pas à l'étranger l'impression qu'elle n'est pas en état de payer suffisamment ses serviteurs pour leur permettre de tenir leur rang ; cela surtout dans un pays où le décorum prime toutes les qualités du cœur et de l'esprit.

Il est grand temps, après tous ces préambules, de conclure, et je ne veux pas prendre, à l'égard du lecteur, l'attitude énigmatique de Pantagruel vis-à-vis de Panurge, inquiet de savoir s'il doit, ou non, se marier. Je suis convaincu que le Chili est un pays de grand avenir,

avec lequel nous pourrions faire des affaires très profitables ; aussi, opérant une variante sur un refrain connu, je termine en engageant vivement les Français à entreprendre, comme moi, ce voyage :

Le Chili est un pays charmant  
Qui vous plaira assurément.

FIN





## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	5
--------------------	---

### CHAPITRE PREMIER

LE SOL .....	11
L'Elevage .....	32
La Forêt .....	54
Les Produits minéraux .....	79

### CHAPITRE II

LE SOUS-SOL .....	91
-------------------	----

### CHAPITRE III

LES EAUX .....	113
----------------	-----

### CHAPITRE IV

LE COMMERCE .....	135
-------------------	-----

### CHAPITRE V

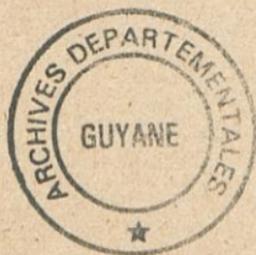
L'INDUSTRIE .....	181
-------------------	-----

### CHAPITRE VI

CONCLUSIONS .....	193
-------------------	-----



IMPRIMERIE  
*mf.*  
3 Rue de la LYON











IMPRIMERIE  
*mf.*  
3 Rue de la LYON



